



Projet triennal 2021-2023

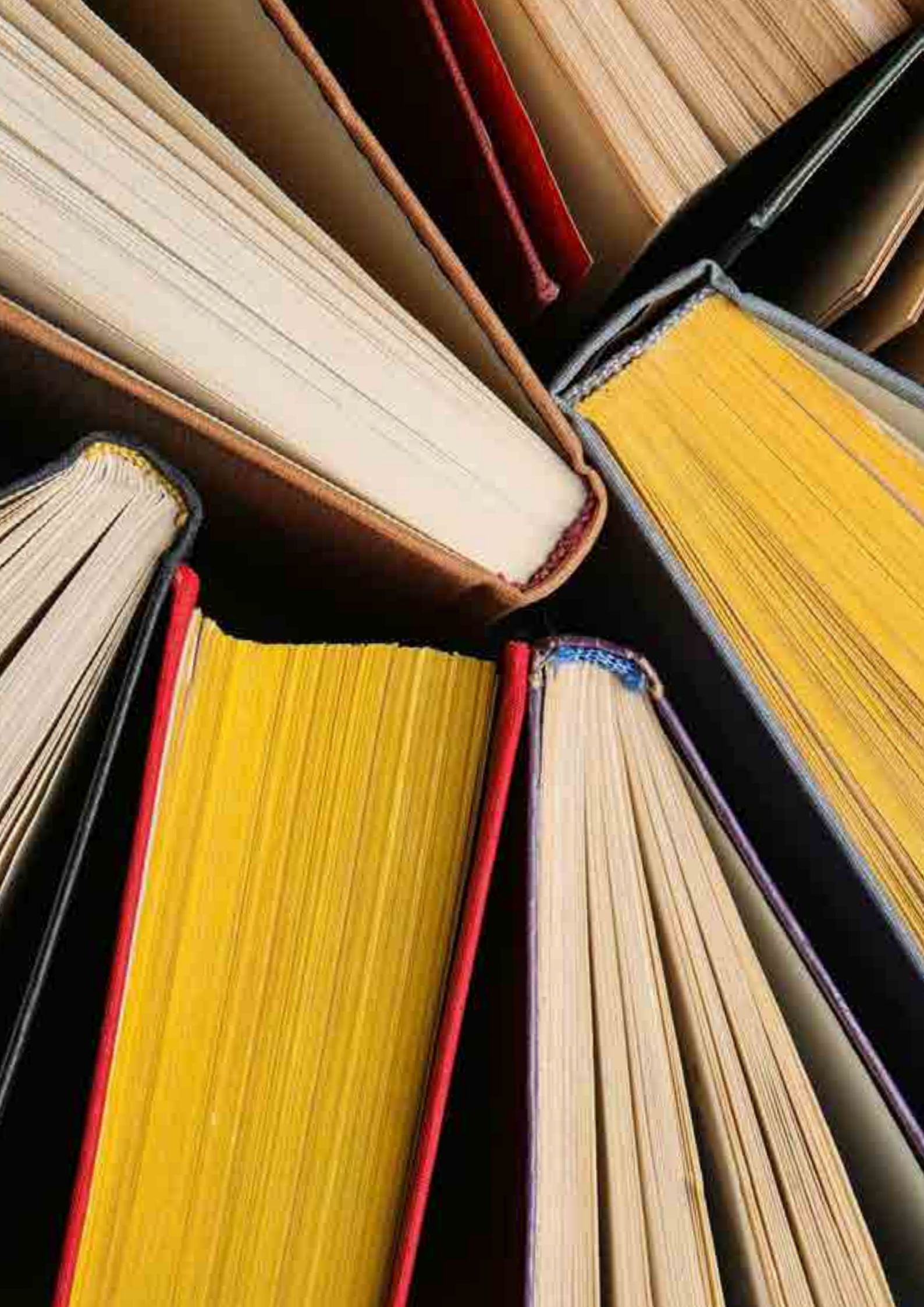


Crédits photos

p.3 : Adobe Stock
p.6 et 50 : Lysander Yuen / Unsplash
p.8 : Alfons Morales / Unsplash
p.9, 43, 73 et 79 : Mikel Ibarluzea / Unsplash
p.12 et 69 : Robin Alves / Unsplash
p.13 : Steve Dougals / Unsplash
p.14 et 65 : Joshua Woroniec / Unsplash
p.20 : illustration de Gaetan Doremus
p.23 et 39 : Diogo Sousa / Unsplash
p.24 : Omar Flores / Unsplash
p.25 : Illia Cholin / Unsplash
p.29 : Nicolas Hippert / Unsplash
p.32 : Michael Liao / Unsplash
p.33 : z-s-g / Unsplash
p.34 : Chuttersnap / Unsplash
p.35 : Rafael Garcin / Unsplash
p.37 : Patrice Thebault / CRT Occitanie
p.40 : dat-vo / Unsplash
p.45 : Margot Noyelle / Unsplash
p.46 : Jossuha Theophile / Unsplash
p.48 : Kimberly Farmer / Unsplash
p.49 : Fabien Bazanegue / Unsplash
p.52 : Ben White / Unsplash
p.53 : Philippe Bout / Unsplash
p.54 : Artem Maltsev / Unsplash
p.55 : Maeva Vigier / Unsplash - 2° photo : DR
p.59 : Dollar Gill / Unsplash
p.61 : Nicole Barr / Unsplash
p.63 : DR
p.64 : Taryn Elliott / Pexels
p.67 : Dominique Viet / CRT Occitanie
p.71 : illustration de Simon Lamouret
p.72 : Patrick Tomasso / Unsplash
p.75 : Hartland Villa et Aude Perrier, d'après Martirio de Vincent Carelli, Ernesto de Carvalho et Tita
p.77 : Brian Scott / Unsplash
p.79 et 83 : Mikel Ibarluzea / Unsplash
p.82 : Ed Robertson / Unsplash
p.85 : Illia Cholin / Unsplash
p.87 : Ian Kirkland / Unsplash
p.89 : Clay Banks / Unsplash
p.90 : Taisiia Shestopal / Unsplash
p.92 : Syd Wachs / Unsplash

Gravures : extraites de *La Comédie de notre temps*, Bertall, Gallica

Conception et illustration de couverture : Erwan Soyer
Mise en page : Occitanie Livre & Lecture





7

INTRODUCTION



9

I. INTERFACE & COOPÉRATION

Ressources

13

Coopération avec les réseaux économiques (SRDEII, ICC,...) et ESS

14

Pôle associé régional

18

Aide à la conservation préventive des fonds patrimoniaux

18

Plans de conservation partagée

20

Coopération dans le domaine de la vie littéraire (partenariats)

22

« Résidences à la page » : une nouvelle coopération



25

II. FILIÈRE & TERRITOIRE

Contrat de filière

31

Dis-moi dix mots

33

Rapport constructif avec les collectivités locales : métropoles, départements



35

III. MUTATIONS DES MÉTIERS

Accompagnement et formation des auteurs

40

Formation éditeurs et libraires

43

Formation établissements documentaires

44

Formation patrimoine

44

Formation acteurs de la vie littéraire

45

Formation des futurs professionnels du livre



49

IV. ADAPTABILITÉ - AGILITÉ - INNOVATION

Évolutions technologiques ou d'usage

52

Expérimentation et création littéraire : « les arts littéraires » en questionnement

53

Accessibilité : Facile à lire



55

V. INTERPROFESSION & PUBLICS

EAC : des actions interprofessionnelles ?

60

Éducation aux médias

61

Vie littéraire : développer la coopération interprofessionnelle

62

Rencontres interprofessionnelles

63

Total Festum



VI. DIFFUSION

- 65 Diffusion et valorisation du patrimoine écrit, sonore et graphique
- 67 Diffusion des œuvres de création
- 68 Sur-diffusion des catalogues des éditeurs
- 69 Coopération internationale



VII. PASSERELLES AVEC D'AUTRES DOMAINES

- 73 L'audiovisuel
- 76 Diffusion de la musique en médiathèque
- 77 Le spectacle vivant : pour un renforcement de la diffusion des ouvrages
- 78 Culture scientifique en bibliothèque
- 79 Passerelles avec les Universités et laboratoires de recherche
- 81 Lien avec des structures de formations d'animateurs ou d'éducation populaire



VIII. FONCTIONS SUPPORTS

- 83 Communication
- 87 Administration



91 CONCLUSION



93 ANNEXES





Introduction



«Je suppose que nous échappons
de temps en temps au raisonnable,
et que c'est alors seulement
que nous tombons parfois dans le vrai.»

BERNARD NOËL

in *La Comédie intime*, Œuvre IV, éd. P.O.L., 2013

Il y a 3 ans, nous concluons notre édito sur les mots de Patrick Boucheron : « *Ce qui surviendra, nul ne le sait, mais chacun comprend qu'il faudra, pour le percevoir et l'accueillir, être calmes, divers et exagérément libres* ». Nous ne croyions pas si bien dire, tant notre période est marquée par l'incertitude et notre siècle par l'imprévisible avant même que d'avoir 2 ans : des différentes secousses terroristes (11 septembre 2001, Madrid 2004, Londres 2005, Charlie et 13 novembre 2015) à la crise économique structurelle de 2008, de la remise en cause des financements de la culture (crise de l'intermittence 2003/13, baisse des dotations) à la crise de la démocratie représentative (abstentions aux élections, vague de contestation des Gilets Jaunes débutée à l'automne 2018) et jusqu'à la crise sanitaire et économique en cours en raison de la pandémie Covid-19.

Parce que nous ne nous résolvons pas à ce que les Lucioles, chères à Pier Paolo Pasolini¹, puissent cesser de briller, et parce que ces crises révèlent une impérieuse nécessité de « communs » et de sens, nous nous attacherons à revisiter nos manières de faire culture et art à l'aune de la transition écologique et des enjeux de biodiversité, de durabilité, de démocratie et de coopération.

Dans ce vaste tout, et de notre (petite) place, nous continuerons donc à « tenter, braver, persister »² afin de réaffirmer ce qui fait notre force : être un lieu de dialogue, d'actions et de réflexions pour percevoir les transformations à l'œuvre dans la société et dans la filière et, autant que faire se peut, être des acteurs de ces mutations comme de la co-construction de politiques publiques en faveur de nouvelles dynamiques collectives et de l'émancipation individuelle.

Ce projet d'activité 2021/23 est le fruit de ces réflexions, menées par l'équipe d'Occitanie Livre & Lecture avec les professionnels de la filière et avec le soutien de la Région Occitanie / Pyrénées -Méditerranée et de la DRAC Occitanie, qu'ils en soient tous ici remerciés.

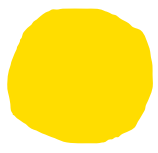
Serge REGOURD

Président d'Occitanie Livre & Lecture

1. Lettre à Franco Farolfi, Bologne janvier-février 1941, in *Correspondance générale 1940 à 1975*, Paris, Gallimard, 1991

« Il vuoto del potere in Italia », in *Corriere della Serra*, 1^{er} février 1975

2. Patrick Boucheron, Collège de France, Leçon inaugurale, 17 décembre 2015.



Interface & coopération





Ressources

1. OBSERVATION DE LA FILIÈRE EN RÉGION, CHIFFRES-CLÉS, ÉGALITÉ F/H

À la croisée des politiques publiques nationales et régionales, Occitanie Livre & lecture réalise tous les 2 ans une **étude de l'ensemble des professionnels du livre de la région** pour mesurer le développement et la pérennité de leur activité sur le territoire.

Outil pionnier en 2016, les Chiffres-clés ont été reconduits en 2019 et feront l'objet d'une **3^e édition en 2021**, édition d'autant plus importante au regard de la situation sanitaire que nous avons traversée. Il permettra de compléter les données issues de l'enquête Covid réalisée au printemps 2020.

Cette observation de la filière en région est basée sur l'analyse des chiffres et éléments dont nous disposons dans notre base de données RIC (Réseau Information Culture, voir ci-dessous), que nous actualisons tout au long de l'année et d'enquêtes menées auprès des professionnels par le biais de questionnaires en ligne. Ces dernières portent sur des **items communs aux différentes collectes**, de manière à **suivre les évolutions de la filière** tout en choisissant pour chaque secteur un axe d'approfondissement particulier qui nous semble à cet instant un sujet à mettre en lumière. Nous avons par exemple choisi pour 2021 d'évaluer le niveau et besoin de formation en librairie ou encore de continuer à sensibiliser sur la précarité économique des auteurs.

Les données relatives à la lecture publique seront à nouveau récoltées auprès de l'Observatoire de la Lecture Publique, en lien avec la Drac Occitanie.

Tous ces éléments nous permettent de produire une **cartographie** des professionnels du livre en Occitanie, d'analyser précisément le **paysage de ce secteur** et de mesurer l'**impact des projets et des politiques publiques** menés en sa faveur.

Elles nous sont également précieuses pour continuer à œuvrer pour le respect de la chaîne du livre et axer nos priorités de formation et d'accompagnement.

Dans le cadre de sa participation à la Fill et de ses rapports avec les institutions nationales (ministère de la Culture et de la communication, Centre national du livre...), Occitanie Livre & Lecture participe chaque année aux enquêtes qui sont menées par celles-ci, notamment pour les aides à la librairie ou l'éducation artistique. Ces enquêtes, et plus généralement les ressources et outils élaborés par l'agence, le sont en lien étroit avec celles de la Fill, afin de **disposer de données comparables avec celles d'autres territoires** et de la France en général. Cette collaboration interrégionale et nationale reste le gage de l'intérêt des statistiques et données chiffrées, ainsi que la manière la plus efficace de **promouvoir les grands enjeux du livre à l'échelon national** voire international.

En lien avec les données collectées lors des états généraux de l'égalité et les différentes productions des adhérents de la FILL, tels les chiffres-clés, des publications ou des interventions en région, et dans le droit fil de la parution du rapport Racine soulignant que, parmi les autrices et les auteurs : « les jeunes et les femmes sont particulièrement exposés aux difficultés socio-économiques », la FILL a impulsé la réalisation d'un dossier numérique consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la filière du livre, à paraître courant 2021. Ce dossier sera complété des échanges issus des états généraux de l'égalité, proposés par la Charte. Il figurera dans les pages du site de l'agence, en tant qu'outil de prospective et de référence.

Afin d'assurer ces différentes missions d'observation, l'agence prévoit de se doter d'un **logiciel d'enquête et d'analyse des données**. Cet outil lui permettra de fluidifier la phase de collecte des données mais aussi d'enrichir son analyse des informations recueillies grâce aux fonctionnalités dédiées du logiciel (tris croisés, calculs automatiques...). Cet outil permettra d'envisager sereinement la réalisation d'études renforcées afin d'établir pour la première fois, depuis la création de la Région, un état globalisé des lieux de la librairie et de l'édition en Occitanie. Ces études pourraient être envisagées en 2022.

2. SITE INTERNET, ANNUAIRES, RIC

Occitanielivre.fr, partage d'informations et de ressources

Le site Internet d'Occitanie Livre & Lecture est le lien direct avec les professionnels du secteur. Il est le **portail de l'actualité** de l'agence : rencontres et journées d'étude, calendrier et modalités des aides aux acteurs du livre, programme d'action de l'agence. Il est aussi la vitrine de la politique régionale de soutien et d'accompagnement des acteurs du livre et de la lecture.

Le site est un moyen de partager les ressources collectées dans la base de données du RIC. **L'annuaire en ligne**, consultable sans conditions, regroupe plus de 3 000 fiches professionnelles d'autrices et auteurs, maisons d'édition, librairies, bibliothèques, acteurs du patrimoine et de la vie littéraire. Ce partage de ressources reflète notre volonté de mettre en réseau les acteurs du livre et de la lecture du territoire, de faciliter les échanges et la coopération de tous les maillons de la chaîne du livre.

Les **informations professionnelles** sont largement diffusées. Dans le cadre de la dématérialisation de l'instruction des aides publiques, le site Internet de l'agence est en effet l'outil de référence pour déposer une demande d'aide. Par ailleurs, toutes les informations en provenance des partenaires d'Occitanie Livre & Lecture (Région, État, CNL, FILL etc.) sont systématiquement relayées.

Le calendrier de la vie littéraire en région constitue une ressource très consultée. Cet agenda en ligne diffuse la plupart des rendez-vous littéraires, salons, rencontres, festivals du livre, offrant ainsi une vitrine valorisante pour les structures organisatrices en région.

Les **annonces en ligne** rassemblent offres d'emploi et de stages, appels à candidatures pour des résidences de création, appels à projets ou prix littéraires et la partie Formations, les formations professionnelles proposées dans les différentes branches métier.

La participation de l'ensemble de l'équipe à la création des contenus du site Internet www.occitanielivre.fr permet d'offrir des pages variées - actualités, dossiers, boîtes à outils... - et de conserver une vigilance partagée quant aux améliorations possibles. L'entretien des pages pérennes, l'enrichissement régulier de l'agenda, des formations et des annonces sont le gage d'un **trafic important et d'une pleine satisfaction de nos publics**.

En lien avec la structuration et la cohérence de notre image, des recommandations en termes **d'esthétique pour l'iconographie publiée en vignettes** sur le site pourraient être élaborées, voire intégrées dans un guide d'utilisation du site Internet pour les collaborateurs.

Le processus d'adhésion en ligne est en cours de simplification que ce soit pour les utilisateurs ou pour les gestionnaires, ce qui inclut un élargissement des fonctionnalités attribuées aux comptes utilisateurs. Un troisième niveau de compte est en cours de création, intermédiaire entre les professionnels et les adhérents ; il s'agit des « référencés à l'annuaire ». Cela permettra une gestion des comptes en escalier : ouverture d'un compte professionnel par défaut, qui peut uniquement déposer des demandes d'aide et un dossier de candidature à l'annuaire. Si l'utilisateur est dans l'annuaire, l'administrateur le passe en compte référencé, il peut alors poster des annonces, événements et formation, et a accès toute l'année au module d'adhésion et de paiement en ligne. L'utilisateur peut alors accéder au compte adhérent avec toutes ses fonctionnalités.

Le module « Parutions en région » (fenêtre de promotion des parutions/nouveautés des auteurs et éditeurs implantés en Occitanie) est en cours de développement pour une mise en ligne au dernier trimestre 2020 ou début 2021.

Un module « Petites formes pour lieux du livre » présentant diverses formes de représentations proposées par des auteurs et autrices, des compagnies... dans laquelle les professionnels prescripteurs et organisateurs pourront trouver des sources d'inspiration et de programmation, pourra être envisagé fin 2021 ou début 2022.

Le RIC, base de données agile

Le Réseau Information Culture (RIC) est un système d'information commun aux centres de ressources territoriaux dans les domaines du spectacle vivant, du livre, de l'audiovisuel et des arts visuels. Initié par la Cité de la musique, le RIC est aujourd'hui soutenu par la Philharmonie de Paris qui en assure la gestion et le développement. Grâce au copilotage de la Fill, la plupart des agences du livre utilisent cette base.

Ce logiciel permet la mise à jour quotidienne des 6 000 fiches de professionnels du livre et de la lecture en Occitanie. Elle s'enrichit continuellement de nouveaux contacts mais aussi de données plus précises en vue d'établir des statistiques et des cartographies.

Le RIC permet également de produire des documents ressources (extraction de listes, bibliographies, fiches exportables vers le site Internet de l'agence, etc.). Autant d'informations quotidiennement utiles aux chargées de mission, pour assurer le suivi des accompagnements réalisés auprès des professionnels : demandes d'aides allouées, demandes de bourses d'écriture etc.

Une nouvelle version de RIC est sortie il y a quelques mois. Suite à notre demande en février 2020, l'installation sur le serveur et les postes est prévue. Les évolutions sont importantes et rendent l'interface plus simple et agréable à utiliser. Une formation de l'équipe à cette nouvelle version est comprise avec l'installation.

L'agence collaborera aussi avec les services Région pour le **projet « Open data »**, afin de permettre un échange de données et une meilleure visibilité des acteurs du livre et de leurs activités sur les différents outils régionaux liés à cette application de la loi de 2015 "Pour une démocratie numérique".

3. CENTRE DE DOCUMENTATION

L'agence dispose d'un centre de documentation. Elle reçoit continuellement les **ouvrages des éditeurs et des auteurs de la région** et mène une politique d'acquisition modeste mais régulière. Un **fonds documentaire** proposant des ressources professionnelles autour des métiers du livre, leurs enjeux et évolutions, est également constitué.

Un stagiaire sera recruté au printemps 2021 auprès du Département Documentation, Archives et Médiathèques de l'Université Toulouse Jean Jaurès (DDAME) pour le **catalogage d'un fonds important d'ouvrages sur le site de Toulouse**. Il s'agira d'œuvrer à sa valorisation et communication en direction des professionnels du livre.

Le fonds du site de Montpellier est quant à lui géré dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en lien avec la Licence professionnelle « Métiers de l'Information : veille et gestion de ressources documentaires » de l'Université Montpellier Paul-Valéry.

4. ASSISTANCE JURIDIQUE

Ce service fait partie des actions pérennes d'Occitanie Livre & Lecture. Il permet aux professionnels d'obtenir des **renseignements sur l'application du droit de propriété intellectuelle** ainsi que sur la **légalisation encadrant la vente de livres** et plus ponctuellement d'accompagner des structures dans leur fonctionnement (création d'entreprise, évolutions statutaires par exemple). Pour les autrices et les auteurs, l'assistance juridique constitue un appui inestimable, un premier levier vers une meilleure compréhension de leur engagement contractuel. Elle leur apporte également des outils pour l'appréhension d'une situation potentiellement litigieuse dans l'exercice de leur métier.

Cette mission dépasse le simple cadre de l'information due aux professionnels du livre en région. Elle **permet à l'agence de mener une veille permanente sur les usages et leur évolution**, de suivre au plus près les problématiques juridiques qui sous-tendent la filière du livre, au premier plan desquelles se trouve la question du droit et du statut des auteurs. C'est également une **fenêtre d'observation des nouvelles pratiques** liées au numérique.

Le fonctionnement de l'assistance juridique est désormais bien connu des professionnels :

1. Premier réflexe : consulter la base de données des fiches juridiques

Chaque fiche répond à une question précise que les professionnels peuvent être amenés à rencontrer. Par exemple : Quelles sont les obligations de l'éditeur ? Qu'est-ce que l'exception de courte citation ? La lecture en public et la propriété littéraire et artistique...

Via l'action menée par la Fédération Interprofessionnelle du Livre et de la Lecture (FILL), plusieurs agences ont mutualisé leurs ressources juridiques. De plus Occitanie Livre & Lecture produit chaque année 6 nouvelles fiches thématiques.

> Plus de 90 questions/réponses sont consultables à tout moment et sans attente sur le site de l'agence.

2. Si les professionnels du livre recensés en Occitanie n'ont pas trouvé réponse parmi les fiches disponibles ou souhaitent un conseil.

Ils peuvent adresser une question détaillée à l'agence. Après s'être assurée de sa recevabilité et en avoir informé le demandeur, la question est transmise au cabinet d'avocat qui propose soit un entretien téléphonique, soit une réponse écrite.

3. Résoudre les différends par la médiation

La consultation d'un avocat permet d'apporter des réponses aux questions des professionnels mais ne permet pas toujours de solutionner toutes les situations. En effet, une fois renseignés sur leurs droits, certains professionnels n'ont pas nécessairement les ressources pour les faire valoir.

Pour favoriser la résolution d'un plus grand nombre de situations et d'encourager le respect de pratiques éthiques entre les acteurs du territoire, Occitanie Livre & Lecture, en partenariat avec le Cabinet Le Stanc, propose un service de médiation. Il s'agit un processus de règlement extrajudiciaire des litiges, reconnu par la loi, par lequel deux ou plusieurs personnes tentent de parvenir à un accord pour résoudre à l'amiable un litige qui les oppose. Ils sont accompagnés au cours de ce processus par un tiers, le médiateur.





Coopération avec les réseaux économiques et ESS

D'après les données publiées à l'occasion du dernier Forum Entreprendre dans la Culture, organisé par le ministère de la Culture, le poids économique de la culture est évalué à 44,5 milliards d'euros en France, soit 2,2 % de l'économie française. La filière emploie par ailleurs 620 000 personnes, l'équivalent de 2,4 % des actifs. La filière du livre est un des secteurs clés des Industries culturelles ; **la branche édition représente à elle seule 2,5 milliards et 12 000 actifs**. Pleinement consciente des enjeux que représente le monde du livre dans **le tissu social et économique, l'agence entretient et développe un réseau de partenaires**. Ci-après, quelques exemples de l'action d'Occitanie Livre & Lecture.

Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation – SRDEII

Le SRDEII constitue le cadre politique de référence pour l'action de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional pour la période 2017-2021. Ainsi lors de la rédaction de ce document, l'agence a **participé aux ateliers de réflexion et a fait part de son expertise** dans les champs la concernant.

Chambres de commerce et d'industrie – CCI

La CCI Occitanie compte 13 établissements territoriaux. Lorsqu'elle accueille des porteurs de projets désireux de créer, reprendre, céder une entreprise, l'agence du livre propose systématiquement un **co-accompagnement avec la CCI**. Spécialisés dans l'accompagnement des entreprises, ces établissements ont par ailleurs des conseillers qui disposent d'une connaissance approfondie des territoires, de leurs dynamiques et des opportunités qui existent. Par ailleurs, les CCI proposent un panel de formations et sont en capacité de guider les entrepreneurs vers les dispositifs d'aides directes dédiées au monde de l'entreprise.

Agence de développement économique - AD'OCC

« L'agence est le bras armé de la Région en termes de développement économique, d'innovation et de soutien à l'emploi. A ce titre, elle déploie les dispositifs de financement définis par la Région pour ancrer durablement l'emploi sur le territoire. »

Ad'Occ est dédiée à l'accompagnement des filières industrielles matures en Occitanie : agroalimentaire, viticulture, transports intelligents, mobilité, énergie et éco-industries, aéronautique et spatial, numérique, nautisme et littoral.

Il s'agit pour Occitanie Livre & Lecture d'un **interlocuteur privilégié pour toutes les questions en lien avec les enjeux du numérique et de l'innovation au sein de la filière** du livre (Voir chapitre 4.1.2 Innovation et économie du livre).

Un premier accompagnement commun a pu être mené en 2020 via le Pass Commerce de la Région. Celui-ci a pu bénéficier à une nouvelle librairie (Marciac, Gers) s'inscrivant dans le cœur de cible de ce dispositif qui œuvre au maintien, à la création et au développement d'activités de commerce ou artisanat de proximité. **Il revient donc à l'agence de poursuivre ces accompagnements ciblés et adaptés en tenant compte de la spécificité de chaque territoire et des dispositifs dédiés qui leur sont rattachés.**

France Active

Jusqu'alors, comme avec les CCI, l'agence s'attachait à orienter les porteurs de projets vers les dispositifs de soutien, entre autres, de France Active. En 2020, un premier suivi commun de porteur de projet librairie a été initié. Occitanie Livre & Lecture s'attachera à **poursuivre ces échanges** en amont des commissions d'attribution des aides respectives.



Pôle associé régional

La convention de **Pôle Associé Régional Occitanie** signée pour la période 2020-2024 permet de réunir la Bibliothèque nationale de France, la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, la DRAC Occitanie et Occitanie Livre & Lecture pour mettre en œuvre une politique patrimoniale concertée à l'échelle régionale.

LES OBJECTIFS DE LA COOPÉRATION SONT DÉCLINÉS SELON TROIS AXES :

- **le signalement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés d'Occitanie et leur valorisation**, notamment par le biais d'opérations de conversion rétrospective et de catalogage ;
- **la valorisation numérique des collections patrimoniales** conservées par les établissements documentaires d'Occitanie : intégration dans Gallica de fichiers numériques, numérisation, interopérabilité des bibliothèques numériques, structuration de données et de métadonnées, éditorialisation et médiation des corpus numérisés, notamment au travers des portails régionaux dédiés ;
- **la conduite de projets scientifiques et culturels** susceptibles d'accompagner de manière pertinente les actions décrites ci-dessus (journées d'études, colloques, etc.) ; l'échange de contenus et de pratiques dans la perspective des événements culturels organisés en région Occitanie ; la valorisation par le Pôle associé des ressources d'intérêt local et régional de Gallica sur ses sites et auprès de ses publics, notamment dans le cadre d'opérations de médiation, afin d'en faciliter la réutilisation par des publics divers.

1. ORGANISATION DE LA COOPÉRATION

La coopération est organisée en plusieurs instances. En tant que correspondant opérationnel, Occitanie Livre & Lecture en anime les réunions.

Le comité de pilotage réunit les signataires du Pôle Associé Régional et est l'interlocuteur direct de la Bibliothèque nationale de France.

La commission Patrimoine est le lieu d'échanges d'informations et de débats. Elle réunit deux fois par an l'ensemble des établissements détenteurs de fonds patrimoniaux (bibliothèques territoriales et universitaires, services d'archives départementales et municipales, musées). Instance de réflexion et de propositions s'appuyant sur l'expertise des professionnels du territoire, elle définit les orientations de travail et valide les actions prioritaires proposées par les groupes de travail.

Y sont présentés le bilan des actions et les perspectives en matière de signalement, de numérisation et de valorisation et sont également valorisées les actions remarquables portées par les professionnels du territoire.

Des membres, dits « permanents », représentatifs du territoire et de la diversité des établissements, sont nommés parmi les professionnels. Ils s'engagent à participer activement aux travaux et réflexions de la commission et pourront être sollicités si un arbitrage est nécessaire.

Les groupes de travail (signalement, numérisation et valorisation) permettent la mise en œuvre concrète des actions et se réunissent selon les besoins des projets, 2 à 3 fois par an. Ils sont constitués de professionnels volontaires. Les comptes-rendus des échanges sont largement diffusés à l'ensemble des professionnels.

2. Recensement des fonds patrimoniaux

Occitanie Livre & Lecture a coordonné des opérations de recensement des fonds patrimoniaux et de description de ces fonds dans le RNBFD (Répertoire national des Bibliothèques et Fonds Documentaires). En 2021, l'agence s'attachera à **enrichir le RNBFD par de nouvelles descriptions** de fonds patrimoniaux, avec pour objectif la **constitution de corpus nécessitant des opérations de signalement spécifiques** qui pourront constituer les phases successives du Plan régional de signalement.

3. PROGRAMME DE SIGNALEMENT DES FONDS

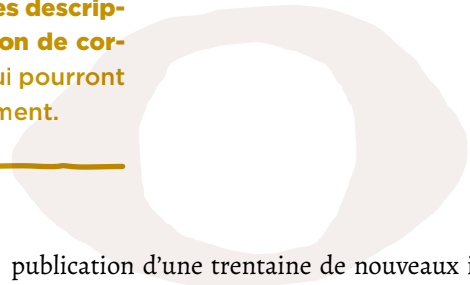
Ce programme a pour objectif l'informatisation des catalogues papier et le catalogage des fonds patrimoniaux de bibliothèques municipales, d'archives et de musées (fonds anciens, locaux ou spécialisés). Il doit permettre à ces fonds d'obtenir une **plus grande visibilité** en intégrant le logiciel de gestion de l'établissement concerné : le Catalogue Collectif de France (CCFr) ou le Catalogue général des manuscrits (CGM) de la Bibliothèque nationale de France.

Occitanie Livre & Lecture **coordonne les actions de catalogage ou de conversion rétrospective** qui sont réalisées dans le cadre du Pôle associé régional et donc soutenues financièrement par la BnF entre 30 % et 50 % du coût de l'opération, ainsi que dans le cadre de l'Appel à Projet Patrimoine Écrit du Service Livre et Lecture (50 %) du ministère de la Culture.

La première phase du plan régional de signalement, démarrée en 2019, s'est concentrée sur les collections de manuscrits et fonds d'archives privées pour mettre à jour la description des fonds dans le CGM. La méthodologie définie pour cette première phase s'est inspirée de l'expérimentation, menée sur le territoire de Champagne-Ardenne et coordonnée par l'agence Interbibly.

Un groupe de travail avait été spécifiquement créé pour définir la stratégie du plan régional. Il avait souhaité un **traitement de l'ensemble du territoire régional dès la première phase** du plan. Il a donc été décidé d'inclure dans le plan dès la première phase un maximum d'établissements souhaitant y participer et de découper le territoire en plusieurs zones géographiques à traiter simultanément.

L'objectif de cette première phase du plan était de **créer une dynamique régionale** autour du signalement par la mise en œuvre d'une coopération entre 23 établissements et de **valoriser le patrimoine documentaire régional** en enrichissant le CGM par la



publication d'une trentaine de nouveaux instruments de recherche.

L'objectif de cette première phase semble être atteint, un effet synergique se produit, car le groupe de travail est devenu plus globalement un groupe de travail « Signalement » qui se réunit désormais régulièrement et définit les axes de travail à approfondir et à mener sur le territoire régional.

La nouvelle phase du plan de signalement pour 2020/2021 conserve les mêmes objectifs et reflète l'avancée de la réflexion et l'évolution de la dynamique régionale en incluant imprimés, manuscrits et fonds d'archives privées.

Pour 2020/2021, l'agence coordonnera plusieurs opérations de conversion rétrospective de catalogues ou de catalogage de fonds d'imprimés, de fonds de manuscrits ou de fonds d'archives privées dans le cadre du Plan régional de signalement.

4. PROGRAMMES DE NUMÉRISATION

Le Pôle associé régional s'attache à traiter deux corpus bien définis : la presse ancienne locale et régionale ainsi que les publications des sociétés savantes.

Le programme de **numérisation de la presse ancienne locale et régionale** constitue une priorité de longue date pour le Pôle Associé. À ce jour, plus d'un million de vues ont été numérisées dans ce cadre.

Trois axes thématiques sont éligibles à la numérisation :

- titres d'informations générales antérieurs à 1944
- publications en série relatives au thermalisme
- publications en série relatives au vin et à la viticulture

Les annuaires départementaux peuvent aussi intégrer le corpus numérisé.



Les **modalités de mise en œuvre et de financement** sont les suivantes :

La Bibliothèque nationale de France valide les propositions du corpus et finance l'opération à hauteur de 50 %.

Le coût restant est partagé par les établissements détenteurs des fonds (30 %) et la Région Occitanie (20 %).

Un **marché à bon de commande** passé en 2019 avec la société ARKHENUM permet d'envisager cette opération sur une période de 4 ans, jusqu'en 2022, date à laquelle un nouvel appel d'offre sera relancé.

Les **conventions avec les établissements partenaires** ont été signées pour la même période que la convention quinquennale du Pôle Associé (2020-2024), afin d'alléger les procédures administratives jusque-là annuelles.

Le **calendrier annuel** permet une bonne coordination des opérations :

- appel à propositions à l'été N-1
- constitution et validation du corpus par le groupe de travail numérisation et la BnF ainsi que signature des conventions à l'automne N-1
- réunion de lancement et enlèvement des collections au 1er trimestre de l'année N
- numérisation, indexation et océrisation au premier semestre de l'année N
- contrôle des données numérisées à l'automne N
- corrections, remise des disques durs et retour des collections en fin d'année N

Le **corpus définitif** sera validé à l'automne 2020, mais certains titres sont déjà pressentis, comme **La Chronique mondaine, littéraire et artistique**, publiée à Nîmes de 1892 à 1944 (Carré d'Art bibliothèque de Nîmes), **L'Écho de l'Hérault**, publié à Pézenas, de 1884 à 1944 (Archives départementales de l'Hérault) ou encore **Le Patriote Albigeois. Journal de la démocratie du Tarn**, publié à Albi, de 1869 à 1922 (Archives départementales du Tarn).

Le **groupe de travail « Numérisation »** se réunira à plusieurs reprises pour le suivi du projet, mais également pour aborder les questions de mise en ligne des documents et de leur valorisation sur les portails régionaux.

La **conservation pérenne des données numérisées** sera spécifiquement étudiée. Il s'agit de s'assurer de la **conservation** du document dans son intégrité, de **l'accessibilité** du document (obsolescence matérielle, logicielle et des formats) et de préserver l'intelligibilité. Il s'agira d'établir les solutions existantes, d'en déterminer le coût et d'envisager peut-être des solutions mutualisées.

Plusieurs acteurs nationaux et régionaux seront consultés en ce sens :

- **La Bibliothèque nationale de France** ouvre son système d'archivage numérique SPAR (Système de Préservation et d'Archivage Réparti) à d'autres organisations ; celui-ci permet la préservation sécurisée de leurs données à très long terme.
- **Le C.I.N.E.S.** (Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur) est un établissement public national, basé à Montpellier (34) qui a depuis 2004 une mission nationale d'archivage numérique pérenne du patrimoine scientifique.
- **Le Centre national du microfilm et de la numérisation** (CNMN) construit dans le parc du château d'Espeyran à Saint-Gilles (30), est l'émanation du service interministériel des Archives de France consacré à la conservation des collections de microfilms de sécurité et des supports optiques numériques des archives nationales et territoriales.
- **Le CIRDOC** (Béziers, 34) a préparé par le passé un projet qualitatif de *datacenter* fondé sur le modèle OAIS, financé par l'Union Européenne.
- **Les collectivités territoriales** (Métropoles, Départements et Région) engagées dans une réflexion pour la mise en œuvre de projets de systèmes d'archivage électronique (Toulouse Métropole, Département de Haute-Garonne, Région Occitanie...) pourront aussi être sollicitées.

Filière « Partenaires » de la BnF

Occitanie Livre & Lecture participe à la filière « Partenaires » de la BnF pour faire numériser les revues savantes et scientifiques publiées en région. Ce programme permet de **compléter les lacunes des collections nationales** afin de viser à l'exhaustivité des ressources en ligne.

Chaque année, l'agence coordonne la préparation des collections et leur envoi au centre technique de la BnF.



Aide à la conservation préventive

Occitanie Livre & lecture accompagne les établissements de conservation à la mise en œuvre d'actions de conservation préventive par le **diagnostic** de l'état des collections et du lieu de conservation pour détecter les problématiques et ainsi prévenir les dommages, par la **mutualisation** de conditionnement pour protéger les collections, et par le **traitement** suite à des sinistres par des opérations de séchage, de décontamination ou de dépoussiérage pour stopper la dégradation.

Occitanie Livre & Lecture a conventionné avec une **structure d'expertise**, qui sur demande d'un établissement, intervient sur place pour **effectuer un diagnostic sanitaire** (rédaction d'un rapport et élaboration de préconisations). Le rapport est systématiquement remis à la collectivité ainsi qu'à la DRAC en vue de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la préservation du patrimoine.

De façon plus générale, Occitanie Livre & Lecture assure un service d'information pour les bibliothèques patrimoniales en les orientant vers les dispositifs de l'État et de la Région en faveur du patrimoine.

Occitanie Livre & Lecture a acquis du **matériel de conservation** dans l'objectif de **mutualiser les moyens et de les prêter aux établissements**. Selon les préconisations, les établissements de la région peuvent emprunter pour la durée nécessaire le matériel suivant :

- Aspirateur à filtre microbactérien : deux aspirateurs de la marque Muntz (modèle 777) sont disponibles pour des campagnes de dépoussiérage sur les fonds. Les aspirateurs sont accompagnés d'embouts et de deux brosses en poil de chèvre et crin de cheval.
- Dispositif anti-moisissures : une Chambre 40 (Page à page conservation) qui est un dispositif pour du séchage d'urgence de livres en cas de sinistre ou pour créer les conditions d'une quarantaine sèche préalable à la décontamination.
- Thermo-hygromètres : des thermo-hygromètres sont disponibles pour mesurer pendant un temps donné la température et le taux d'humidité d'une pièce accueillant un fonds patrimonial.



Plans de conservation partagée

« Les PCPP offrent l'assurance qu'un dés-herbage ciblé ne se fait qu'avec la certitude qu'au moins un exemplaire complet du titre soit conservé et disponible, dans au moins un établissement participant au Plan, pour répondre au besoin essentiel des chercheurs, enseignants, étudiants, et citoyens. »

JULIE MISTRAL

Les plans de conservation partagée des périodiques en France : un état de l'art quantitatif et qualitatif, ABES, janvier 2020

1. PLAN DE CONSERVATION PARTAGÉE DES PÉRIODIQUES(PCPP)

PCPP Ouest

Le PCP permet aux établissements partenaires de mettre en place une politique documentaire concertée et répartie pour pouvoir proposer à leurs publics des collections complètes, en bon état, répertoriées et localisées. La poursuite du renouvellement des conventions entre les partenaires actuels des PCP et la prospection des nouveaux pour le développement de l'axe de conservation autour des arts est une priorité pour l'agence.



La journée d'étude organisée conjointement avec le Centre Régional (CR) 46 Sudoc-PS fin décembre 2020 au Museum d'Histoire Naturelle de Toulouse a permis de réaliser un **bilan du PCP**, d'**explorer les types de recherches** réalisées sur les corpus de périodiques et d'**envisager les évolutions à venir**, notamment à travers le développement de nouvelles formes de partenariats.

Lorsqu'un établissement documentaire gère des périodiques, les notions de sauvegarde et de valorisation sont traversées par une obligation de complétude et de précision. Notre accompagnement et l'identification des MOOKS (Magazine + Book = Mook) à intégrer au plan est en cohérence avec l'évolution des collections des bibliothèques. La fiabilisation des données constitue une partie importante du travail et afin de consolider les données se trouvant signalées sur le Sudoc, les évolutions prévues pour les années à venir traiteront de la mise en cohérence des listes des titres conservés.

PCPP Est

Suite à plusieurs enquêtes successives et à la participation d'établissements documentaires variés (bibliothèques de lecture publique, universitaires, de services d'archives municipales, départementales et spécialisées), le **corpus des titres locaux et régionaux conservés** au titre du plan de conservation partagée est de **304 titres**. À ce jour, **36 établissements partenaires** (bibliothèques et archives territoriales) ont pu se positionner comme **établissements de conservation**.

Le travail préalable au lancement du plan fin 2020 a permis d'inciter un grand nombre d'établissements à **intégrer le réseau du SUDOC-PS** en signalant leurs états de collection.

Cependant, les professionnels ont souhaité que le texte de la convention liant leurs collectivités territoriales au centre régional du SUDOC-PS intègre l'existence de projets de coopération, tel le plan de conservation partagée, pour éviter de multiplier les conventions sur ce projet.

Après une longue période de gestation, la période 2021-2023 verra donc le **développement de ce plan de conservation partagée**. Une journée de bilan annuelle réunira les différents partenaires pour envisager les réajustements et évolutions nécessaires.

2. PLAN DE CONSERVATION PARTAGÉE DES FONDS JEUNESSE (PCPJ)

C'est en 2005 qu'a été déterminé le cadre de fonctionnement du plan de conservation partagée régional. Depuis 15 ans, une cinquantaine de bibliothèques confirment leur investissement. **La conservation** est toutefois encore **une démarche fragile** et la **valorisation du livre jeunesse** reste un **combat à mener pour assurer la pérennité** des fonds.

Avec la crise que nous avons traversée en 2020, la littérature pour la jeunesse et l'ensemble des acteurs de sa médiation ont **fait preuve de créativité**. Pour Occitanie Livre & Lecture, cela a été l'occasion de programmer un projet de valorisation en accord avec les attentes actuelles.

L'agence et le comité de pilotage poursuivront leur volonté d'**intégration des nouveaux établissements** au plan de conservation. Nous continuerons à encourager les bibliothécaires à **impliquer leurs établissements dans cette opération selon leurs moyens**, pour développer une plus grande diversité des axes de conservation, notamment pour se positionner sur de petits segments de la production éditoriale. Le système logistique est efficace, c'est pourquoi **l'organisation des mouvements de collections et de leur valorisation** reprendra son rythme habituel dès 2021.

Les objectifs du plan de conservation pour la jeunesse sont toujours en lien avec la connaissance de l'histoire de cet objet culturel pour l'enfance. Se familiariser avec des techniques du processus de création et connaître les différents genres, ainsi qu'encourager une bonne transmission des auteurs, éditeurs, médiateurs, pédagogues et bien d'autres, est essentiel.

Héritages Imaginaires

Les journées du cycle « Héritages Imaginaires » reprennent leur cadence avec un rythme bienal. Nous nous attacherons en 2021 à reprendre l'organisation initialement prévue en 2020 avec les partenaires de notre plan de conservation, la médiathèque départementale du Gers et les Estivales de l'illustration.



Objet multimédia de valorisation des collections conservées

De plus, nous programmons de développer un objet multimédia, qui pourra aborder un panel de diverses thématiques conservées, ceci permettra de donner du sens à la conservation des fonds et contrer le manque de visibilité auquel ils se heurtent. Cet objet s'inscrit tout naturellement dans les outils de médiation et de valorisation du patrimoine développés par l'agence. Ce travail implique une organisation plus soutenue de réunions pour assurer la qualité du résultat en accord avec les attentes de partenaires. (Voir Chapitre 6.2.2)

Exploration de la photographie dans la littérature jeunesse

Dans le cadre de la valorisation de son Fonds de Conservation jeunesse / FCJ qui s'insère dans le plan de conservation partagé régional, la Bibliothèque de Toulouse organise en février 2021 une exposition intitulée « Clic, clac, des photos, des histoires », autour d'ouvrages pour la jeunesse illustrée par la photographie. Cette exposition aura lieu à la Médiathèque José-Cabanis et sera accompagnée de divers supports et animations.

Le comité de suivi du PCPJ et l'agence accordent de l'intérêt aux diverses formes de valorisation réalisées sur ces fonds. Ils sont naturellement partenaires de la Bibliothèque de Toulouse pour organiser le travail en réseau lié à la valorisation de la thématique documentaire : « photographie », incluse au plan.

● Coopération dans le domaine de la vie littéraire

1. COMÉDIE DU LIVRE ET L'HISTOIRE À VENIR

La Comédie du livre

Avec plus de 35 ans d'existence, la Comédie du livre est l'une des plus anciennes manifestations littéraires d'Occitanie, dorénavant portée par Montpellier Méditerranée Métropole (MMM). La programmation est en lien avec un pays mis à l'honneur chaque année et l'actualité littéraire francophone.

Outre des stands de librairies où les autrices et les auteurs invités rencontrent leur public, les éditeurs régionaux ont également la possibilité de promouvoir leurs parutions et d'organiser des signatures (stand sous l'égide de la Région Occitanie). Aux alentours de la mi-mai et pendant 3 jours, la Comédie du livre propose des tables rondes, des lectures, et de nombreux événements conçus avec ses partenaires.

Dans ce contexte, Occitanie Livre & Lecture organise chaque année une dizaine de rencontres publiques ou professionnelles, restitutions, événements, voire ateliers.

Auteurs en lecture

Parmi elles, se déroule *Auteurs en lecture*, en partenariat avec Autour des auteurs (ADA), Cépages d'encre et la Maison de la poésie Jean-Joubert : les auteurs inscrits à l'annuaire de l'agence et/ou membres d'ADA, sont invités à proposer un texte faisant référence au pays invité. Un comité de sélection retient 7 à 8 œuvres parmi les propositions reçues. Les autrices et auteurs dont les textes sont sélectionnés sont alors accompagnés par une équipe de professionnels à la mise en voix et en scène de leurs écrits. Lors de la Comédie du livre, *Auteurs en lecture* devient une lecture publique de textes portés par la voix de leurs créatrices et créateurs. Si cette proposition est gratuite pour le public, les autrices et auteurs participants sont rémunérés par l'agence. Ainsi, *Auteurs en lecture* apporte son **soutien à la création régionale et accompagne les autrices et auteurs à la mise en voix** de leur création, au cours d'un événement public de portée nationale.

Parcours bib'

De même, le **parcours bib' de la Comédie du livre** est depuis 2013 le rendez-vous professionnel des bibliothécaires sur ce salon. Permettant une découverte privilégiée des éditeurs invités de la manifestation en matinée, il met également à l'honneur les acteurs en région, en proposant des rencontres avec des auteurs ou des éditeurs l'après-midi.

L'Histoire à venir

L'événement « L'Histoire à venir » est née à l'initiative de la librairie Ombres Blanches, du Théâtre Garonne, des équipes de recherche de l'Université Toulouse-Jean Jaurès et des éditions Anacharsis, avec le concours d'**Occitanie Livre & Lecture**.

Réengager le savoir, mettre la recherche en lumière, renouer le dialogue citoyen avec le passé et l'histoire, renforcer le pacte entre la démocratie et la connaissance : **voilà l'ambition de « L'Histoire à venir »**.

Pendant quatre jours, de midi à minuit, des historiens, des philosophes, des chercheurs en sciences sociales, des écrivains et des artistes viennent partager leurs idées et leurs recherches à travers **conférences, ateliers, échanges et mises en récit originales et inventives**. En venant à la rencontre de toutes et de tous, dans différents lieux de la ville, **ils feront de « L'Histoire à venir » la vitrine et le creuset des nouvelles façons d'écrire l'histoire**, pour que les possibles du passé ouvrent les manières de penser et de construire les possibles de l'avenir.

Occitanie Livre & Lecture continuera, dans le cadre du Contrat de filière signé avec la DRAC, le CNL et la Région, à accompagner cette manifestation.

2. AUTRES PARTENARIATS VIE LITTÉRAIRE

Une dynamique partenariale diversifiée

Occitanie Livre & Lecture, structure charnière de partenariat et de mise en réseau, inscrit son intervention dans une **logique de coopération et en dialogue permanent** avec les professionnels.

Elle participe au rayonnement de la vie littéraire en co-réalisant des événements avec plusieurs acteurs culturels sur l'ensemble du territoire dont l'identité littéraire et/ou artistique est affirmée (6 à 7 partenaires/an et une dizaine d'événements). L'objectif est de **susciter ou de soutenir des projets singuliers de création** et de **favoriser la rencontre** entre les auteurs et leurs lecteurs. Un partenariat fondé sur la réciprocité, selon des critères clairement définis :

- Exigence de la programmation : innovation, diversité, renouvellement, mais aussi à partir d'ouvrages de fond et des catalogues.
- Ouverture à un public large et particulièrement au public éloigné de la lecture.
- Respect de la filière du livre : toutes nos actions visent à créer les conditions d'existence d'un écosystème respectueux de ses acteurs et de leurs interactions.

L'agence accorde un **intérêt particulier aux apports interdisciplinaires et aux décloisonnements** culturels. Elle poursuivra à titre d'expérimentation les partenariats avec certains lieux de diffusion comme les manifestations littéraires et théâtres qui privilégient des projets originaux et hybrides : BD-concerts, adaptations d'albums jeunesse sur scène, lectures musicales, installations, etc.

Elle est également amenée à **nouer des partenariats avec de jeunes manifestations littéraires**, afin de les accompagner dans leur développement et leur professionnalisation, en lien notamment avec les engagements de la charte nationale des manifestations littéraires.

Elle sera **attentive à un ancrage territorial et à une répartition équilibrée du type de manifestations**. Pour 2021, plusieurs partenariats sont en cours de discussion dans de nouveaux départements : *L'Œil du Souffleur* (Ariège), *La filature du Mazel* (Gard), *Tapatoudi* (Hérault), *Les Mots l'émotion* (Pyrénées-Orientales), entre autres.





« Résidences à la page » : une nouvelle coopération

RÉSEAU RÉGIONAL DES RÉSIDENCES DE CRÉATION

Prospecter / Recenser / Insuffler

Les dispositifs de résidences sont de vrais leviers pour la circulation d'une littérature diverse et plurielle. Ils permettent de constituer un réseau de partenaires dans le domaine institutionnel, culturel et associatif. Un travail de prospection a été engagé dès 2018 ainsi qu'un **recensement des lieux de résidence** en région. Cet état des lieux a permis de déterminer les principaux critères de qualification de ces acteurs et de faire émerger les lignes de force qui font la singularité de notre territoire.

La journée d'étude organisée par Occitanie Livre & Lecture cette même année à la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon | Centre national des écritures du spectacle (CNES) a suscité plusieurs initiatives dont la **création d'un groupe exploratoire national** qui s'est réuni depuis, au Chalet Mauriac (St-Symphorien, 33) ou encore à La Marelle | Friche la Belle de Mai (Marseille, 13).

Intitulé « *Résidences pas secondaires* », il **organise chaque année des rencontres nationales** sur les résidences d'auteurs (journée d'étude : « Du réseau au rhizome » le 26 septembre 2019 (Bordeaux, 33) et journée d'étude : « Des résidences pas secondaires » à la Villa Marguerite Yourcenar, le 3 décembre 2020 (Saint-Jans-Cappel, 59) et **réinterroge le concept** à l'heure où de nouveaux modèles ne cessent de se développer.

Ancrer / Coordonner / Coopérer

Si les lieux qui favorisent le rayonnement, la vitalité, l'attractivité de la région Occitanie ont été identifiés, nous entrons à présent dans **une phase d'ancrage et de coopération** qui doit gagner en visibilité. Les responsables de lieux de résidence déjà réunis en 2018 puis en octobre 2020 trouvent là une opportunité de renforcer les complémentarités et les synergies. Un travail plus collectif basé sur des principes partagés, marque le **début d'un nouveau cycle**.

Le réseau régional « Résidences à la page » constitué sous l'impulsion d'Occitanie Livre & Lecture tient à tisser des liens entre les lieux d'accueil selon un **processus rhizomique et évolutif** (questionnements sur la multiplicité des formes et les modalités d'organisation, confrontation des pratiques). L'objectif est de réaliser des outils communs (chartes et conventions...) et d'**incarner les projets** d'une manière plus vivante (circulation des auteurs d'un lieu à un autre - comme cela s'est déjà produit - mutualisation de certaines actions : rencontres, expositions).

L'agence s'engage sur les points suivants :

- Réunir, animer et coordonner le réseau régional 1 à 2 fois/an.
- Être plus présente sur les lieux d'accueil en observation et en partage des processus de création et des partenariats qui s'y déploient.
- Poursuivre le dispositif d'aides directes aux auteurs accueillis et affirmer une ouverture à l'international (cf. chap. 2).
- Valoriser les lieux sur le site de l'agence et autres réseaux, ainsi que les partenaires et les auteurs.
- Encourager et accompagner les nouveaux porteurs de projets.
- Établir un dialogue plus serré avec la DRAC qui finance notamment les résidences de territoire et avec la Région qui finance les structures d'accueil.
- Favoriser la présence d'auteurs dans les territoires dépourvus d'une offre culturelle de proximité.
- Poursuivre l'implication au sein du réseau national « Résidences pas secondaires » et mettre en parallèle les travaux menés.

« Nous, porteurs de résidences d'auteurs et d'autrices, savons que nos lieux figurent parmi les leviers de la reconnaissance, de l'attention et de la rémunération que réclame ce travail « souterrain » et essentiel de l'écriture. Opérateurs non marchands, ancrés dans des territoires très divers, nous œuvrons quotidiennement, dans la durée, avec une patience impossible sur les tables de librairie ou dans les festivals, à l'inscription des artistes du texte et de l'image dans la cité. Aux côtés des auteurs et autrices et à leur écoute, nous concevons sur mesure les précieux espace-temps nécessaires à la concentration, à la recherche, aux laboratoires, aux expérimentations et aux rencontres. »

Extrait d'une tribune de *Résidences pas secondaires*, juillet 2020



Filière & territoire





Contrat de filière

1. LES DISPOSITIFS D'AIDE À L'ÉCONOMIE DU LIVRE

Au fil des ans, un **panel d'aides directes et indirectes** a été déployé en direction de la filière du livre. Ces dispositifs permettent d'**intervenir aux différents stades de la vie des entreprises**. Outre les services proposés par Occitanie Livre & Lecture, les professionnels peuvent faire appel, en région, aux dispositifs déployés par la Drac Occitanie, la Région Occitanie ainsi qu'au Contrat de filière, fond commun paritaire mis en place entre la Drac, la Région et le Centre national du livre.

Suite à la crise sanitaire du printemps 2020, un plan de relance, porté par le CNL, a été mis en place. Il est notamment doté d'un fond de 36 millions en faveur de la librairie. Il se fixe à la fois des objectifs à court terme, via un dispositif de compensation des charges fixes, mais aussi à long terme grâce à une enveloppe dédiée à la modernisation des lieux de vente. Les collectivités locales peuvent intervenir, en complément de ce plan de relance, pour contribuer à la préservation et à la pérennisation de la filière du livre en région.

Les aides indirectes

Complémentaires des dispositifs financiers (aides directes), Occitanie Livre & Lecture propose un large éventail d'outils au service de la filière. Les porteurs de projets peuvent entrer en contact avec des chargées de mission à Montpellier et Toulouse qui, en fonction des situations rencontrées, leur proposent **accompagnement individuel ou collectif** à travers des **groupes de travail, expertise, ingénierie de projet et mise en réseau**.

Les aides directes

Aux services proposés ci-dessus s'ajoute l'aide à la recherche de financements. De nombreux dispositifs nationaux, spécifiques à la filière du livre ou non existent. Le pôle Économie du livre est là pour **guider les porteurs de projets parmi ces différentes aides et les accompagner dans le montage de leurs demandes**.

Quelques exemples d'organismes nationaux :

- Association pour le développement de la librairie de création – ADELIC
- Centre National du livre – CNL
- Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce culturel – FISAC
- Institut de Financement du Cinéma et des Industries Culturelles – IFCIC

À cela peuvent s'ajouter des financements spécifiques ou locaux :

- Chambres de commerce
- Conseils départementaux
- Collectivités locales (Métropoles, Agglos...)

Guichet unique

Occitanie Livre & Lecture est en outre le guichet unique pour déposer les demandes d'aides à l'économie du livre mises en œuvre par :

- la Région Occitanie (à l'exception du dispositif d'aide à l'édition pour la mobilité que la collectivité gère en direct) ;
- la Drac Occitanie;
- le contrat de filière Livre en Occitanie, fonds commun paritaire abondé par la Région, la Drac et le Centre national du livre.

Les éditeurs et les libraires peuvent déposer leurs demandes tout au long de l'année. Celles-ci sont examinées lors de l'une des deux commissions professionnelles qui se tiennent chaque année et pour chaque secteur (voir calendrier indicatif ci-dessous). À l'issue de ces commissions, les demandes et les avis consultatifs rendus par les professionnels et les représentants institutionnels sont ensuite transmis à la Drac ou à la Région où ils seront soumis à validation, puis à l'instruction des services.

CALENDRIER ANNUEL DES AIDES

	Date limite de dépôt*	Commission professionnelle*
ÉDITION		
Session 1	Novembre	Janvier
Session 2	Mars	Juin
LIBRAIRIE		
Session 1	Février	Avril
Session 2	Mai	Septembre

* Les dates précises sont consultables sur le site d'Occitanie Livre & Lecture.



RÉCAPITULATIF DES AIDES À L'ÉDITION ET À LA LIBRAIRIE

AIDES À L'ÉDITION	Région	Drac	CNL	Contrat de filière (Région + Drac + CNL)
Aide au développement de la ligne éditoriale et de collections	X	X	X	X
Aide à la fabrication, à la traduction et à la réédition d'ouvrages	X		X	X
Aide à la mobilité	X			
Aide à la fabrication de catalogue et d'outils de promotion	X	X	X	X
Soutien à la surdiffusion		X		X
Aide à l'informatisation	X	X	X	X
Aide au rachat de fonds	X	X		X
Aide à l'innovation et aux développements numériques - fonctionnement		X		
Aide à l'innovation et aux développements numériques - investissement	X			X
Formation et tutorat				X
Conseil et expertise				X

AIDES À LA LIBRAIRIE	Région	Drac	CNL	Contrat de filière (Région+Drac +CNL)
Aide au programme d'animations en librairie				X
Aide à l'informatisation	X	X	X	
Travaux et équipement d'amélioration de l'attractivité	X	X	X	X
Acquisition et transmission de librairies	X	X	X	X
Développement de la stratégie commerciale		X	X	X
Acquisition de fonds d'ouvrages	X	X	X	X
Aide à l'innovation - investissement	X	X	X	X
Aide à l'innovation - fonctionnement		X	X	X
Aide à la formation				X
Aide à la mobilité				X
Conseil et expertise				X

2. LES PARTENARIATS EN LIBRAIRIES

À travers le dispositif **Animations en partenariat**, Occitanie Livre & Lecture s'engage chaque année auprès de librairies pour la mise en œuvre de projets de territoire, collaboratifs et innovants. Depuis la première édition de ce programme en 2015, plus de 10 partenariats ont été engagés sur différentes zones géographiques.

L'objectif de ces partenariats est de favoriser **l'émergence de projets inédits**, priorisant **le travail en réseau** et **la mutualisation de compétences**, mais aussi proposant **une diffusion artistique riche et variée**.

L'implication d'Occitanie Livre & Lecture se traduit par un accompagnement individualisé de ces initiatives. L'agence permet aux professionnels de bénéficier de son aide en matière de mise en réseau et de son expertise en ingénierie de projets, sans toutefois se substituer aux acteurs culturels. Enfin, grâce à la délégation de crédits dans le cadre du Contrat de filière, Occitanie Livre & Lecture abonde financièrement ces partenariats.



Il est important que le dispositif rayonne sur l'ensemble du territoire et de veiller au renouvellement des bénéficiaires. Pour que les professionnels de la région s'approprient pleinement ce programme, l'agence pourra organiser des réunions de présentation et dresser une cartographie des territoires à prioriser.

Résidences en librairie

Un partenariat serré entre Occitanie Livre & Lecture, la librairie Terra Nova (Toulouse) et la Cave Poésie a permis à trois reprises de mener à bien **l'expérience innovante d'accueil d'un auteur en résidence en librairie**. À l'issue de ces trois sessions le bien fondé et la richesse de ce type d'action sont admis mais, il apparaît nécessaire d'en tirer les enseignements et de le faire évoluer.

2021 sera l'occasion de ce travail. Avec ce dispositif expérimental, l'agence ne se ferme aucune évolution et, afin de faire écho à la mutation des métiers qu'elle suit par ailleurs (cf chapitres 3 et 7), se réserve la possibilité d'élargir l'accueil aux maisons d'édition. Aussi le bilan établi en 2021 et la prospective ainsi engagée permettraient la mise en place d'une **nouvelle résidence à l'horizon 2022**.

La mise en œuvre d'animations littéraires en partenariat avec des libraires sur le territoire dans le cadre du Contrat de filière se poursuit. En 2021 sont d'ores et déjà prévus :

Les Rendez-vous des passeurs de livres (Alès, Gard)

En 2021, les librairies Sauramps et Alès BD seront partenaires d'un nouveau festival sur l'agglomération d'Alès, porté par Franck Belloir : les Rendez-vous des passeurs de livres. Ces Rendez-vous autour des sciences humaines veulent prendre en compte toutes les dimensions de l'humain. Ils espèrent ainsi se situer au centre des enjeux du XXI^e siècle. Cette thématique fait aussi d'eux l'un des rares lieux nationaux de réflexion sur ce thème car en associant histoire, géographie, sociologie, ethnologie, philosophie, sciences politiques, littérature, ces rencontres seraient une sorte de « colloque » interdisciplinaire accessible à tous à l'échelle d'une ville, d'une agglomération, d'une région, etc. Ce festival souhaite être ainsi un rendez-vous unique par son interdisciplinarité en proposant des conférences différenciées dans toutes ces matières mais en proposant aussi des conférences mutualisées qui associeront des scientifiques de différents horizons. L'idée est de décliner cette thématique au travers d'un salon du livre de 1 500 m² et d'un village culturel. Sauramps Alès et Alès BD proposeront toutes deux un assortiment de livres en lien avec la thématique du salon ainsi qu'une programmation de rencontres avec des auteurs.

Animations prévues :

- 100 conférences simultanées autour des sciences humaines et de la littérature dans Alès et l'agglomération. L'ensemble des conférences serait rythmé par une conférence inaugurale et de clôture. L'idée est de faire venir Thomas Piketty pour cette 1^e édition en juin 2021.
- mais aussi des pièces de théâtres programmées à la Scène nationale du Cratère, des concerts classiques et des projections de films.

Le but est de rendre l'ensemble du territoire partenaire de cette manifestation en intégrant les écoles (élémentaires, collèges, lycées, Écoles des Mines...), les entreprises (restaurants, hôtels, mécénats), les partenaires culturels (Scène nationale du Cratère, École de Musique, Festival du Cinéma Itinérances, Écoles de cirques, Train à vapeur des Cévennes, Musée du Désert, Musée de Maison Rouge...).

Nouvelle librairie sétoise (Sète, Hérault)

Il s'agit d'un projet à l'initiative de cette librairie, porté en partenariat avec une pluralité d'acteurs culturels locaux et internationaux :

- Le collectif d'auteurs AJAR – Suisse romande
- Sète Agglopolie Méditerranée
- La médiathèque André Malraux de Sète
- La médiathèque La Fabrique de Marseillan
- Le Théâtre Molière, Scène nationale de Sète
- La jonque Cybèle, Yann Le Martret
- Un éditeur en région / hors région (à préciser)
- Le Port de Sète / parlement de la mer (à confirmer)
- Les Voies navigables de France (à confirmer)

Durant 5 semaines, les auteurs du collectif AJAR se relaieront à la création d'un projet commun autour du thème de la géographie intime, à l'animation de rencontres et de performances à travers les différents lieux cités.

Les temps forts :

- Soirée de présentation de l'AJAR à la Nouvelle librairie sétoise
- AJAR, libraire d'un soir
- Rencontre artistique sur la jonque
- Ateliers dans le réseau des médiathèques du territoire
- Restitution du projet au théâtre Molière.

Réseau des librairies de Lozère

7 librairies composent le maillage territorial du département de la Lozère et **en 2021 trois d'entre elles fêteront leurs 20 ans d'activité**. Bien qu'il n'existe pas d'association les regroupant, ces librairies ont toutefois développé des habitudes de **travail en commun**. Comptant sur cette dynamique collective, Occitanie Livre & Lecture souhaite travailler avec ce réseau autour d'un projet d'animations mettant en valeur le travail de la librairie sur ce territoire.

Amis de l'Esparrou/ Librairie Cajelice (Perpignan, Pyrénées-Orientales)

La librairie Cajelice de Perpignan et l'association Les Amis de l'Esparrou partagent les objectifs d'enrichir la création, de recréer du lien social et de valoriser leur territoire.



Le Château de L'Esparrou situé à Canet-en-Roussillon a créé en 2017 un comité pédagogique et artistique qui propose une **programmation** tout au long de l'année **très diversifiée** : spectacles, créations inédites, concerts, expositions, conférences. Des **résidences d'artistes** sont programmées et un **partenariat est à l'étude pour 2021 avec la librairie Cajelice** et Occitanie Livre & Lecture. S'il s'agit certes d'une résidence de création, l'écrivain accueilli ne peut ignorer son rôle de passeur culturel et jouera aussi un rôle de médiation. La présence d'un auteur bien souvent de forte notoriété peut amener un souffle culturel et artistique sur un territoire qui en est dépourvu.

« Pignon sur mer » (Banyuls, Pyrénées-Orientales)

Occitanie Livre & Lecture **s'associe dès la 2e édition** à cette manifestation originale, populaire et de réflexion autour de l'urgence climatique. La programmation est portée par Karwan (opérateur culturel basé à Marseille) et par la librairie Cajelice de Perpignan pour la partie littéraire et les ateliers. La manifestation s'attache à diversifier et **densifier le croisement des regards, des émotions et des savoirs** : cinéastes, scientifiques, auteurs, éditeurs, comédiens, journalistes, sportifs, chefs cuisiniers ou d'entreprises, habitants... Chacun est sollicité à l'endroit de sa compétence et de son témoignage sur ce dérèglement qui nous concerne tous et face auquel il est indispensable de réfléchir et agir en commun.

Librairie Surre (Foix, Ariège)

Une réflexion et des échanges ont été entamés au cours de l'année 2020 autour d'un **partenariat avec la librairie Surre, la scène nationale L'Estive et la maison d'édition L'Œil du Souffleur**.

Les partenariats en librairie visent à mettre en synergie les compétences de plusieurs acteurs du livre et permettre une évolution du type d'animations en librairie : inventivité et pluralité des pratiques, publics nouveaux, diversité culturelle. Ce projet de partenariat avec la librairie Surre correspond en tous points à ces différents aspects :

- **Partenariat quadripartite** entre une librairie, une maison d'édition, une structure culturelle et l'agence du livre ;
- **Action territoriale** avec la possibilité d'actions dans et hors les murs de la librairie ;
- **Diversification de la typologie d'animations** pour la librairie partenaire ;
- **Valorisation de catalogues d'éditeurs de la région**, mise en avant de thématiques cibles.

Réseau des libraires Lot/Aveyron

Lors de la période du confinement, les libraires de l'ensemble de l'Occitanie ont initié des groupes de discussions et d'échanges, virtuels ou non (exemple : les *Libraires confinés*), qui ont donné lieu à nombre de **réflexions sur et autour du métier de libraire**. A ainsi émergé le besoin de **repenser l'animation de leurs librairies et du territoire** sur lequel ils sont implantés.

Le réseau des libraires Lot/Aveyron (7 librairies) a, à cette occasion, initié une **communication commune lors de la reprise** de leur activité. La réflexion se renforcera donc en 2021 autour d'un **projet global d'animation** susceptible d'être mis en œuvre au cours de l'été 2021.



3. BOURSES DE CRÉATION ET DE RÉSIDENCE

Les auteurs jouent un rôle essentiel dans la vie littéraire et intellectuelle, pourtant leur condition, la plupart du temps, n'est pas enviable. Leur **fragilité économique** - un phénomène déjà ancien et aggravé par des facteurs conjoncturels - a été pointée par le Rapport Racine dans *L'auteur et l'acte de Création*. Les « efforts budgétaires qui portent sur l'élargissement de l'accès à la culture, ont relégué les artistes-auteurs dans *l'angle mort des politiques publiques* ». Une des mesures importantes préconisées par Bruno Racine est **l'augmentation de la part des aides à accorder directement aux artistes-auteurs**.

C'est pourquoi l'agence Occitanie Livre & Lecture se réjouit de sa mission renforcée de soutien aux auteurs via des aides directes. Celles-ci permettent de faire émerger des œuvres exigeantes, audacieuses et libres. En un temps où dominant des logiques de concentration économique et d'uniformisation, l'agence contribue ainsi à l'essor et à la diversité de la création.

Bourses d'écriture et de création

Le dispositif « bourses d'écriture » **sans cesse réinterrogé pour une plus grande efficacité** est **ouvert à tous les genres littéraires** y compris à des projets atypiques, à toute forme d'écriture hybride et à des nouveaux champs d'expérimentation. **Il révèle de nouveaux talents émergents et consolide des parcours** plus confirmés.

Un vaste réseau de collaborateurs désignés pour leurs compétences, vient appuyer les valeurs d'exigence et de collégialité défendues par l'agence. Les membres du *Comité de lecteurs experts* ainsi que ceux de la *Commission littéraire*, seront renouvelés à 60 % en 2021 pour une durée de 3 ans. Constituée de membres issus de l'interprofession du livre, la commission littéraire accueille également des représentants de la Drac et de la Région, ainsi que des critiques littéraires.

Dans ce contexte, le passage d'un porteur de projet de création devant la commission littéraire peut **favoriser sa mise en relation avec d'autres acteurs de la chaîne du livre**, maisons d'édition, librairies, critiques, contribuant ainsi à dynamiser le réseau professionnel.

Les lauréats bénéficieront comme les années précédentes d'un **accompagnement personnalisé privilégié**, favorisant ainsi la réalisation et la valorisation de leur projet. En voici les trois étapes :

- **Prospection** : conseils individualisés, recherche de lieux de résidence, mise en lien avec des agents ou des conseillers littéraires ainsi que des éditeurs.

- **Point d'étape** : organisation de rencontres (1/an) pour les auteurs boursiers désireux de partager leur processus de création avec leurs pairs. Ces zones d'échanges pourront nourrir le travail en cours et devenir même de véritables catalyseurs d'idées, surtout lorsque sont explorées de nouvelles formes d'écriture. Les illustrateurs particulièrement sont très demandeurs de partage et d'un plus grand dialogue sur les univers créatifs. Cette initiative pourra être mise en place dès 2021.

- **Promotion des parutions** : circulation des auteurs lors d'événements littéraires (rencontres, expositions, performances et lectures). Présentation de leurs univers via des vidéos en ligne. Conventions avec certaines manifestations littéraires pour l'accueil d'auteurs boursiers afin de favoriser les occasions pour le public de découvrir leur travail.

Bourse des résidences et de compagnonnage

Le programme « **résidences de création** » a été rendu possible dès 2015 grâce au Contrat de filière. Il n'a cessé d'évoluer et permet **l'accueil chaque année d'environ 15 auteurs dans des lieux identifiés en région** et reconnus pour leur professionnalisme (lieux dédiés, théâtres).

Le dispositif permet d'attribuer une rémunération à des écrivains nationaux voire internationaux accueillis sur notre territoire, leur offrant ainsi une parenthèse hors du temps pour mener à bien un projet littéraire et/ou artistique personnel. La pratique résidentielle rend présent, visible et sensible l'acte de création

La résidence est aussi un lieu de questionnement et d'ouverture aux autres. « Elle est une cohabitation intellectuelle et pratique qui doit être élaborée d'un commun accord avec la structure accueillante ». Elle est un véritable projet et oblige l'artiste à réfléchir à sa création, elle le met en situation de confrontation et d'échanges avec les institutions, les professionnels, avec d'autres artistes et avec un public.

« *Le talent se développe dans la retraite ; le caractère se forme dans le tumulte du monde.* »

GOETHE



Une plus grande ouverture vers l'accueil de traducteurs littéraires français et étrangers dotés d'un contrat de traduction avec un éditeur sera envisagé.

Les multiples partenariats déjà mis en œuvre entre plusieurs structures pourront se développer afin de conforter le maillage existant. (cf. chapitre 1.6)

La résidence d'écrivains au service de la création est aussi un outil d'aménagement et de développement des territoires. En cela elle relève de l'action culturelle mise en place pour répondre aux objectifs et aux enjeux des politiques publiques d'une région.

Dis-moi dix mots

Forte du succès des précédentes éditions qui ont permis de renforcer les liens interprofessionnels, l'agence renouvellera sa participation à l'opération nationale *Dis-moi dix-mots*, impulsée par le ministère de la Culture. Financée par une subvention de la Délégation à la Langue française et aux langues de France (DGLFLF) et non par le Contrat de filière, cette action procède néanmoins de la même logique de dynamisation de la filière et du renforcement de l'interprofession.

L'agence reprendra le modèle des précédentes éditions : 8 auteurs, 16 librairies, 16 rencontres au total. Chaque auteur proposera un atelier, une rencontre, une lecture en lien avec le thème de l'édition en cours et interviendra dans 2 librairies partenaires. L'agence mettra en lien auteurs et libraires, en tenant compte des profils littéraires et des spécificités des librairies. Une attention particulière sera portée au maillage territorial et à la répartition des rencontres dans les départements. Chaque rencontre fera l'objet d'un suivi logistique, de la prise de contact jusqu'à la réalisation de l'atelier ou de la rencontre. L'ensemble

de l'opération consolidera la dynamique interprofessionnelle déjà amorcée, la circulation des auteurs en région et la mise en lumière des librairies sur le territoire.

Le suivi de la politique d'animation dans les librairies partenaires en région se poursuivra. Chaque rencontre en librairie fera l'objet d'une convention de partenariat entre l'agence et les 16 librairies participantes. Occitanie Livre & Lecture prendra en charge la rémunération des auteurs, en appliquant les tarifs de la Charte.

Une brochure sera réalisée pour chaque édition, en respectant la charte graphique proposée par le ministère. S'ajoutera à ce support communicationnel une diffusion des ateliers et/ou des rencontres sur le site Internet et les réseaux sociaux. Le « Label des francophones », une nouveauté depuis l'édition 2020, fera l'objet d'une demande avant chaque nouvelle édition. La labellisation permettra à l'agence d'inscrire et valoriser les rencontres sur le site événementiel de la Semaine de la langue française et de la Francophonie.

Les thématiques sont annoncées d'une année sur l'autre dans le courant de l'été. L'édition 2021 sera consacrée à l'air.





Rapport constructif avec les collectivités locales : métropoles, départements

Le territoire régional est caractérisé par la présence de deux Métropoles (Montpellier et Toulouse), un littoral méditerranéen dynamique et une dominante de territoires ruraux contribuant très largement à la richesse de la région (2^e région agricole française et 2^e région pour l'emploi agricole).

Dans un contexte où nombre d'édiles considèrent que « les villes moyennes sont la nouvelle armature territoriale de la France », il convient de contribuer à leur redynamisation afin de remédier à la « fracture qui sépare les zones rurales des grandes métropoles ». En matière d'économie du livre, les interventions et actions susceptibles d'être menées doivent avoir pour objectif de :

- **maintenir et développer un maillage territorial de la librairie** qui soit régulier, solide et homogène sur l'ensemble de l'Occitanie ;
- **favoriser le maintien et le développement d'une offre éditoriale multiple**, à même de proposer des prototypes éditoriaux innovants.

Il revient donc à Occitanie Livre & Lecture d'affiner son rapport aux collectivités locales en s'interrogeant sur un travail infra et inter territorial à mener auprès des élus et des techniciens. Pour cela, deux modes d'action sont envisageables :

- **mise en place de formations et d'ateliers de sensibilisation** en direction des élus. Dans le cas présent, une sensibilisation ciblée aux enjeux de la chaîne du livre et l'impact territorial susceptible d'en découler serait à envisager ;

- **renforcement des échanges et liens avec les techniciens.** Comme il a été précisé, l'agence doit poursuivre ces accompagnements ciblés et adaptés à la spécificité de chaque territoire et des dispositifs dédiés qui leur sont rattachés. Cette démarche se renforcera en s'appuyant sur l'ingénierie des différents acteurs de terrain et sur des dispositifs déjà existant (plan d'aide développement rural Région ; échanges avec AD'OCC).





Mutation des métiers





Accompagnement et formation des auteurs

ÊTRE AUTEUR AUJOURD'HUI. ET DEMAIN ?

« *Savez-vous combien touche un auteur par livre en moyenne ? Un euro. Oui, un euro par exemplaire vendu, qui, si tout se passe bien, lui sera versé une fois par an, et parfois jusqu'à 18 mois après que la vente a eu lieu* ».

MARIE SELLIER

Écrivaine et scénariste fortement impliquée dans toutes les structures de défense des intérêts des auteurs.

L'image sociale de l'écrivain demeure encore aujourd'hui attachée à l'idéologie romantique du « créateur incréé » pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu, mais comment continuer à écrire quand il faut courir les librairies et les festivals, et souvent assumer un second métier, voire davantage, pour subsister ? Toutes les études sur les conditions socio-économiques des auteurs démontrent une précarisation croissante liée avant tout à la surproduction d'ouvrages.

En dehors de quelques best-sellers qui ne doivent pas masquer la réalité de la profession, la plupart des ouvrages se vendent moins, la part de droits reversée s'en trouvant réduite : « Le nombre de références actives a en effet presque doublé en dix ans pour les ouvrages vendus à moins de dix exemplaires une année et a été multiplié par 1,4 pour ceux dont les ventes annuelles se situent

dans la catégorie immédiatement supérieure (10 à 99 exemplaires vendus), tandis qu'il augmentait à un rythme nettement inférieur pour les livres connaissant des ventes supérieures, et diminuait même d'environ 15 % pour ceux dont les ventes annuelles se situent entre 10 000 et 99 999 exemplaires. » [in Olivier Donnat, *Évolution de la diversité consommée sur le marché du livre, 2007-2016*, Culture études.]

L'autrice, l'auteur, premier acteur de l'écosystème du livre, se sent souvent délaissé, d'où les mouvements incessants qui dénoncent une spirale de paupérisation et revendiquent un meilleur rééquilibrage de l'ensemble des profits de la chaîne du livre.

La crise sanitaire est venue de surcroît frapper de plein fouet la précarité structurelle des autrices et des auteurs et, malgré les plans d'action et les premières mesures sectorielles en leur faveur la situation reste très fragile.

Le ministère de la Culture a entamé des échanges avec les collectivités locales, les organismes de gestion collective et autres acteurs concernés afin d'assurer une coordination des dispositifs de **soutien aux auteurs dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire**. Il tient à se doter d'un baromètre complet sur leur situation afin de mieux appréhender les problèmes (un suivi statistique, économique et sociologique fiable), mais en attendant, comment répondre aux demandes qui se font pressantes ?

Pour une création littéraire indépendante, diversifiée et de qualité, il est urgent et capital que « tous les acteurs perçoivent un juste revenu de leur activité ».

La mutualisation des ressources à l'intérieur de la filière pour y réduire les inégalités et la création d'un véritable statut d'auteur, semblent constituer des enjeux cruciaux.

Les derniers travaux de Gisèle Sapiro révèlent par ailleurs deux évolutions principales qui viennent transformer les conditions d'exercice du métier d'auteur : les enjeux du numérique et la diversification de l'offre d'intervention dans l'espace public.

Notre rôle est précisément d'accompagner la professionnalisation des auteurs, de leur donner les moyens de créer et de les rendre visibles auprès des acteurs culturels.

Notre action se situe essentiellement à 4 niveaux.

- Accompagnement, expertise et conseils
- Professionnalisation / partenariats avec des structures nationales
- Formation continue : un cycle de 3 ans
- Les Journées « Pôle Création »

1. ACCOMPAGNEMENT, EXPERTISE ET CONSEILS

Occitanie Livre & Lecture tient à se positionner comme un lieu-ressource d'expertise, d'observation et de conseil qui s'engage pour et avec les auteurs dans la défense de leurs intérêts et de leurs droits. Elle s'intéresse aux réseaux de leur reconnaissance littéraire et institutionnelle et œuvre pour faire avancer la législation. L'objectif est de prendre part plus activement aux débats, négociations et colloques nationaux, de participer à des enquêtes et/ou à des campagnes de sensibilisation.

L'agence s'emploie à diffuser les ressources et outils nécessaires pour une meilleure appréhension de leurs conditions socio-économiques et garantit un relais d'informations constamment réactualisées.

Le suivi personnalisé, assuré par les chargées de mission via des entretiens individuels : conseils, aide à la constitution de dossiers (Programme Stendhal, résidences internationales...), information concernant les bourses de création, de résidence..., sera bien entendu maintenu voire privilégié au regard d'un contexte des plus incertains.

2. Partenariats avec des structures nationales de référence sur la spécificité du métier d'auteur

Les fructueuses conclusions du partenariat avec la SGDL, mis en place dès novembre 2014, sont un atout pour l'agence qui mesure combien les enjeux de la professionnalisation demeurent des axes essentiels.

Proposées selon un même format à Toulouse et à Montpellier, les journées d'information annuelles sont relatives au cadre purement professionnel et s'articulent autour des questions juridiques, sociales et fiscales. Des consultations gratuites sur des problématiques comptables, administratives et juridiques permettent à chaque auteur adhérent de bénéficier, s'il le souhaite, d'un service d'information précis et d'être guidé, en toute confidentialité vers des services sociaux si nécessaire.

Dans les 3 années à venir, le partenariat sera « associé et élargi » à d'autres structures et sociétés de gestion (telles que la SOFIA) et se concentrera sur des profils et genres littéraires particuliers. Parmi les partenaires pressentis :

- L'association des traducteurs littéraires de France ATLF & l'association pour la promotion de la traduction littéraire ATLAS
- La Société des auteurs et compositeurs dramatiques SACD
- L'Association des auteurs BD : adaBD
- La Charte des auteurs et illustrateurs Jeunesse.





3. FORMATION CONTINUE : UN CYCLE DE 3 ANS

La formation des auteurs - rendue possible grâce au contrat de filière Livre durant ces dernières années - s'affirme comme un soutien tout au long de leur parcours professionnel.

De 2021 à 2023, l'offre de formation portera essentiellement sur les thématiques les plus demandées, selon un cycle qui vise à construire un **parcours évolutif** et qui sera adapté selon l'expérience et les visées des participants.

Les enquêtes nationales, les questionnaires en région et la concertation lors du comité sectoriel ont permis d'identifier des domaines précis où les connaissances demandent à être consolidées.

L'agence, tout en **veillant à prendre en compte la situation des non-ayants droit, travaillera plus étroitement avec l'AFDAS** dont les critères d'éligibilité ont été élargis à un nombre plus conséquent d'auteurs.

Communication et marketing digital : Se faire connaître !

- promouvoir son activité sur Internet, autonomiser sa communication : WebMarketing, Impact sur les réseaux sociaux, appréhension de logiciels pointus, etc.
- construire des outils de promotion : Apprendre le vidéo montage // Acquérir les fondamentaux pour présenter un projet devant des professionnels...

Techniques d'écriture : Se diversifier !

- adaptation audiovisuelle de textes littéraires
- écrire pour le Web / ouverture aux arts technologiques

Activités connexes : Se renouveler sans s'épuiser

- l'œuvre en public : Lectures, performances, expositions ou installations (avec qui et comment les concevoir ?)
- l'auteur ou l'artiste intervenant dans le champ de l'éducation artistique et culturelle (EAC) : comprendre les enjeux de l'EAC, écrire un projet en lien avec les programmes d'acquisition (en partenariat avec la DAAC) ; concevoir un budget, se former à l'animation d'ateliers d'éducation artistique...
- l'agence mènera une réflexion sur les possibilités, pour les autrices et les auteurs en recherche d'activités connexes, d'intervenir en tant que formatrices et formateurs auprès de structures telles que le CNFPT, les liges d'enseignement et d'éducation populaire ou autres organismes de formation. Dans ce contexte, des formations de formateurs pourraient être envisagées.

Chaque année, 2 formations seront proposées de 1 à 2 jours chacune selon les sujets. Elles seront organisées par l'agence ou co-élaborées avec des sociétés d'auteurs et des organismes de formation compétents.



4. JOURNÉES « PÔLES CRÉATION »

Ces journées d'étude annuelles inscrites dans le Contrat de Filière livre connaissent toujours un vif succès et mobilisent un nombre très conséquent de participants.

Elles se veulent **transversales** même si la question de la création reste au cœur de la problématique posée (l'engagement, la liberté, la reconnaissance de l'artiste-auteur...).

Ouvertes à des éclairages critiques et/ou empiriques, elles permettent :

- un dialogue et une **confrontation des idées** sur des sujets toujours en lien avec l'actualité ;
- un pas de côté pour envisager des **actions innovantes** à l'échelle territoriale comme l'a démontré la journée d'étude « Résidences d'auteurs : un soutien à la création », organisée en 2018.

Une dimension plus politique est l'axe choisi pour ces 3 prochaines années. Les sujets seront développés par des spécialistes du domaine concerné. Il s'agira en 2021 de considérer **le créateur au prisme de la « sociologie économique »**, d'interroger son statut en tant que producteur de richesses :

- comment l'artiste-auteur doit-il trouver des modèles économiques adaptés à son travail afin de valoriser au mieux sa création ? Quelles sont les opportunités qui lui sont offertes ?
- comment reconnaître la valeur de certains collectifs, associations d'artistes, pépinières, friches et autres « lieux intermédiaires » qui irriguent souvent un territoire et forgent la richesse et la diversité de la création ?
- comment les auteurs peuvent-ils préserver l'indispensable diversité de leur création dans un monde éditorial en surproduction toujours plus concurrentiel ?
- et si l'artiste-auteur, aux prises avec la précarité, n'avait plus le temps de créer ?

5. AUTO-ÉDITION : RÉFLEXION À MENER ? PÉDAGOGIE SUR LE SITE

Dans un monde du livre en mutation du fait, notamment, des outils numériques, l'autoédition ne laisse pas de faire débat. La presse entretient le **mythe d'autrices et d'auteurs autoédités puis repérés** via les réseaux sociaux par des éditeurs ayant pignon sur rue, pour une réédition de leur ouvrage par une « grande enseigne » et sa présence en librairie.

À l'aune de données étayées, **l'autoédition semble concerner principalement des ouvrages de fantasy et de SF, des polars ou des livres « romance »**, 25 % des parutions étant dédiées aux ouvrages spécialisés et de non-fiction. Parmi les autrices et auteurs autoédités, 2/3 ont gagné moins de 500 € par an tout en se déclarant insatisfaits de ces résultats [d'après une étude de Books on Demand, relayée par *Livres Hebdo*, 20/05/20].

De nombreux autoédités sollicitent l'agence pour figurer à l'annuaire des autrices et auteurs d'Occitanie. Pour l'anecdote, un « auteur » de 25 ans ayant publié 23 ouvrages n'a pas voulu comprendre pourquoi sa candidature était irrecevable ! Dans ses missions de conseil et d'accompagnement, l'agence met à la disposition des autoédités les pages pérennes du site, explicites quant aux critères professionnels concernant les auteurs, ainsi que son annuaire des professionnels de la chaîne du livre.

Si Occitanie Livre & Lecture ne se projette pas dans une étude spécifique dans son projet triennal, **le sujet de l'autoédition sera abordé dans le groupe de travail Vie littéraire de la FILL** auquel l'agence participera. La Fédération va en effet consacrer du temps à cette réflexion et à la cartographie nationale des manifestations littéraires par le biais, notamment, des critères définissant une manifestation littéraire et ses participants.

« Si les évolutions technologiques et culturelles, ainsi que l'apparition de nouveaux dispositifs favorisant l'intervention des auteurs dans l'espace public, contribuent au renouvellement des formes de la création, les voies de professionnalisation qu'elles ouvrent, à la faveur de l'action concertée des sociétés d'auteurs et de l'État, n'excluent pas un risque de déprofessionnalisation, par leur assignation à un rôle de pourvoyeurs de contenus ou d'animateurs culturels. »

GISÈLE SAPIRO

Directrice d'études à l'EHESS
et directrice de recherche au CNRS.



Formation Éditeurs et Libraires

Pour mémoire, un euro investi dans l'édition génère 2,67 € dans le reste de la filière livre, un emploi s'accompagne de 4 autres emplois. **La valeur ajoutée de la filière** se monte à 5,5 milliards d'euros. Ce sont près de 80 000 emplois qui sont aujourd'hui directement liés au livre en France. Enfin, à elle seule, l'édition compte 8 principales filières et 35 métiers au total (Source : SNE / AFDAS).

Le livre est un bien d'expérience et l'édition une industrie de prototypes demandant un investissement important. Ces investissements ne concernent pas uniquement la création et production de titres mais également la formation et la professionnalisation.

Qu'il s'agisse de la formation initiale ou continue, universités et organismes de formation ont intégré depuis quelques années cours et modules prenant en compte les mutations en cours et à venir des métiers de l'édition et de la librairie (pratiques émergentes avec la licence professionnelle librairie à l'Université Toulouse II Jean Jaurès ; développements numériques avec la licence professionnelle édition à l'Université Toulouse II Jean Jaurès ; poétique du numérique à l'Université Montpellier III-Paul-Valéry). Dans le même temps, à compter de la rentrée 2020 les cours et enseignements de l'INFL se dérouleront in situ grâce à un tout nouvel outil pédagogique la « Librairie-école » de Maisons-Alfort (Val de Marne), ce qui est une première en France.

Occitanie Livre & Lecture se doit de **concevoir et proposer ateliers et formations adaptés aux mutations contemporaines du secteur** et aux enjeux actuels de la chaîne du livre.

1. BESOINS ET CONTENUS

L'étude et l'évaluation des besoins en formation se fait au travers :

- de la **mission d'accompagnement** de l'agence ;
- du **suivi des demandes** déposées dans le cadre du Contrat de filière Livre ;

- de la réunion annuelle avec le **comité sectoriel** Économie du livre ;
- des **études et des enquêtes** qui sont régulièrement menées, tels que les Chiffres-clés 2021
- d'échanges avec des **groupements professionnels** (association des éditeurs en région-ERO ; Groupe Libraires confinés, par exemple).

Formats proposés :

- **modules de formation ayant déjà été expérimentés** dans d'autres régions et/ou au sein d'organismes de formation tels que l'INFL, l'ASFORED, ou encore Fontaine Ô Livres ;
- **modules de formation thématiques** ajustés au fil de l'eau par les besoins remontés en instantané du territoire.

Si la première option s'adresse à l'ensemble des professionnels et professionnelles, la seconde option resserre précisément la thématique et s'adresse à un groupe restreint (6 à 8 personnes maximum), hétérogène (en création d'activité, en reprise ; différentes typologies de structures, etc.) et dont les membres sont issus de territoires différents (urbain / rural / départements différents).

Dans ce deuxième cas, l'enjeu est de former et professionnaliser le groupe, créer du lien, favoriser les échanges.

Les formations proposées s'inscrivent dans un plan de formation qui propose des thématiques récurrentes (gestion, animation, communication, etc.) tout en adaptant les modules d'année en année en fonction des besoins exprimés et des retours d'expériences.

À l'issue de chaque module de formation, les participants et participantes peuvent demander, s'ils le souhaitent, un accompagnement personnalisé sur la thématique générale de la formation ou sur une problématique qui serait mise à jour par le consultant-formateur.

Le plan de formation 2021-2023 à destination des libraires comme des éditeurs se veut **progressif tout en reconduisant des thèmes récurrents**.

2. LIBRAIRIE

TYOLOGIE	PUBLIC	CONTENU ET OBJECTIFS
Communication digitale Janvier 2021 (1 jour)	Libraires	Objectifs : * Maîtriser les fonctionnalités et les principaux formats de publication sur les réseaux sociaux. * Concevoir un ensemble de publications cohérent avec les objectifs de sa librairie. * Planifier sa prise de parole sur les réseaux sociaux et l'organiser dans son temps de travail. * Créer et optimiser une newsletter. Formation conçue par l'INFL. Intervenante : Stéphanie Vecchione
La gestion en librairie Mars 2021 (2 jours)	Libraires	Améliorer la gestion de sa librairie : production de l'assortiment, financement et gestion des stocks, logiciel de gestion, mise en place d'outils informatiques, etc. Organisme de formation : INFL Intervenant : Michel Ollendorff (représentant de C&M Esperluette)
Journée professionnelle Problématique et enjeux de l'aménagement en librairie et valorisation de l'assortiment 29 mars 2021 (1 jour)	Libraires, étudiants	Les conférences et tables rondes permettront d'aborder les enjeux d'un aménagement adapté et d'une scénographie adaptés en librairie. Prise en compte de l'impact COVID dans l'aménagement et la relation clientèle. Mots-clés : Aménagement initial // Problématique du réaménagement // Remise en espace : je crée, je reprends, comment réaménager ? // Mise en valeur de l'assortiment // Les modes de consommation évoluent, comment faire évoluer le lieu // Financer son projet.
L'animation en librairie : réenchanter la relation client Juin 2021 (2 jours)	Libraires	Organiser et mettre en place un plan d'animations : * élaborer un calendrier d'animations annuel, * évaluer les moyens humains, matériels et économiques, * élaborer un budget prévisionnel, monter des dossiers de demande d'aides financières, * établir un rétro-planning, choisir les bons supports de communication, etc. Organisme de formation : cabinet Axiales Intervenante : Mathilde Rimaud.

Les modules *La gestion en librairie* et *L'animation en librairie* sont typiquement des modules amenés à être reconduits. Au demeurant, avant toute analyse poussée des données recueillies dans le cadre de la production des Chiffres-clés 2021, trois champs de formation se distinguent de façon très nette :

- la gestion ;
- l'assortiment ;
- la vente.

Parmi les modules proposés les trois plus demandés sont :

- Optimiser son offre (*Assortiment*) ;
- Gérer le stock et maîtriser les achats (*Gestion*) ;
- Communication digitale (*Communication*).



3. ÉDITION

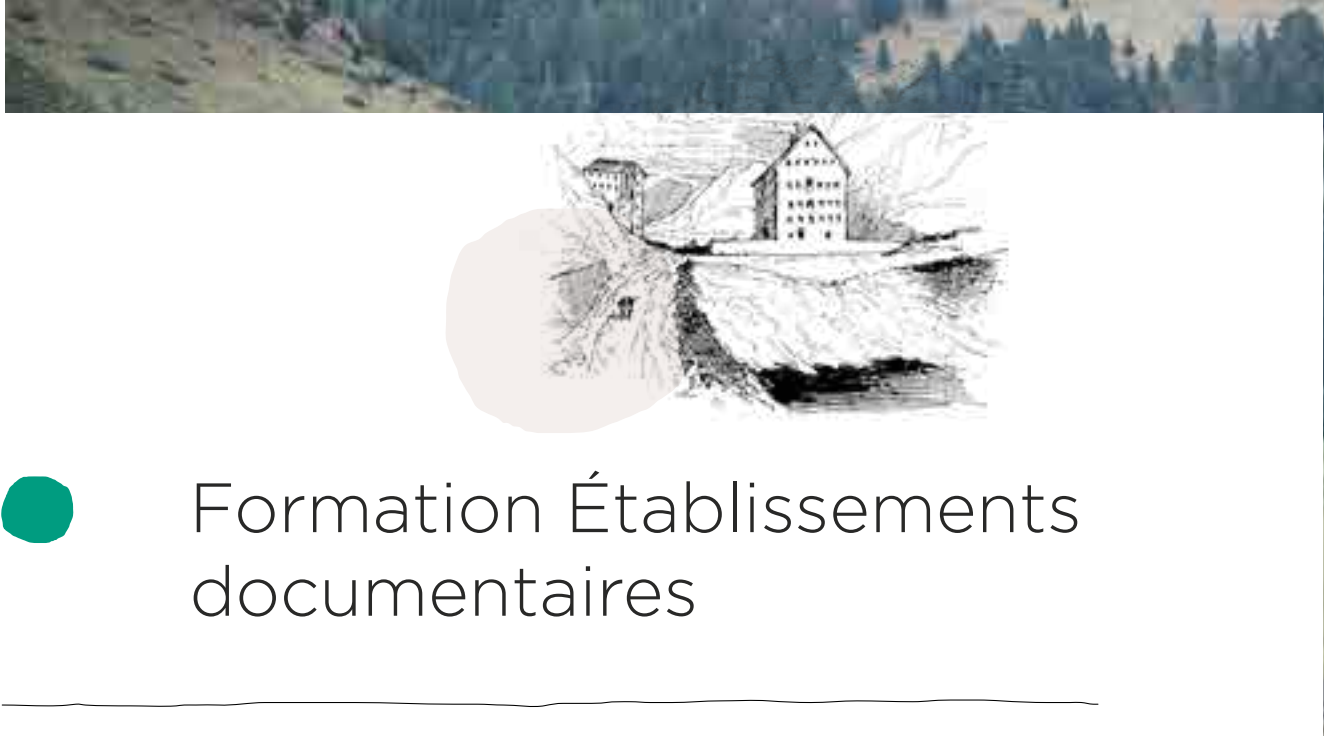
À l'issue de la réunion du comité sectoriel Économie du livre, du travail mené en partenariat avec l'Université Toulouse Jean-Jaurès depuis 2013 ainsi que les besoins remontés des Chiffres-clés, Occitanie

Livre & Lecture propose un plan de formation en direction des éditeurs et des responsables de structures éditoriales articulé autour des axes suivants :

TYPLOGIE	PUBLIC	CONTENU ET OBJECTIFS
<p>Journée professionnelle La création empêchée</p> <p>8 février 2021 (1 jour)</p>	<p>Éditeurs, libraires, bibliothécaires et étudiants</p>	<p>Cette journée s'inscrit dans un cycle plus général de 3 ans qui porte sur la notion d'engagement et de responsabilités éditoriales. Ce cycle de 3 ans, a débuté en 2019 avec les notions de censure et d'autocensure. En 2021, la création sera au centre des débats.</p> <p>Les enjeux : développer une approche transversale de l'engagement politique, social, économique et intellectuel au sein de l'interprofession du livre.</p> <p>La création empêchée renvoie aux évolutions de la chaîne du livre qui, du fait de la concentration et de la financiarisation, rendent difficile la survie des petits éditeurs et mettent en péril le maintien d'une diversité et d'une créativité éditoriales fortes, portées par les libraires et les auteurs eux-mêmes précarisés. Cette fragilité des différents acteurs de la chaîne du livre a évidemment été renforcée par la crise sanitaire, qui a été marquée par un accompagnement financier exceptionnel des pouvoirs publics.</p> <p>Mots clefs : financement participatif // contrat d'édition alternatif // Syndicat des éditeurs alternatifs // Contrat d'édition équitable // « Pour des livres sans date de péremption » // financiarisation du livre // concentration</p>
<p>Fédérer les lecteurs et ses partenaires professionnels sur Facebook et Instagram</p> <p>Juin 2021 (2 jours)</p>	<p>Éditeurs</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Construire une stratégie de communication orientée vers des cibles et des objectifs précis sur les médias sociaux ; * Analyser les pratiques des lecteurs déjà fédérés et des lecteurs cibles ; * Maîtriser les logiques de publication et de rédaction sur Facebook et Instagram.
<p>Outils et règles de gestion pour optimiser les tirages - <i>Décider du tirage et du prix d'un livre en fonction de son seuil de rentabilité</i></p> <p>Septembre 2021 (1 jour)</p>	<p>Éditeurs</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Comprendre les paramètres et la logique du calcul de seuil de rentabilité ; * Savoir utiliser un tableur adapté à son contexte pour prendre des décisions de prix et de tirage.
<p>Dynamiser ses ventes - <i>Marketing et politique commerciale de l'éditeur</i></p> <p>Octobre 2021 (2 jours)</p>	<p>Éditeurs</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Améliorer la présentation de son catalogue aux revendeurs ; * Créer les outils d'aide à la vente en magasin ; * Construire un fichier clients performant ; * Planifier et hiérarchiser son action commerciale.
<p>Bien gérer sa maison - <i>Méthodes et outils pour gagner en rentabilité</i></p> <p>Novembre 2021 (2 jours)</p>	<p>Éditeurs</p>	<p>Ce module a pour objectif de faire acquérir, en théorie et en pratique les données essentielles de la gestion d'une maison d'édition. La formation sera précédée par une phase de diagnostics individuels des compétences, des outils et des problématiques rencontrés dans le domaine de la gestion, afin d'adapter le contenu aux besoins et au temps disponible.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Connaître les notions clés de l'économie d'un livre et d'une maison d'édition ; * Maîtriser les outils d'anticipation, d'analyse et d'aides à la décision.

Les modules *Bien gérer sa maison d'édition* et *Outils et règles pour optimiser les tirages* sont typiquement des modules amenés à être reconduits. Au demeurant, avant toute analyse poussée des données recueillies dans le cadre de la production des Chiffres-Clés 2021, les 3 champs de formation les plus demandés et ce, dans pratiquement une parfaite égalité, sont :

- la communication web ;
 - la gestion d'une maison d'édition ;
 - les relations commerciales.
- Moitié moins demandé que ces trois thématiques, l'éditorial vient en quatrième position.



Formation Établissements documentaires

1. RÉFLÉCHIR AUX GRANDS ENJEUX DES BIBLIOTHÈQUES

Afin de répondre aux problématiques spécifiques et à l'évolution considérable des métiers, une journée par an est consacrée par Occitanie Livre & Lecture aux enjeux et à la prospective des bibliothèques et établissements documentaires.

Dans la mesure du possible, ces journées sont organisées avec des **partenaires nationaux ou régionaux** (ENSSIB, BPI, CNFPT, Médiad'oc).

La journée initialement prévue fin 2020 sur la « cohabitation en bibliothèque » est remplacée par une rencontre en lien avec « **l'urgence en bibliothèque** » le 21 janvier 2021, à la médiathèque José-Cabanis (Toulouse), en partenariat avec la BPI.

Il nous est apparu essentiel de restituer et de faire connaître les travaux d'enquête qui ont été conduits pendant la crise sanitaire, mais aussi la grande capacité d'adaptation des bibliothèques, en cette période inédite, pour rester toujours proches de leur mission essentielle : l'accès à la connaissance et à l'information, plus largement à la culture. En utilisant un mot en vogue, on peut évoquer la « résilience » dont ils ont fait preuve !

2. Accompagner les professionnels tout au long de l'année

De nombreuses actions de professionnalisation prolongent l'ensemble des actions portées par Occitanie Livre & Lecture.

Pour l'année 2021 :

En lien avec la conservation partagée

(cf. chapitre 1.5)

- journée « photolittérature » (avril 2021)
- journée « Héritages Imaginaires » (juillet 2021)
- journées annuelles des plans de conservation partagée des périodiques (décembre 2021)

En lien avec l'interprofession

(cf. chapitres 1.6.1 et 5.5.2)

- journées « Coulisses de l'édition - BD » (février 2021)
- parcours de la Comédie de Livre (mai 2021)

En lien avec le secteur « image et son »

(cf. chapitre 7.1 et 7.3)

- journées de préparation au Mois du Film Documentaire (avril/mai 2021)
- journée Médiatique (printemps 2021)
- présentation Music Box (avril 2021)

En lien avec le développement des sciences en bibliothèque

(cf. chapitre 7.4)

- journées départementales « Ramène ta science » (de mars à novembre 2021)
- Forum régional des sciences (juin 2021).



Formation Patrimoine

1. PARTENARIAT ATELIER ERASME, BIBLIOTHÈQUE DE TOULOUSE, MÉDIAD'OC

L'agence souhaite relancer son partenariat avec l'atelier ERASME, la Bibliothèque de Toulouse et Médiad'oc pour proposer aux professionnels de la région un **plan de formation composé d'ateliers pratiques** (dépoussiérage, conditionnement, premières interventions ...).

En 2021, l'agence souhaite **réunir les partenaires pour construire conjointement** les actions de formation et les thématiques abordées.

2. FORMATION AU SIGNALEMENT DES MANUSCRITS ET FONDS D'ARCHIVES D'ORIGINE PRIVÉE

Suite à un besoin exprimé par les professionnels en 2019 et 2020, **l'agence a démarré une proposition de formation** à destination des bibliothèques concernant le traitement des fonds d'archives d'origine privée, avec :

- une **formation concernant le signalement des manuscrits et archives en XML-EAD** dans le Catalogue Général des Manuscrits, via l'outil TAPIR ;
- une **formation concernant la réalisation d'un plan de classement** et d'une analyse archivistique (principes, normes, description et instrument de recherche).

Cette proposition se poursuivra sur 2021.



Formation Acteurs de la vie littéraire

Au-delà de sa mission de conseil et d'expertise qui se déploie au cours de rendez-vous avec les programmatrices et programmeurs de la Vie littéraire, Occitanie Livre & Lecture leur propose chaque année une journée de professionnalisation. Les thématiques suivantes pourront être programmées :

- **repenser la vie littéraire** face au risque des contraintes sanitaires ;
- **travailler en réseau** et « optimiser » la circulation des autrices et des auteurs à travers le territoire
- **mutualiser les compétences et la médiation** autour des festivals.

Un plan de formation est déployé en vue de la professionnalisation des acteurs de la Vie littéraire. Il résulte de l'étude des Chiffres-clés 2021 et des réflexions et préconisations du groupe de travail inter-professionnel Vie littéraire, créé au printemps 2020.

Deux axes sont pointés :

- **prise en main d'outils de captation et de diffusion de rencontres** via les outils technologies numériques : alors que 97 % des manifestations annuelles ont été annulées au printemps 2020, bon nombre des actrices et acteurs de la Vie littéraire ont réinventé une partie de leur programmation en format dématérialisé mais manquent encore d'expérience ;
- **les modalités de collecte concernant la rémunération** des autrices et auteurs : un partenariat avec l'Urssaf Limousin est envisagé pour une formation spécifique « diffuseurs ».



Formation des futurs professionnels du livre

Sollicitée par les universités du territoire d'Occitanie, l'agence est très impliquée dans des cursus d'études supérieures en lien avec les métiers du livre, au sein des universités Paul-Valéry (Montpellier 3) et Jean-Jaurès (Toulouse 2). À l'interface entre professionnels des métiers du livre avérés et à venir, elle **transmet son expertise à des étudiants** en formation initiale ou en reconversion. Dans ce contexte, les étudiants sont invités, dans la mesure du possible, à **participer aux journées d'étude et autres actions** menées par l'agence.

1. FUTURS PROFESSIONNELS DE LA CRÉATION ET DE LA VIE LITTÉRAIRE

Master Création littéraire, parcours Métiers de l'écriture (université Jean-Jaurès, Toulouse 2)

Inexistants il y a seulement huit ans, les cursus universitaires de création littéraire se multiplient en France. Des projets ont déjà été menés avec l'université Toulouse-Jean Jaurès master Création littéraire | parcours Métiers de l'écriture, ouvert en 2011.

Des temps de réflexion et de débats au sein de l'université permettront plus de partage entre auteurs, professionnels et étudiants afin d'accompagner ces derniers à trouver leur place dans le paysage littéraire.

Capables de développer des compétences créatives (capacités de synthèse, esprit critique, autonomie et inventivité), ils pourront être amenés à réaliser des travaux pour et avec Occitanie Livre & Lecture lors de projets littéraires particuliers (portraits d'auteurs en ligne, supports d'info...). Des étudiants ont lancé en 2017 la revue littéraire illustrée La Coudée, qui commence à s'implanter en France. Une collaboration est prévue.

Licence de lettres modernes, parcours Métiers de l'écrit et de la culture (université Paul-Valéry, Montpellier 3)

L'agence intervient auprès d'étudiants en licence 2 Lettres modernes, dans un parcours de **préprofessionnalisation en lien avec les métiers de la culture**. Dans ce contexte, elle dispense des cours de communication écrite professionnelle : argumentaires critiques, communiqués de presse, écriture ciblée, écriture pour le web... Dans cette unité d'enseignement, les étudiants seront évalués à plusieurs reprises.

DU animation d'ateliers d'écriture (université Paul-Valéry, Montpellier 3)

Sollicitée par le service universitaire de formation continue de l'université lors de la refonte de la maquette du diplôme universitaire animateur d'atelier d'écriture et modules, Occitanie Livre & Lecture a confirmé sa participation au comité de pilotage de ce cursus, ainsi qu'aux soutenances. Les modalités d'intervention en face-à-face pédagogique restent à définir.



2. FUTURS PROFESSIONNELS DE L'ÉCONOMIE DU LIVRE

Licence professionnelle Librairie : enjeux et pratiques émergentes (Université Toulouse Jean-Jaurès)

Dès le début 2014 l'agence régionale du livre a été sollicitée par le DDAME (Département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition) pour évaluer la faisabilité de cette formation et de sa portée auprès des professionnels. Les liens étroits entretenus avec cette formation se sont traduits par :

- l'intégration au sein de l'équipe pédagogique ;
- l'organisation de rencontres professionnelles en commun ;
- la mise en lien réussie avec le milieu professionnel qui s'est traduit par des stages et des recrutements (CDI, CDD, remplacements).

Licence professionnelle Édition : techniques rédactionnelles et de développements numériques ; Master 1 Information-Documentation ; Master 2 Édition imprimée et numérique (Université Toulouse Jean-Jaurès).

Comme pour la licence professionnelle Librairie, l'agence régionale du livre est présente au sein de l'équipe pédagogique. Historiquement, la mise en relation avec le milieu professionnel est moins marquée qu'en licence professionnelle Librairie. Les 3 années à venir seront l'occasion de penser une mise en relation plus efficiente et structurée avec les potentiels recruteurs présents sur le territoire.

Master Métiers du livre et de l'édition (Université Paul-Valéry, Montpellier 3)

Créé en 2011, le Master Métiers du livre et de l'édition vise à former des professionnels opérationnels et polyvalents dans les secteurs d'activités de l'édition, de la librairie, de la diffusion et de la valorisation du livre. L'agence entretient depuis le début des **liens étroits avec cette formation** puisqu'elle a notamment fait partie du panel des professionnels consultés lors de sa création mais aussi parce que l'agence intervient dans un certain nombre de modules d'enseignement. Chaque année de nombreux étudiants du Master sont accueillis par divers établissements d'Occitanie : maisons d'édition, librairies, médiathèques ou festivals.

3. FUTURS PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHÈQUES

Médiad'Oc articule son activité autour de la **préparation aux concours des bibliothèques** et des **stages de formation continue, conférences thématiques et journées professionnelles**.

Au cours de l'année 2020, une première formation croisée bibliothécaires/libraires a été initiée en collaboration avec Médiad'Oc. La thématique retenue (marchés publics) a permis aux deux professions de découvrir les problématiques de leurs métiers respectifs face aux enjeux des appels d'offre. En parallèle, une formation à destination des étudiants de la formation d'Auxiliaire de bibliothèque de l'ABF a également été dispensée afin de les sensibiliser à l'édition adulte.

Cette ouverture et sensibilisation à l'économie du livre va, dans les années à venir, se structurer et se développer autour de trois temps de formation :

- Panorama de l'édition adulte (janvier) ;
- Actualité de l'édition contemporaine (mars) ;
- Présentation de la chaîne du livre et de ses acteurs (septembre).

Les principes de ces interventions sont :

- une **approche globale** des thématiques annoncées ;
- une **sensibilisation** à la spécificité de la chaîne du livre d'Occitanie ;
- la **connaissance des catalogues des maisons d'édition** de la région.

DU Métiers des bibliothèques (Université Paul-Valéry)

Les bibliothèques et médiathèques sont un dispositif essentiel pour la diffusion et la valorisation de la culture du livre. Une connaissance précise de ce secteur constitue un point fort pour l'insertion professionnelle des diplômés titulaires d'un master de Lettres ou d'un master MLE, ainsi que pour les détenteurs d'une licence ayant déjà entamé une carrière professionnelle dans le domaine de la culture. Occitanie Livre & Lecture apporte son expertise pour l'approche professionnelle (contenu pédagogique et choix des bibliothécaires professionnels) et y intervient également.

Licence professionnelle Dispositifs de gestion et de diffusion de l'information numérique de l'ITIC (Université Paul-Valéry)

Depuis 2013, Occitanie Livre et Lecture accueille un étudiant de cette formation en apprentissage. Celle-ci met l'accent sur la maîtrise du cycle de vie de l'information numérique à travers des enseignements dispensés sur la production, la gestion, la diffusion et l'archivage de l'information dans un environnement numérique. L'enseignement théorique entre en résonance avec les missions confiées à l'apprenti, telles la gestion et le catalogage du centre de documentation du site de Montpellier (logiciel PMB), la gestion de la base de données professionnelle (RIC) mais aussi la veille professionnelle et la rédaction d'actualités afférentes.

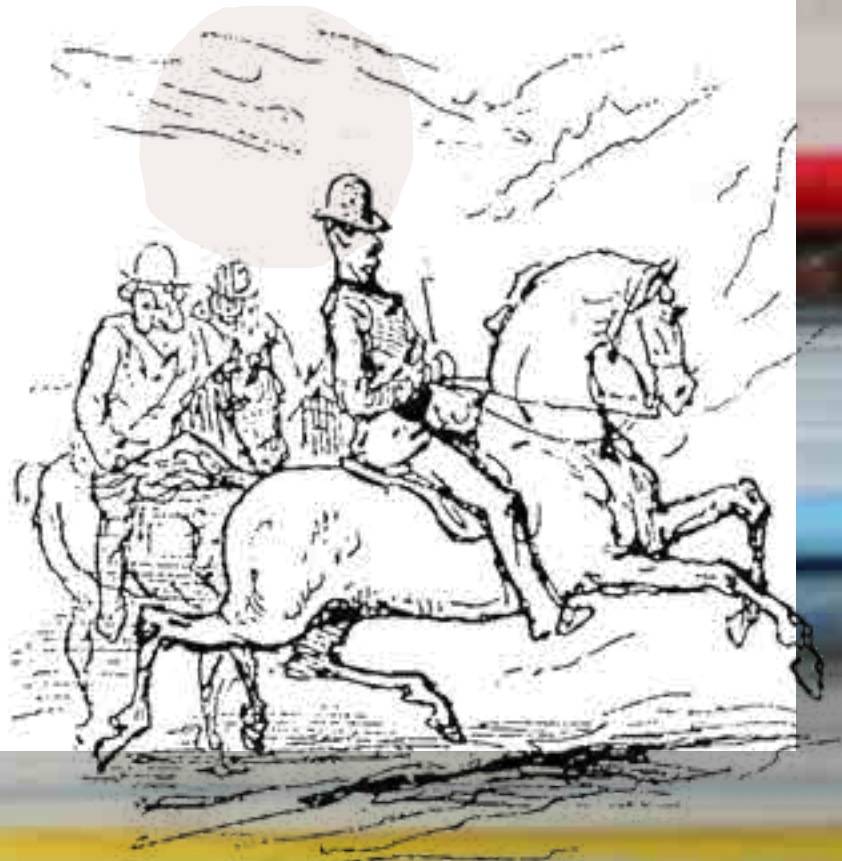
Master 2 Gestion de l'Information et Médiation Documentaire (GIMD) mention Information-Documentation de l'ITIC (Université Paul-Valéry)

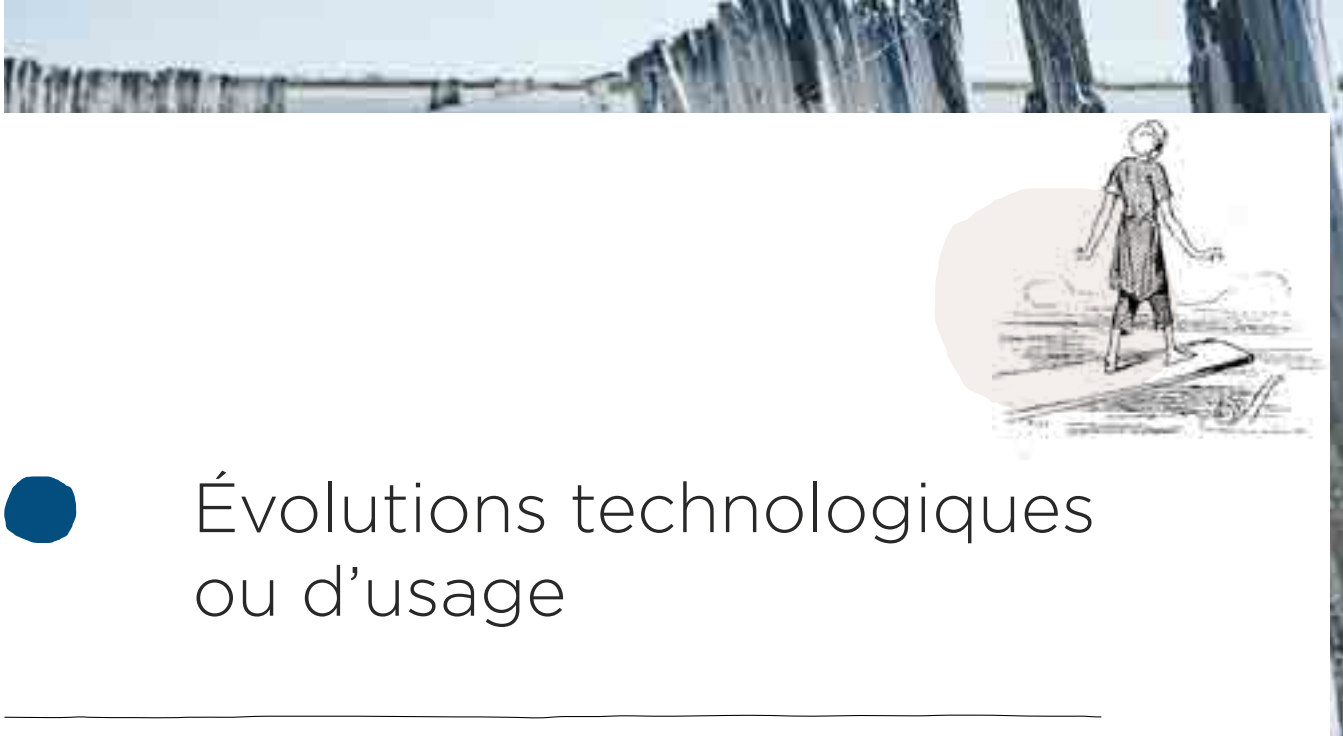
Ce parcours permet de se spécialiser dans l'exercice des métiers de l'information-documentation au sein de médiathèques et bibliothèques de lecture publique, de bibliothèques spécialisées, de centres de ressources... Occitanie Livre & Lecture intervient chaque année lors du « regroupement » des étudiants en présentiel et à distance pour présenter la chaîne du livre ou des projets interprofessionnels portés par l'agence.





Adaptabilité
Agilité
Innovation





● Évolutions technologiques ou d'usage

1. INNOVATION NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA CRÉATION

Le développement du numérique induit une transformation profonde de nos habitudes et de nos repères. S'il ouvre de nouvelles perspectives pour la création, la circulation et la valorisation des œuvres, il bouscule par ailleurs les métiers du livre, l'intermédiation ainsi que les modalités de rétribution.

Concernés par ces mutations, nous souhaitons mettre à la disposition des auteurs et créateurs, les outils et ressources qui les tiennent régulièrement informés tout en leur permettant de mettre en œuvre une **démarche d'expérimentation**.

L'agence pourra proposer des **espaces de dialogue et de rencontre entre créateurs des secteurs numériques et du livre**, les aidant à enrichir leur réflexion et leur processus de création, favorisant les coopérations. Elle valorisera l'**expérimentation et l'hybridation** témoignant des mutations sociales et sociétales à l'œuvre : créations numériques, nouvelles écritures, nouvelles pratiques de lecture, créations transmédiatiques (cf. chapitre 7).

2. INNOVATION ET ÉCONOMIE DU LIVRE

S'inscrire dans les réseaux d'innovation

En Occitanie, l'agence Ad'Occ a reçu une lettre de mission de la Région pour accompagner les entreprises en matière de développement économique, d'innovation et de soutien à l'emploi. À ce titre, elle fédère notamment le réseau des structures d'accompagnement pour l'innovation : *RésO Innovation*.

Pour accompagner au mieux les acteurs du livre dans leurs projets innovants, Occitanie Livre & Lecture se rapprochera d'Ad'Occ et de ses partenaires afin, si possible, de bénéficier :

- d'un appui à la sensibilisation à l'innovation auprès des entreprises accompagnées ;
- des sessions de formation sur les sujets et actualités spécifiques à l'accompagnement de l'innovation ;
- des rencontres entre membres pour mieux se connaître et favoriser la complémentarité entre acteurs de l'accompagnement autour d'un projet d'entreprise.

Accompagner et valoriser les actions innovantes

À force de répétitions, l'innovation est un terme qui peut paraître galvaudé et que l'on pense à tort réservé aux domaines de l'industrie ou des technologies numériques. Or **l'innovation concerne non seulement tous les secteurs d'activités mais aussi les biens, les services ainsi que les procédés**.

En tant que tête de réseau, Occitanie Livre & Lecture a vocation à repérer, accompagner et valoriser les innovations portées par les acteurs de la filière mais aussi à rester attentive aux autres secteurs d'activités afin d'**encourager le transfert d'innovations**.

Cette mission n'est pas sans poser de nombreuses **interrogations** pour l'agence. Si l'on attend d'une innovation qu'elle apporte des changements significatifs, Occitanie Livre & Lecture reste **attentive à ce que ces évolutions se fassent dans le respect du savoir-faire, des droits et de l'économie de chaque acteur de la filière**. (cf. Chapitre, 3, 3.5.1 auto-édition). Ainsi, l'agence a soutenu le projet de

stand collectif porté les éditions Yovana en 2020. Il s'agit d'une initiative visant à **faire découvrir les catalogues des éditeurs indépendants** de la région en allant à la **rencontre du public sur une sélection de marchés** en Occitanie. Toutefois, cet engagement s'est conclu dans le souci partagé de répondre, à la fois, au besoin de visibilité des éditeurs et au respect du maillon de la librairie.

Tutorat et recherche d'emploi

Depuis 2015, le principe de soutien à l'accueil d'étudiants issus des formations aux métiers du livre d'Occitanie a fait ses preuves : 90 % des étudiants de la licence professionnelle librairie font leur stage en Occitanie et **nombre d'entre eux ont trouvé un emploi** sur ce même territoire. Le principe et l'intérêt du soutien au tutorat est donc avéré. Au demeurant au regard du contexte économique et sanitaire qui s'est installé, l'agence portera une attention toute particulière à l'**accompagnement des nouveaux diplômés** en leur proposant des rendez-vous, en présentiel ou à distance, pour organiser leur prospection en matière de recherche d'emploi au cours ou à l'issue de leur formation. Cet accompagnement se fera **en concertation avec le libraire chargé du cours Recherche d'emploi** au sein de la licence professionnelle librairie et avec les responsables des master et licence professionnelles liés aux métiers du livre (Université Paul-Valéry et Université Toulouse Jean-Jaurès).

Actions collectives

Durant ces dernières années, l'édition et ses acteurs se sont mobilisés et structurés afin de fonder une association professionnelle (ERO - Éditeurs de la Région Occitanie).

Lors de la période du confinement, les libraires de l'ensemble de l'Occitanie ont initié, à leur tour, des groupes de discussions et d'échanges, virtuels ou non : les libraires Lot/Aveyron ; les Libraires confinés. Jusqu'à présent, aucun de ces groupes ne se présente comme un groupement ou une association en devenir.

Il n'en demeure pas moins qu'ils échangent, créent des passerelles entre les professions lors de rencontres qui, si elles restent informelles, n'en sont pas moins structurées, créent des groupes de travail, etc. Le contexte sanitaire et géographique les a contraints à se montrer innovants et flexibles. L'agence se devra, dans les prochains mois, d'être **attentive à leurs besoins** et en mesure de les **accompagner dans leurs démarches structurantes** et professionnelles.

3. DISTANCIEL / PRÉSENTIEL...

La visioconférence permet d'intégrer tous les acteurs quelle que soit leur localisation mais l'importance du présentiel pour les rapports humains n'est plus à démontrer au terme de l'expérience souvent pénible du confinement.

Dans le domaine de la création

Le Covid-19 a accéléré la prise de conscience du **caractère essentiel des outils digitaux**. Occitanie Livre & Lecture, dans un tel contexte, a su s'adapter et faire preuve d'une grande **agilité**.

Face à l'isolement des professionnels, bien plus que d'assurer la continuité des activités, il était **urgent de mettre en place de nouvelles stratégies d'accompagnement** via les visioconférences et autres outils numériques :

- **entretiens renforcés** pour aider les auteurs à faire face aux difficultés d'accès aux aides d'urgences, conseils pour l'élaboration de dossiers et mise en lien avec des services sociaux
- **mise à disposition de ressources**, relais d'informations, élaboration d'enquêtes.
- **maintien de toutes les commissions professionnelles** et réunions de travail, etc.

Il est important de **se questionner aujourd'hui sur cette numérisation croissante** qui s'est imposée à tous pour optimiser le fonctionnement à distance. **D'autant qu'elle favorise, chez des autrices et auteurs reconnus, le passage à l'autoédition** pour certains projets « inédits ».

La rentrée littéraire automnale 2020 par exemple a révélé les **atouts des webinaires**. Partout en France les éditeurs se sont mis en mouvement pour faire connaître leurs productions. Les résultats ont été plus que probants : un gain financier, une cible plus vaste, une interactivité, un suivi rationnel avec des statistiques précises, une accessibilité en différé, etc.

À défaut d'adopter pleinement la culture du numérique, ne faut-il pas du moins bien choisir les outils qui la favorisent ? Il convient sans doute de **se rapprocher d'experts et d'envisager la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de formation pertinente** à la fois plus ciblée et personnalisée (classes virtuelles, webinaires, etc.).

Dans le domaine de la vie littéraire

Les outils de visioconférence permettent de **réunir le groupe de travail Vie littéraire**, quelles que soient les conditions sanitaires en cours. Ce groupe, constitué de professionnels issus de l'ensemble du territoire d'Occitanie, peut ainsi poursuivre ses missions de réflexion et de préconisations en économisant le temps et les frais liés aux déplacements. Alors qu'il prévoit **trois réunions annuelles, deux sont envisagées en visio pour une en présence**. Le même principe est à l'œuvre pour les ateliers ou sous-groupes de réflexion.

Par ailleurs, **certaines manifestations littéraires se sont réinventées** du fait des contraintes sanitaires empêchant certaines autrices et auteurs de se rendre sur place depuis leur pays d'origine (par exemple pour le FIRN 2020). Des rendez-vous en visioconférence ont été programmés pour le public, pendant la durée initiale du festival, sous la forme d'entretiens en direct en ligne, tandis qu'une programmation réduite « hors les murs » s'est déroulée dans l'agglomération, en présence de petits groupes de public.

Dans un contexte sanitaire instable, il semble pertinent de **repenser les modalités de vente de livres pendant les festivals** afin de préserver ce maillon de l'économie de la filière et de permettre au libraire, quoi qu'il advienne, de proposer des tables de livres en lien avec la programmation. Accompagnant l'adaptation des acteurs de la vie littéraire, il devient possible d'**organiser, via les outils numériques, des séances de dédicaces** par le biais de la présence d'ouvrages suivie de la présence des auteurs en librairie pour signature et l'envoi, après le festival, du ou des livres dédicacés.

Dans le domaine des bibliothèques : sensibiliser les professionnels de la formation aux nouvelles pédagogies actives

Pendant le confinement, les **bibliothèques départementales** ont accompagné au mieux les professionnels de leur réseau, en relayant des informations sur leur site et en **testant des solutions de visioconférences et de webinaires**. Face à des professionnels plus ou moins bien équipés, à ceux résidant dans des zones blanches et des indisponibilités pour garde d'enfants, la quasi-totalité des formations ont dû être reportées et/ou annulées.

Face à cette situation partagée, **plusieurs référents formation ont souhaité l'organisation de temps d'échanges**. Dix bibliothèques départementales sur treize, ainsi que le CNFPT, Médiad'Oc et la DRAC, étaient présents lors de deux réunions tenues en mai et juillet 2020.

Plusieurs besoins ont pu être mis à jour :

- **faire monter en compétence des bibliothécaires-formateurs** en région. Les formations spécifiques pourront être mises en œuvre avec le CNFPT ;
- **concevoir une formation à distance pour s'adapter sur la durée** à la situation sanitaire ;
- **intégrer en groupe une réflexion plus large sur l'ingénierie pédagogique** permettant une acculturation aux nouveaux outils et modèles de scénarios pédagogiques...

Le groupe a émis le souhait de poursuivre ces réunions sous forme mixte, alliant une réunion en présence et d'autres réunions en visioconférence.



Adapter les modalités des formations et journées professionnelles

Occitanie Livre & Lecture s'attachera à proposer des formats et organisations permettant d'**adapter les formations et journées professionnelles aux conditions et à la durée de la situation sanitaire**.

Les prestataires et organismes de formation habituels (INFL, ASFORED, Fontaine Ô Livres) ne se sont à ce jour pas encore dotés d'outils dédiés à la formation à distance et dispensent les formations via le service Zoom. Aussi, les formations destinées aux professionnels de l'édition et de la librairie auront le même contenu et la même découpe qu'une formation en présentielle. Aucun de ces organismes n'excluent la possibilité de faire, à terme, évoluer outils et méthodologie.

En ce qui concerne les journées professionnelles ou/et journées d'études, **seront mis en ligne, systématiquement, contributions, communications et dossiers thématiques** afin de compléter l'offre de formation.

Par ailleurs, la souplesse et la facilité d'utilisation de l'application Zoom permettra de proposer des formats d'ateliers de professionnalisation cours (2h30/3h) adaptés à des sujets d'actualités ou à l'utilisation d'outils produits et développés par l'agence.



Expérimentation et création littéraire : « les arts littéraires » en questionnement

On assiste depuis peu en France à une **démultipliation de pratiques hétérogènes empruntant de multiples formes et supports** (lectures scéniques, installations artistiques, poésie numérique, créations sonores immersives ou interactives...). En 2017, le Centre Pompidou a créé le festival *Extra !*, qui invite la littérature « à sortir du livre » pour se créer et se diffuser ailleurs : dans la rue, dans les musées, sur les murs...

De nombreuses manifestations littéraires se réinventent et tendent à montrer aujourd'hui la pleine effervescence d'une « **littérature vivante** ». Paradoxalement nous sommes face à un manque d'analyses critiques concernant l'émergence des « arts littéraires ». Peu de travaux portent sur cette « mutation du champ littéraire » qui interpelle tous les acteurs du milieu (édition, diffusion).

Le colloque international « Penser les arts littéraires : Formes performatives, installations et technologies numériques » en septembre 2020, la journée d'étude « Faire Vivre le livre autrement », organisée par Occitanie Livre & Lecture à Toulouse en novembre 2020 sont venues asseoir une réflexion sur ces formes actuelles de la **littérature « hors de la page »** qui touchent de nouveaux publics.

Occitanie Livre & Lecture ne peut ignorer la **montée en puissance de ce phénomène**.

Un mouvement a déjà été engagé avec notamment l'attribution de bourses hybrides, des cycles de formation destinés aux auteurs, etc., mais il s'agit **d'aller plus loin dans ce travail d'exploration**.

Face à la difficulté d'identification des pratiques littéraires hybrides observées, il sera sans doute intéressant de **se rapprocher des « laboratoires de création »** qui s'attachent à définir une typologie et prennent en considération les besoins autant que la pratique des acteurs de la filière du livre et des professionnels de la culture.

Le recensement en cours des auteurs en Occitanie s'inscrivant dans une telle démarche, pourra être l'occasion de **promouvoir via des fiches techniques et des vidéos des expériences singulières et innovantes** afin de faciliter la diffusion de ces propositions culturelles.



● Accessibilité : Facile à lire

Le concept du « Facile à lire » est né dans les pays nordiques et la Bretagne a été la première région française à l'expérimenter avec succès depuis 2014. Aujourd'hui, le ministère de la Culture, l'Association des bibliothécaires de France (Abf), l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (Anlci) et la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill) se sont **associés pour le déployer sur le territoire français**.

Le Facile à lire **vise en priorité les adultes en situation d'illettrisme ou d'apprentissage de la langue française**, les adultes sans pratiques de lecture ou qui ont perdu l'habitude de lire, et les personnes en situation de handicap (dyslexie, déficience cognitive).

Cette démarche propose dans un **espace attrayant et clairement identifié** par un logo, une sélection de livres de l'édition courante, accessibles dans leur forme et valorisants dans leur fond et s'appuie sur des partenariats avec les acteurs du champ social.

En région, plusieurs bibliothèques sont inscrites dans cette dynamique ou souhaitent développer des actions en ce sens.

Occitanie Livre & Lecture a mis en place un **groupe d'échanges pour accompagner et élargir cette réflexion au territoire régional et s'est associée à CeReGard** centre de ressources contre l'illettrisme (CRIA) du Gard.

Cependant, face au constat d'une offre éditoriale difficilement accessible, un projet interprofessionnel de **réédition adaptée** est en réflexion avec une maison d'édition régionale.

Il s'agit d'identifier des textes qui pourraient convenir à un public adulte en difficulté de lecture par leur contenu, mais pas par leur forme.

Le corpus est constitué sur propositions de bibliothécaires et sera testé par des personnes en difficulté de lecture en impliquant des associations du champ social.

La réflexion entamée en 2020 cherche à **préfigurer ce projet** de manière économiquement viable pour qu'il puisse **se développer sur la période 2021-2023**. Plusieurs réunions de préfiguration ont réuni à ce titre Occitanie Livre & Lecture, la DRAC, Ceregard et les éditions Au diable Vauvert. **L'objectif à terme pourrait être une collection** de 10 à 15 titres à paraître en 3 ans.

Un comité de pilotage interprofessionnel sera constitué pour suivre l'avancée du projet.

La réédition répondrait ainsi aux critères suivants :

- couverture du livre adaptée à un public adulte ;
- 4^e de couverture avec un court extrait du livre ;
- nom des chapitres qui donne une idée du contenu
- syntaxe simple, peu de ponctuation (pas de guillemets, pas de points virgule, pas de césure, phrases courtes, pas de temps composés) ;
- récit actuel, contemporain, qui ne fait pas appel à de l'imaginaire ;
- développement linéaire de l'intrigue ;
- peu de personnages.



Interprofession & publics





EAC : des actions interprofessionnelles ?

1. UN DOSSIER RESSOURCE EN LIGNE

En 2020, Occitanie Livre & Lecture a publié dans les pages de son site un dossier réalisé par la FiLL auquel elle a contribué : « EAC. Place au livre ». **L'Éducation artistique et culturelle des jeunes**, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, dans le cadre scolaire et hors temps scolaire, **est l'un des enjeux majeurs** des politiques culturelles et un point de convergence entre le ministère de la Culture et celui de l'Éducation nationale, entre l'État et les collectivités territoriales.

Autour d'un grand entretien avec Robin Renucci, acteur, directeur des *Tréteaux de France* (centre dramatique national) et membre du Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle (HCEAC), ce dossier apporte des exemples d'actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) réalisées en France, des outils pour la compréhension des enjeux de l'EAC, des conseils pour le montage de projets...

Bon nombre des autrices et auteurs inscrits à l'annuaire d'Occitanie Livre & Lecture **pratiquent des actions d'éducation artistique et culturelle**. Si ces actions restent anecdotiques ou très occasionnelles pour certaines et certains d'entre eux, elles constituent, pour d'autres, une source non négligeable de revenus. À titre d'exemple, un auteur d'Occitanie a déclaré mener une centaine de rencontres, tous territoires confondus, en 2019.

Toutefois, les autrices et les auteurs **ne peuvent pas devenir des animateurs socioculturels**, à la place de celles et ceux qui pratiquent ce métier, au risque d'y perdre le temps nécessaire à leur création.

2. PROMOUVOIR L'OFFRE

En juin 2020, le gouvernement français s'est engagé à **favoriser l'EAC afin que l'ensemble des élèves des écoles et des collèges de France en bénéficient** en 2022.

Afin d'accompagner les autrices et les auteurs pratiquant l'EAC à faire connaître leurs propositions d'interventions en classe, l'agence lancera une collecte de données sous la forme de **fiches pratiques à destination du corps enseignant**. À l'instar de la collecte déjà réalisée pour les performances et autres interventions « spectacles » autour de leurs ouvrages (Faire vivre le livre autrement, 2020), ces fiches EAC seront disponibles à travers une **base de données accessible dans les pages du site**. Par ailleurs, le plan de formation leur proposera des **modules de conception de projets en EAC**, entre autres.



3. AUTEURS AU COLLÈGE

Occitanie Livre & Lecture organise et coordonne l'action *Auteurs au collège*, un programme de 6 ateliers se déroulant pendant l'année scolaire avec la complicité d'une autrice ou d'un auteur du territoire. La rencontre se fait d'abord autour de l'œuvre (ou d'une œuvre en particulier), puis en atelier de création artistique.

Auteurs au collège dans l'Aude

Depuis 2012, l'agence a signé un partenariat avec le Département de l'Aude pour développer cette action avec des établissements de ce territoire. Une nouvelle thématique qui entre en résonance avec les spécificités de l'Aude est proposée chaque année à travers un appel à projet, relayé par le rectorat de l'académie de Montpellier aux enseignants. Il s'agit d'inventer un projet d'EAC en lien avec la thématique, pour lequel enseignants et auteurs vivant dans le département ou à proximité se mobilisent.

L'agence coordonne l'action, rémunère les autrices et auteurs intervenant. Elle met en relation chaque établissement avec une librairie de proximité pour la fourniture d'exemplaires de l'ouvrage de l'autrice/auteur associé à la classe. Dans la mesure du possible, le ou la librairie présente son métier à la classe en marge des rencontres, de même que l'agence assiste à l'un des ateliers et y présente son rôle au sein de l'interprofession du livre. En fin de programme, *Auteurs au collège* propose une restitution publique des ateliers pendant les journées scolaires adossées au salon du livre du Grand Narbonne. Une compagnie de théâtre est alors impliquée dans la valorisation des travaux des élèves.

Faire évoluer le partenariat

Dans le cadre de cette action, Occitanie Livre & Lecture développe un partenariat avec les archives municipales de l'Aude et les classes à projet artistique et culturel. Mis en œuvre sous la forme d'un test en 2020-2021, ce partenariat devrait se formaliser par la suite : par exemple, les archives proposent aux classes la consultation de documents identifiés pour leur lien avec la thématique annuelle ; l'agence travaille son appel à projet en concertation avec le service éducatif des archives...

Auteurs au collège dans l'Hérault

Ce partenariat avec le Département de l'Hérault et la médiathèque Pierresvives a vu le jour pour l'année scolaire 2020-2021. Il s'agit ici d'associer une autrice/un auteur et un ou une chorégraphe en résidence dans le territoire ou y vivant. Chaque binôme artistique prépare des sessions d'ateliers, en écriture et en danse, pour une restitution mettant en scène ces deux approches artistiques.

Deux duos d'artistes ont été impulsés au démarrage de cette action qui va se poursuivre sous les mêmes modalités dans les années à venir. Du fait de sa connaissance du vivier local, l'agence est force de proposition du côté des autrices/auteurs, qu'elle rémunère, tandis que le Département suggère et finance les chorégraphes.

L'intérêt d'une telle action est de permettre à des artistes de s'extraire de leur champ habituel de création pour co-crée une proposition au profit d'élèves impliqués dans une aventure singulière associant deux disciplines artistiques. La restitution se déroule en public dans les équipements d'une médiathèque (Pierrevives à Montpellier et médiathèque de Sérignan en 2021), offrant aux élèves qui n'ont pas l'habitude de fréquenter ces lieux, la possibilité de découvrir la bibliothèque sous un autre jour.

Déployer Auteurs au collège

Selon les perspectives de conventionnement avec les autres collectivités, l'action *Auteurs au collège* pourrait être amenée se développer dans d'autres territoires d'Occitanie. Sans chercher à la dupliquer systématiquement dans chaque département, l'agence restera toutefois à l'écoute des demandes qui se feront jour, tout comme des préconisations des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture en direction de l'EAC.

4. Résidences au lycée

Chaque année, la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée sélectionne des projets reçus dans le cadre de l'appel à candidatures *Occit'Avenir*. Parmi une offre centrée sur 3 grandes thématiques (réussite, insertion professionnelle, citoyenneté), les établissements publics d'enseignement peuvent accueillir des artistes en résidence, parmi lesquels des autrices/auteurs.

Cofinancées par la Drac et la Région, ces résidences s'appuient sur le projet de création d'un artiste-auteur en lien avec le territoire ou le projet de l'établissement. Elles se déroulent en 6 semaines et sont ouvertes à tous les genres littéraires.

Les projets sont étudiés par la Région et les rectorats auxquels Occitanie Livre & Lecture apporte son expertise, à la demande. L'agence renforcera les focus « communication » autour des autrices/auteurs engagés dans ces programmes de résidence pour les valoriser via les outils et réseaux numériques.

5. PRIX LITTÉRAIRES

Occitanie Livre & Lecture est impliquée dans différents prix littéraires à destination d'un public de collèves, de lycées et de jeunes adultes, qu'ils soient étudiants ou non : prix D'un livre à l'Aude (collège), prix Méditerranée des lycéens, prix d'Écriture Claude-Nougare (16-25 ans). L'agence intervient au sein de comités de lecture en repérage et conseil de textes adaptés au public cible ; elle valorise les publications des autrices et des auteurs régionaux ; elle délibère au sein de jurys.

En parallèle de ces interventions, Occitanie Livre & Lecture prend en charge la rémunération de rencontres avec des autrices et auteurs d'Occitanie dont les ouvrages sont retenus dans la sélection du prix. Au cours de ces rendez-vous, elle présente la chaîne du livre ainsi que ses missions. Lorsque cela est possible, elle propose à une librairie indépendante de rencontrer les élèves pour présenter son métier.

Des prix littéraires en mouvement

Le prix D'un livre à l'Aude s'est arrêté en 2020 après 14 ans d'activité. Un nouveau partenariat est à l'étude avec la bibliothèque départementale de l'Aude (BDA) et Canopé, la BDA ayant fait le choix d'entrer dans le prix national des Incorruptibles. Dans ce contexte, l'agence prendrait en charge les rencontres avec les autrices/auteurs d'Occitanie dont les romans seraient sélectionnés dans l'une ou l'autre des catégories par tranches d'âge du prix.

Du fait de la crise sanitaire du printemps 2020, le prix Méditerranée des lycéens n'a pas pu être décerné, trop peu d'établissements ayant pu émettre leur vote. Le prix 2021 a été gelé puisque les éditeurs n'ont pu envoyer les ouvrages qu'ils souhaitaient présenter. Par effet rebond, le comité de sélection n'a pu lire et choisir 4 ouvrages pour l'année scolaire 2020-2021, ce qui a concouru à l'annulation de cette édition. Il reste difficile, à ce jour, d'anticiper la façon dont ce prix des lycéens évoluera après 2 années blanches.



De nouveaux partenariats

De nouveaux partenariats se profilent pour les années à venir avec, notamment :

- **le prix d'écriture initié par le Mémorial du camp de Rivesaltes** (collèges, lycées) : l'agence est intervenue pour proposer le nom de personnalités susceptibles de constituer les membres du jury ; elle participera à la lecture des textes et délibèrera au sein du jury ;
- **le prix Hautes-Pyrénées en auteurs** (65) : porté par la médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées depuis 2008, ce prix s'adresse aux adolescents et s'appuie sur un partenariat avec les collèges, bibliothèques et librairies du département. Un partenariat avec l'agence est envisagé pour le repérage de textes d'autrices/auteurs vivant en Occitanie en lien avec les tranches d'âge et les attendus du règlement. Un programme d'EAC accompagne le prix pendant l'année scolaire, qui propose des ateliers d'écriture dans des collèges : l'agence peut apporter son concours dans le choix de l'autrice/l'auteur animant ces sessions.

6. SENSIBILISATION DES FUTURS ENSEIGNANTS

Occitanie Livre & Lecture souhaite développer un partenariat avec les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) afin de présenter aux étudiantes et étudiants de master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), futurs enseignantes et enseignants, les missions de l'agence régionale du livre.

Ainsi, dans le parcours de ces professionnels en devenir, l'agence sera-t-elle identifiée comme structure relais pour des projets de rencontres d'autrices/d'auteurs en classe ou des projets d'éducation artistique et culturelle. Également pour qu'ils s'informent des publications des autrices et auteurs vivant en Occitanie adaptées à leurs élèves et qu'ils puissent, le cas échéant, s'appuyer sur ces ouvrages en classe.

Il en va de même pour l'ensemble des professionnels du livre que l'agence, dans son expertise territoriale, est susceptible de recommander aux enseignantes et aux enseignants pour des rencontres pédagogiques autour des métiers du livre, des visites d'établissements, des manifestations littéraires.

Enfin, lieu ressource par excellence, l'agence met à disposition du corps enseignant et des internautes des annonces d'appels à concours d'écriture, qu'ils s'adressent aux élèves ou à tout un chacun.

7. FACILITER LA RENCONTRE DES JEUNES AVEC LES AUTRICES/LES AUTEURS

Des structures porteuses de projets d'EAC agissent au plan national. L'agence pourra développer son réseau de partenaires "nationaux" en apportant sa connaissance du territoire et des acteurs de la chaîne du livre, comme son expertise. Dans ce sens, un **partenariat est à l'étude avec Lecture Jeunesse** et son programme *Numook*, consacré à la création d'un livre numérique par une classe, incluant la rencontre avec une autrice ou un auteur qui transmet son savoir-faire en matière de création littéraire et de conduite d'un projet artistique.

Encourager la rencontre des jeunes avec les livres : l'exemple de « Jeunes en librairie »

Jeunes en librairie est une action d'EAC qui vise à rendre les acteurs de la chaîne du livre lisibles pour les élèves de collèges, lycées et centres de formation des apprentis (CFA), tout particulièrement la librairie indépendante, vectrice de la rencontre entre les élèves et le livre. Impulsée en Aquitaine en 2006, puis dans le Nord en 2008, l'action se poursuit depuis plus de 10 ans selon des modalités propres à chaque région.

Occitanie Livre & Lecture étudiera la possibilité de transposer l'action Jeunes en librairie dans le territoire d'Occitanie en s'appuyant sur les modalités de la carte jeunes (20 € pour

l'achat de livres non scolaires pour chaque lycéen d'un établissement public ou privé sous contrat, et les élèves des écoles de la deuxième chance) et sur le réseau des librairies associées à ce programme.

Si la librairie indépendante reste au cœur du projet, autrices/auteurs et maisons d'édition peuvent aussi être impliqués. Les étudiants des universités de Toulouse et de Montpellier peuvent également participer en présentant leur cursus dans les métiers du livre ou de la création littéraire.





Éducation aux médias

« L'éducation aux médias et à l'information est une combinaison de connaissances, d'attitudes, de compétences et de pratiques nécessaires pour accéder aux informations et aux connaissances, les analyser, les évaluer, les utiliser, les produire et les communiquer de manière créative, légale et éthique respectant les droits humains. »

IFLA, UNESCO,
déclaration de Moscou sur la maîtrise de l'information et des médias, 2012

Dans un contexte de surabondance informationnelle où chacun doit être en capacité d'exercer son esprit critique, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) est devenue un **véritable enjeu national** pour l'exercice d'une citoyenneté éclairée et responsable.

Depuis 2018, le ministère de la Culture porte un plan ambitieux pour l'éducation aux médias et à l'information. Les **bibliothèques** ont été identifiées comme des **actrices de premier plan pour lutter contre la désinformation** et contribuer à l'éducation aux médias : elles ont un rôle à jouer, en tant que lieux d'accès au savoir et à une information pluraliste grâce à leurs collections papier et numériques, en particulier de presse.

L'accès à l'information est aujourd'hui la mission essentielle des bibliothèques.

Les bibliothèques sont un **outil de développement de la citoyenneté** et nous considérons que le maintien de l'accompagnement que nous pouvons leur apporter **contribue à la réflexion sur le devenir des acteurs**.

De nombreux établissements du territoire se sont emparés de cette nouvelle mission, en particulier les bibliothèques de Toulouse et la médiathèque départementale de l'Hérault, avec le déploiement de services civiques sur une mission EMI sur leur territoire.

Cette préoccupation trouve un **écho dans plusieurs actions de l'agence**, en particulier les **plans de conservation partagée des périodiques** et **l'opération de numérisation de la presse ancienne** locale et régionale. Les collections de presse conservées et numérisées offrent une source de premier plan pour explorer par exemple la question du traitement de l'information. De fait, l'étude de la presse ancienne permet une prise de recul moins difficile que lorsqu'il s'agit d'actualités récentes.

Utiliser la presse ancienne dans une optique « EMI » permettrait de **valoriser ces collections auprès d'un public jeune, collégien et lycéen**, en partenariat étroit avec l'éducation nationale et les professionnels.

Occitanie Livre & Lecture propose de **réunir un groupe de travail interprofessionnel** constitué des bibliothécaires, d'archivistes, de chercheurs, de professeurs-documentalistes et d'enseignants et de partenaires (CLEMI, club de la presse).



Vie littéraire : développer la coopération interprofessionnelle

1. GROUPE DE TRAVAIL VIE LITTÉRAIRE

Le groupe de travail Vie littéraire est né au printemps 2020. Il est **issu de la dynamique des acteurs de la chaîne du livre** réunis autour du comité sectoriel Création/Vie littéraire. Il se compose de 11 membres, en plus de l'agence, parmi lesquels des actrices et acteurs de la Vie littéraire, des autrices, des représentants de la Drac et de la Région. Il se réunit 3 fois par an.

Ses premiers objectifs ont été d'**établir les besoins des différents acteurs** de la chaîne du livre intervenant dans la Vie littéraire, puis d'**orienter ses réflexions** en « ateliers » sur des questions spécifiques. Parmi les premières intentions :

- réinventer les manifestations au regard des contraintes sanitaires ;
- affirmer la question des autrices et des auteurs au coeur de la programmation ;
- revenir à des textes de fond dans la programmation afin d'éviter l'épuisement généré par la course aux nouveautés ;
- mener une réflexion interprofessionnelle au sujet de la rémunération des autrices et auteurs de BD en dédicace.

Deux « ateliers » émanent de ce groupe, **qui rassemblent 10 membres supplémentaires** : libraires, éditeurs, représentants de jeunes festivals apportent leur expertise et leur vision, en lien avec les travaux programmés par le groupe de travail.

Enfin, le groupe de travail **participe à la programmation de la journée annuelle de formation** réunissant les organisatrices et organisateurs de manifestations littéraires autour de thématiques pratiques (financements croisés, subventions, mécénat...), juridiques (la rémunération des autrices et des auteurs...), valorisation (mutualisation des outils de communication, les outils disponibles dans les pages d'Occitanie Livre & Lecture...), en présence d'acteurs nationaux et de grands témoins.

Entre 2021 et 2023, les **thématiques suivantes** pourront être envisagées pour la journée annuelle, accueillie sur le territoire en partenariat avec une médiathèque ou une manifestation du réseau :

- **les outils numériques au service de la vie littéraire** : quand tout ou partie de la programmation s'appuie sur le numérique, comment « fabriquer » un festival, quels droits impose la création d'images diffusées en ligne, comment rémunérer les intervenantes et intervenants, comment maintenir le partenariat avec la librairie...
- **de l'égalité femmes-hommes dans la vie littéraire** : si plus d'auteurs sont publiés que d'autrices, s'ils sont plus souvent sur les plateaux de télévision et de radio qu'elles, comment équilibrer la programmation des festivals, entre réalité des parutions et recherche d'équité ?
- **programmer, faire connaître et mutualiser** : travailler en concertation une programmation territoriale reste le vœu pieu de bon nombre d'actrices et acteurs de la vie littéraire. Il s'agira de mettre en commun les travaux du groupe de travail sur ce sujet et de les confronter au public,

pour dessiner ensemble une vie littéraire mutualisée, pour ce qui concerne la circulation des autrices et auteurs, comme pour la mise en commun de compétences.

2 GROUPE DE TRAVAIL BIBLIOTHÈQUE

Occitanie Livre & Lecture souhaite encourager de **nouvelles coopérations en matière d'action culturelle** en bibliothèque.

Faciliter l'échange d'information semble essentiel pour permettre la **mutualisation d'invitations** (auteurs, exposition...).

En 2021, un groupe de travail restreint sera constitué pour définir les modalités d'actions les plus pertinentes (outils numériques utilisés, ca-

lendrier...) permettant le partage d'information de manière anticipée et en toute autonomie pour les partenaires. La concertation avec les professionnels pourra se faire en visioconférence pour favoriser la participation de tous les territoires.

Ce processus sera expérimenté en 2022.

En fonction des résultats, cette mutualisation pourra être **élargie à l'interprofession** (librairies, organisateurs de manifestations littéraires...) **en 2023.**

L'objectif à terme est ainsi de favoriser les échanges entre tous les acteurs participant à la vie littéraire de notre territoire.



Rencontres interprofessionnelles

1. JOURNÉES D'ÉTUDE INTERPROFESSIONNELLES

Occitanie Livre & Lecture propose, au-delà de l'offre de formation continue classique, des journées d'étude élaborées selon une démarche **interprofessionnelle**.

Conçues en général avec des partenaires culturels ou institutionnels, elles **permettent des temps réflexifs et contribuent à l'échange et au dialogue** entre plusieurs catégories d'acteurs du livre.

La création empêchée, 8 février 2021

Avec cette journée, Occitanie Livre & Lecture **clôt un cycle général de 3 ans** qui porte sur la notion d'engagement et de responsabilités éditoriales. Ce cycle, a débuté en 2019 avec les notions de censure et d'autocensure (*La censure invisible*). En 2020, c'est la construction d'un catalogue par un éditeur qui a été au centre des débats (*Comme un éditeur en son catalogue*).

Les enjeux de ce cycle étaient de permettre de développer une **approche transversale de l'engagement** politique, social, économique et intellectuel au sein de l'interprofession du livre.

L'enjeu de la formation professionnelle (cf. chapitre 3) étant de proposer un accompagnement, tant dans la forme que le contenu, qui soit à la hauteur des mutations des métiers du livre (tout en rappelant les fondamentaux), Occitanie Livre & Lecture **poursuivra son partenariat avec l'université Toulouse II - Jean Jaurès** en lançant **en 2022 un nouveau cycle de 3 ans**. Ce cycle visera, en s'appuyant sur des collaborations universitaires et des professions du livre, à **développer une approche générique de l'évolution et de la mutation des métiers** du livre au sein de l'interprofession.

La conception de ce cycle visera à faire lien entre l'approche métier (cf. chapitre 3) et l'approche universitaire (cf. chapitre 7).

Avec ce nouveau cycle, Occitanie Livre & Lecture, en s'appuyant sur l'importante communauté de formations aux métiers du livre de son territoire, se veut le **carrefour entre les organismes de formation professionnels** qui évoluent dans leur approche pédagogique (exemple Librairie-école de l'INFL) et **les universités** qui accompagnent de futurs professionnels.

2. DANS LES COULISSES DE L'ÉDITION

Ces journées sont organisées en lien étroit avec les médiathèques départementales de la région.

2021 : zoom sur la BD

Dans les coulisses de l'édition s'inscrit dans une **dimension interprofessionnelle répondant aux demandes et attentes des éditeurs** (gagner en visibilité, temps de rencontres privilégiés avec les prescripteurs du livre sur le territoire régional), **des bibliothécaires et des libraires** (approfondir leur connaissance des catalogues des éditeurs de la région, découvrir des nouveautés et des nouvelles maisons d'édition, etc.)

Cette journée professionnelle organisée en partenariat avec la médiathèque départementale de l'Hérault autour de la **Bande Dessinée** aura lieu le 11 février 2021.

L'objectif est de faire connaître :

- les spécificités et enjeux de ce champ éditorial ;
- les maisons d'édition d'Occitanie par le biais d'un catalogue lié à ce champ éditorial ;
- les différentes actions et initiatives, hors et en région, autour du champ éditorial choisi.

Aussi, plusieurs temps seront proposés : conférence universitaire, débats interprofessionnels et présentation de catalogues de maisons d'éditions régionales, telles 6 pieds sous terre (30), Alterlivres (30), Misma (31), Superloto (46)

Un catalogue éditorialisé sera distribué aux participants et disponible en ligne sur le site d'Occitanie Livre & Lecture. Les maisons d'édition spécialisées seront référencées et feront l'objet d'une présentation. Quatre articles de fond seront également disponibles :

- Présentation du marché de la bande-dessinée en France ;
- Présentation et contextualisation de la bande-dessinée alternative en France ;
- Le devenir de la ligne claire ;
- Les "laboratoires" et auteurs émergents.



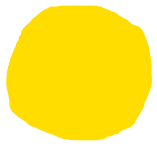
Total Festum

Créé en 2006, Total Festum est un **festival porté par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**, organisé en partenariat avec les acteurs culturels et associatifs régionaux pour faire vivre et fêter les langues et cultures régionales, l'occitan et le catalan.

Dans ce contexte, Occitanie Livre & Lecture **programme une dizaine de rendez-vous** au cours du mois de juin. Jouant la carte de l'interprofession, Total Festum rassemble des autrices et des auteurs, des maisons d'édition, des librairies,

autour du livre et de ses acteurs empreints de culture occitane et catalane, à travers des **propositions artistiques accessibles au grand public, développées en partenariat** avec des structures culturelles régionales.

L'agence poursuivra son engagement dans cette action en restant ouverte à de nouveaux partenariats avec des porteurs de projets valorisant les cultures régionales.



Diffusion





Diffusion et valorisation du patrimoine écrit, sonore et graphique

1. PATRIMOINE EN LIGNE, PALANCA

Palanca, (palanca.occitanie.livre.fr), est un **outil collectif de valorisation numérique** pour les **établissements de conservation** (bibliothèques, services d'archives et musées) de la région Occitanie. Le portail est **né de leur volonté** de mutualiser la mise en ligne des documents numérisés pour **faciliter l'accès à ces ressources et améliorer leur visibilité**. Le site a été lancé début 2018.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage débutera fin 2020 / début 2021 pour mener un diagnostic :

- du site *Palanca* au regard des objectifs, des missions et des moyens de l'agence,
- des fonctions couvertes par les sites de la Région,
- de leur nécessaire articulation,
- des besoins et attentes du réseau des établissements partenaires et des attentes et pratiques des publics-cibles.

Afin de définir un nouveau positionnement et des évolutions, ce diagnostic portera également sur un **bilan de l'utilisation de *Palanca*** depuis sa mise en ligne et s'appuiera sur une **analyse du public cible** de l'offre du patrimoine documentaire, une **identification des parcours utilisateurs** afin de les améliorer et de définir un meilleur positionnement du site *Palanca* en complémentarité des sites de la Région.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage aura comme second objectif d'accompagner la Région et Occitanie Livre & Lecture, en lien avec la Drac et les établissements partenaires, sur les évolutions technico-fonctionnelles et organisationnelles nécessaires à l'évolution du site *Palanca* vers son nouveau positionnement.

2. UN PROJET DE DIFFUSION ORIGINAL AUTOUR DU THERMALISME

Le thermalisme est *stricto sensu* l'ensemble des moyens mis en œuvre pour l'utilisation thérapeutique des eaux thermales, l'exploitation et l'aménagement des sources et des stations thermales. Dès l'Antiquité, l'effet bienfaisant de certaines sources autant pour les animaux que pour les hommes a été constaté. Il a suscité dès lors des aménagements pour organiser cette pratique qui consistait soit en immersion (bains et douches) soit par absorption (buvettes). Bagnères-de-Luchon, Amélie-les-Bains, Alet et Rennes-les Bains sont ainsi des **sites thermaux de la région mis en valeur dès l'Antiquité**.

Le service de l'Inventaire Régional est composé de chercheurs historiens et historiens de l'art qui recensent, étudient et font connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique scientifique. Depuis 2015, il **travaille sur la thématique du patrimoine de la villégiature dans les Pyrénées françaises du XVI^e siècle à nos jours**, dans le cadre d'un projet de recherche plus global « TCV-PYR » (Thermalisme, culture,

villégiature dans les Pyrénées) mené en partenariat avec les universités, cofinancé par le FEDER.

Ce programme de recherche arrivant à son terme en 2020, la direction de la Culture et du Patrimoine et Occitanie Livre & Lecture ont souhaité **mutualiser leurs compétences et leurs ressources** pour mener conjointement un projet de valorisation sur le patrimoine thermal, **mettant en lumière les recherches de l'inventaire et les fonds conservés dans les bibliothèques et archives en région.**

Une commande littéraire a été passée à huit auteurs et autrices d'Occitanie pour mettre en récit ou illustrer une série de personnages évoluant dans les stations thermales.

Cette entrée par profil permet d'explorer l'ensemble des sujets liés au thermalisme (pathologies, types d'établissements, sociologie, etc.) et de couvrir une grande partie du territoire régional.

Six départements sont représentés : Ariège (09), Aude (11), Haute-Garonne (31), Hérault (34), Hautes-Pyrénées (65), Pyrénées-Orientales (66).

Typologies de personnages :

- Les médecins
- Le personnel soignant
- Les personnels des bains et des stations thermales
- Les personnes œuvrant à l'existence d'hospices et les « indigents »
- Les célébrités littéraires
- Les familles / gérants d'un établissement thermal familial
- Les Mondains et militaires

Les auteurs :

- Carina Louart, Toulouse (31)
- Michèle Gazier (30)
- Alain Monnier, Toulouse (31)
- Albert Lemant (65)
- Colette Mazabrard, Toulouse (31)
- Delphine Panique (31)
- Jean Cagnard (30)
- Soia So (31)

Dans l'optique de toucher un public jeune, le mode de diffusion choisi privilégie les réseaux sociaux : **Instagram** à travers ses fonctionnalités et usages semble être l'outil le plus adapté.

Afin de renforcer le dialogue entre création littéraire et sources patrimoniales, **chaque écrivain**



a comme contrainte de repérer et de s'inspirer de documents issus des fonds patrimoniaux (correspondance, photographies, carte postale, presse ancienne...) ou des campagnes photos réalisées dans le cadre de l'étude d'inventaire pour illustrer son récit.

Les illustratrices et illustrateurs réaliseront plusieurs planches ou strips, auxquels seront liés une légende (extraits de texte de documents anciens ou de notice d'inventaire du patrimoine).

En outre, ces projets permettent aux autrices et auteurs de **s'inscrire dans des projets collectifs en s'inspirant de sujets parfois en décalage** avec leur univers créatif habituel. Ils bénéficient d'une rémunération et d'une valorisation importante de leur travail de commande.

La diffusion aura lieu au premier trimestre 2021, sur deux mois, sur le réseau social Instagram et sera également relayée via *Palanca*. Elle pourra trouver un écho dans des rencontres avec ces auteurs organisées par les bibliothèques et archives de la région.

3. VALORISATION DU PATRIMOINE JEUNESSE

Suite à *De l'écrin à l'écran*, et à l'opération en cours de valorisation du patrimoine thermal, l'agence souhaite maintenir cette **dynamique collective créée autour d'un projet de valorisation numérique et innovant du patrimoine**, réalisé et diffusé dans le cadre du portail *Palanca*. Une piste envisagée pour 2021/2022 serait la **valorisation du patrimoine jeunesse en lien avec le PCPJ**, sous forme d'une exposition virtuelle ou d'une websérie documentaire (cf. chapitre 1).



Diffusion des œuvres de création

1. RENTRÉE LITTÉRAIRE / PROMOTION DES AUTEURS

L'opération « Rentrée littéraire » (Collection Printemps à Montpellier et Collection Automne à Toulouse) devient à présent un **événement attendu** par les auteurs et les professionnels. Ces temps de rencontres et d'échanges autour de l'actualité témoignent d'une **réelle vitalité littéraire** en région. Près de 40 auteurs interviewés chaque année et un nombre conséquent de participants (éditeurs, libraires, organisateurs de manifestations littéraires).

Un catalogue distribué lors de chaque édition et diffusé auprès de prescripteurs regroupe toutes les parutions des auteurs. Au-delà des journées publiques, le catalogue est téléchargeable en format numérique dans les pages du site.

Il s'agit d'une **importante action de visibilité et de promotion des auteurs** qui favorise une meilleure diffusion de leurs œuvres. Ainsi trouve-t-on parmi le public de ces journées, des libraires, des médiathécaires, des actrices et acteurs de la vie littéraire, également des maisons d'édition, quelques enseignants, des étudiants des cursus Métiers du livre et/ou Création littéraire.

L'opération a déjà connu des formes de **renouvellement** : rencontres illustrateurs éditeurs en 2019, partenariat avec la Maison de la Poésie à Montpellier pour une rentrée littéraire « Poésie » en 2019 et 2020, journées entièrement interprétées en LSF (Langue des Signes Française) pour une accessibilité au plus grand nombre, présence de libraires, etc.

Après 5 ans d'expérimentation, **l'année 2021** sera l'occasion d'effectuer une **évaluation du dispositif, afin d'imaginer un développement ou une évolution** toujours plus en accord avec les besoins des professionnels.

2. Commandes littéraires & artistiques

Depuis de nombreuses années déjà une certaine effervescence se produit dans le milieu de l'illustration et de la BD et **plusieurs artistes s'imposent par leur production en Occitanie** : une imagerie de qualité découverte sur un mur, au hasard d'une revue, au détour d'un album, qui nous touche bien souvent mais dont curieusement on ne parle guère hors des milieux qui la pratiquent. À un moment où les illustrateurs et dessinateurs revendiquent de pouvoir mieux vivre

de leur art, **l'agence affiche un signe tangible de son soutien** à la création.

Elle souhaite renforcer la promotion d'artistes dont les créations sont singulières (illustrations de vitrines, objets de décoration, etc...) et envisage des commandes d'illustrations (acquisition d'originaux comprise) pour ses supports d'information. Les **originaux pourront être exposés ensuite en des lieux culturels** et autres lieux de rencontres.



Sur-diffusion des catalogues des éditeurs

Lors du comité sectoriel du 25 mai 2020, les éditeurs présents ont indiqué que la priorité devait aller en direction du **renforcement des liens avec l'ensemble des maillons de la chaîne du livre** et tout particulièrement celui de la librairie.

L'association ERO a ainsi suggéré de **redéfinir le travail autour de la surdiffusion**. Qu'il s'agisse des tournées organisées par l'agence (1 à 2 tournées thématiques par an depuis 2015) ou de celles organisées par les éditeurs eux-mêmes, les professionnels constatent que cela représente un **coût financier et humain important au regard des résultats**.

Par ailleurs, les éditeurs ne sont **pas simplement dans l'attente de promouvoir leur catalogue** auprès des prescripteurs (libraires, bibliothécaires) mais aussi de **développer une connaissance réciproque du fonctionnement et des problématiques** de chaque maillon. La réponse à cette attente forte pourrait prendre plusieurs formes:

Favoriser des temps d'échanges entre les professionnels

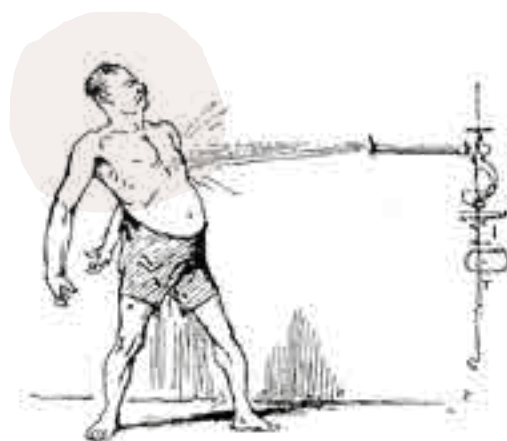
Les différentes **journées d'étude** organisées par l'agence donnent satisfaction et doivent se poursuivre. A cela, un **nouveau type de rencontres** pourrait venir s'ajouter. Les éditeurs signalent notamment une action menée par l'agence de la région Auvergne Rhône-Alpes à la villa Gillet. Chaque année, les éditeurs de littérature de l'imaginaire installés dans la région et au-delà sont invités à venir présenter leur catalogue devant des libraires. Pour être opérant, ce **temps de valorisation des catalogues devrait être couplé à des temps d'échanges professionnels**. Cette initiative **pourrait également converger avec l'action « Dans les coulisses de l'édition »** (BD, jeunesse, littérature, etc) qu'Occitanie Livre et Lecture développe depuis 3 ans (cf. chapitre 5, 5.5.2).

Utiliser le numérique au service de la promotion des maisons d'édition

Le printemps 2020 a entraîné un développement sans précédent des usages numériques aussi bien à titre privé que professionnel. Ces nouvelles pratiques étant allées si loin, il est probable qu'un certain nombre perdurent dans les usages de tout un chacun. Le **livre numérique** a concentré **beaucoup de débats** au cours des dernières années. Toutefois, le développement de ce marché ne connaît **pas une croissance significative et homogène** en fonction des domaines éditoriaux. **Il appartient à chaque éditeur de développer sa politique** à ce sujet. **En revanche, les outils numériques** au service du fonctionnement et de la promotion des catalogues des éditeurs **concernent tous les professionnels**. Des actions sont donc à concevoir en ce sens.

Recenser les publications des éditeurs (et des auteurs) de la région

L'agence développe à l'automne 2020 une **base de données des publications** (cf. chapitre 1). En lien avec plusieurs SRL, l'agence de Provence-Alpes-Côte d'Azur en tête, Occitanie Livre & Lecture a pris attache avec Electre et le développeur de son site pour créer une base de données opérante, consultable en ligne. Les libraires pourraient **s'abonner à cette base**, selon la périodicité qu'ils décideraient, et **recevoir ainsi des informations régulières sur les nouveautés**.





Coopération internationale

1. ENJEUX ET OBJECTIFS 2021-2023

Entre 2018 et 2020, Occitanie Livre & Lecture a développé sa participation à des programmes d'échanges internationaux et **accompagné 35 professionnels** vers différentes destinations. L'agence a ainsi **développé son réseau de partenaires** professionnels et institutionnels. Ce programme a également confirmé les **enjeux qui existent pour la filière régionale** à mener un projet de coopération internationale :

- Promouvoir la production éditoriale hors région
- Favoriser la circulation des œuvres et des professionnels
- Encourager les échanges
- Générer des revenus complémentaires à travers la vente de droits (maisons d'édition) ou les interventions (auteurs)

Si les enjeux cités plus haut restent bien sûr d'actualité, l'expérience acquise au cours des trois dernières années nous conduit à formuler de **nouvelles ambitions** :

S'inscrire dans les réseaux de la francophonie

Lors de ses déplacements, Occitanie Livre & Lecture, tout comme les professionnels qu'elle accompagne, a pu mesurer les **attentes comme les opportunités qui existent dans le réseau francophone**. C'est pourquoi, l'agence propose d'en faire un de ses axes de travail pour la période 2021-2023 et de **s'inscrire dans la dynamique créée par les Etats généraux du livre en langue française**, prévus à Djerba en 2021 puis amenés à se reproduire.

Partager les projets innovants au service de la circulation et de l'appropriation des savoirs

Nombre de nos échanges avec les professionnels portent autour des **nouvelles technologies à la fois en tant qu'outils de création, production et diffusion de contenus mais aussi en tant que supports au fonctionnement des entreprises du livre**. Au sein de la filière du livre en Occitanie, **ces enjeux sont en question** depuis de nombreuses années et des initiatives en lien avec le numérique voient le jour régulièrement. Cette expérience pourrait être **partagée avec nos homologues d'autres pays** dans le cadre de groupe de travail, voire donner lieu à des expérimentations croisées tant dans le domaine de la création que de la diffusion de contenus.

Encourager les échanges entre les filières de formation initiale et le réseau des professionnels

Une des façons de mettre en place une **collaboration économique et culturelle durable** serait d'encourager l'accueil des futurs professionnels au sein des structures et des entreprises d'Occitanie et des filières partenaires (Maroc, notamment). Accueillir ces étudiants au cours de leur formation permettrait non seulement de tisser des liens plus étroits, d'enrichir leur parcours mais aussi de contribuer à la **circulation des savoir-faire et de la création**.

2 Convention Région Occitanie / Institut Français

Depuis 2018, l'agence bénéficie du soutien de la convention Région Occitanie / Institut Français.

Au-delà du financement de la plupart des actions internationales portées par l'agence, cette convention nous permet **d'être en lien avec de nombreuses personnes ressources et nourrit l'analyse comme la prospective**

d'Occitanie Livre & Lecture (DREI, Maison de la Région à Casablanca, IF Paris, IF Maroc...).

Fin 2020 - début 2021, l'agence proposera à ses partenaires une réunion de bilan (2018-2020) et perspectives (2021-2023) afin de préparer un nouveau projet triennal international détaillé.

3. LES ZONES ET ÉVÉNEMENTS CIBLES

Allemagne

Quinzaine Franco-allemande en Occitanie

Depuis 2018 l'Ambassade d'Allemagne en France, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la Fondation Groupe Dépêche et l'association Allemagne-Occitanie *L'Europe au Cœur* organisent chaque année alternativement en Occitanie et en Allemagne cet événement. Si l'Allemagne est le 1^{er} partenaire économique de la région, cette entente s'ouvre également sur les domaines scolaires, sportifs ou culturels. La filière du livre en Occitanie entretient elle aussi des **liens avec ce territoire, à travers des traductions (all>fr), des extraductions (fr>all), la vente et l'achat de droits.** Occitanie Livre & Lecture a donc naturellement rejoint cet événement afin de **mettre en lumière ces collaborations et de susciter de nouveaux échanges.**

Foire du livre de Francfort

Plus grande foire internationale au monde, il s'agit d'une **destination incontournable pour les maisons d'édition** dès lors qu'elles souhaitent développer la vente et l'achat de droits. C'est également pour l'agence, un **lieu de rencontres privilégié avec de nombreux partenaires internationaux.** Chaque année, une douzaine de professionnels s'y rendent grâce au **dispositif d'aide à la mobilité mis en œuvre par la Région Occitanie.**

Italie

Foire du livre jeunesse - Bologne

Le livre jeunesse fait partie des secteurs porteurs sur le marché du livre. L'Occitanie a la chance de compter de **nombreux créateurs et maisons d'édition dans ce domaine.** Pour cette raison, la Foire du livre jeunesse de Bologne fait partie des événements à privilégier. Cette mobilisation se fait notamment à travers la **participation de l'agence au projet porté par la Charte** des auteurs-illustrateurs jeunesse qui organise chaque année un concours pour les jeunes illustrateurs et dont les **12 lauréats, parmi lesquels un professionnel d'Occitanie,** bénéficient d'une formation et d'un accompagnement à la foire. Par ailleurs **6 éditeurs prennent régulièrement part à la foire grâce au dispositif d'aide à la mobilité** de la Région Occitanie.

Maroc

Salon international de l'édition et du livre - Casablanca

Depuis sa 1^{ère} édition en 1994, le SIEL est devenu **le plus important événement littéraire du Maroc.** Chaque année, il réunit 700 maisons d'édition en provenance d'une quarantaine de pays. C'est un **lieu de rencontre privilégié avec la filière du livre marocaine** d'autant plus que Casablanca concentre la plupart des maisons d'édition marocaines francophones. Sur son stand, l'IF Maroc gère une programmation artistique au sein de laquelle sont invités des auteurs et des éditeurs d'Occitanie ainsi que dans le cadre des *Nocturnes* proposées par l'IF de Casablanca.

Résidence de création à l'Institut français - Casablanca

Des liens privilégiés existent désormais avec l'Institut français de Casablanca. Deux auteurs BD, Simon Lamouret & Frédéric Debomy, ont été (ou seront) accueillis pour des résidences de création & des ateliers à l'Institut. Ces résidences offrent à la fois un **cadre propice à la création pour les auteurs d'Occitanie** mais sont aussi **l'occasion d'associer des artistes, des professionnels** ou futurs professionnels et de **développer des liens de réciprocité** avec la filière du livre et de la culture au Maroc.



Comédie du livre - Montpellier

Il nous semble important de profiter de la présence de nombreux éditeurs et auteurs d'Occitanie à cette manifestation pour organiser des temps d'échanges et de rencontres avec nos partenaires marocains. La visite des stands et les temps de travail en marge de la manifestation constituent des **occasions propices à la naissance de collaborations**.

Festival du livre jeunesse La Cigogne volubile - réseau des Instituts français du Maroc

La Cigogne volubile met chaque année à l'honneur la littérature jeunesse dans le réseau des Instituts français du Maroc. Forte de nombreux **auteurs et illustrateurs en région, Occitanie Livre & Lecture suggère la participation de plusieurs d'entre eux** en fonction du thème annuel de la manifestation.

Lettres du Maghreb - Oujda

Dédié à la littérature et aux sciences humaines, Oujda est un lieu d'échanges entre auteurs, universitaires et éditeurs. Depuis 2018, l'Occitanie est invitée à participer. Elle **accompagne plusieurs auteurs et éditeurs qui prennent part aux conférences et dispose d'un stand** sur lequel est présentée une sélection de titres en sciences humaines édités en région.

Québec

Festival international de poésie - Trois-Rivières

Il existe avec ce festival un partenariat sur la période 2019-2023. Chaque année un poète occitan est invité à venir présenter ses œuvres en langue originale. Il s'agit pour l'agence d'une belle opportunité de **mettre en valeur la création contemporaine en occitan**.

4. ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

Se former

Développer des projets à l'international ne s'improvise pas. L'agence est donc là pour aider les porteurs de projets à **mettre en place une méthodologie** de travail et à **cibler des zones et des réseaux** de collaboration.

S'inscrire dans le temps

L'agence porte une vision à long terme des échanges internationaux car **au-delà de l'aspect événementiel des foires et salons**, obtenir des résultats comme la vente de droits, une co-édition, la constitution d'un réseau de partenaires, par exemple, **nécessite du temps**. S'inscrire dans le temps est donc le premier conseil que nous partageons avec les porteurs de projets.

Action collective et bénéfice individuel

Chaque déplacement organisé par l'agence est mené comme une action collective. Un groupe de travail interprofessionnel est constitué. Il se réunit 1 à 2 fois afin de **préparer ensemble l'événement**. **D'anciens bénéficiaires sont mis à contribution** pour partager leur expérience et leurs conseils. Dans tous les cas, un compte-rendu de mission est demandé et vient **enrichir un corpus d'informations et de contacts**.

Autonomie & prospective

L'agence se charge des **relations institutionnelles et de mobiliser ses contacts** sur le territoire concerné. Elle **planifie la participation** des professionnels à des événements culturels, **organise des temps d'échanges** entre la délégation et son réseau. Mais le travail mené par l'agence ne se substitue pas à la **prospective que doit entreprendre chaque porteur de projet**.



Passerelles avec d'autres domaines





L'audiovisuel

1. UNE SPÉCIFICITÉ DES MÉDIATHÈQUES

Pour accompagner la réflexion sur l'évolution de la diffusion de l'image animée en bibliothèques, l'agence anime un **groupe de coopération spécialisé**. Il permet de mutualiser les connaissances et expériences. **Les années à venir traiteront une thématique importante : l'éducation aux médias et aux images**. Pour approfondir ce sujet, nous proposerons d'aborder les métiers du cinéma, l'animation, le court métrage, entre autres. Ces sujets seront soumis aux ajustements nécessaires en fonction des partenariats potentiels et du **travail mené conjointement avec l'agence Occitanie films**.

Pour mieux connaître le réseau et ses activités en matière d'action culturelle et d'éducation à l'image et aux médias, nous allons réaliser une **enquête auprès des établissements**. Elle aura pour ambition de mieux connaître les équipements, les collections, les services et les actions proposées. Les habitudes et pratiques évoluent et c'est pourquoi cette observation nous donnera une approche plus fine du travail de recommandation réalisé par les bibliothécaires.

Pour réaliser cette enquête, nous allons reprendre un questionnaire sur le même sujet réalisé en 2009/2011 ; ainsi, une base de comparaison fiable permettra d'examiner les évolutions du secteur.

Coordination du mois du film documentaire

Portée au niveau national par l'association Images en Bibliothèques, cette opération permet de rendre visibles à un large public des films documentaires peu connus et de valoriser ainsi l'activité des bibliothèques dans la diffusion du documentaire.

Occitanie Livre & Lecture et Occitanie films en assurent la coordination régionale et accompagnent les participants dans la mise en place de leur projet. Cette coordination favorise les échanges entre professionnels du territoire, organise des temps de rencontres et de réflexion et propose des ressources et des sélections de films aux programmeurs locaux :

Aide à la programmation : Le catalogue de films consultable sur le site d'Occitanie films regroupe toutes les propositions de films documentaires liés au territoire.

Échanges entre professionnels : Une liste de diffusion modérée par Occitanie Livre & Lecture favorise les interactions directes entre professionnels.

Journées professionnelles : Afin d'accompagner au mieux les programmeurs, la coordination propose deux journées professionnelles au printemps, permettant le visionnage de l'offre régionale et des temps de réflexion autour des problématiques propres à la diffusion.

Sélection du film « coup de cœur » : La coordination régionale organise la sélection d'un film « coup de cœur » des programmeurs du Mois du film documentaire, parmi 8 films liés à la région par leur réalisateur, leur producteur ou leur lieu de tournage. Ces propositions sont faites en lien avec l'APIFA, l'association des producteurs d'Occitanie. Sur la base du volontariat, les programmeurs ont deux mois pour regarder les propositions et se réunissent en février pour élire le film. Présent sur le site d'Images en bibliothèque, ce dernier pourra être diffusé avec les droits négociés dans les autres régions et fera l'objet d'une tournée en région.

Tournée régionale : La coordination s'engage à négocier les droits de diffusion du film coup de cœur durant le Mois du doc afin de faciliter sa diffusion. Elle soutient financièrement la venue du réalisateur en prenant en charge ses déplacements et son hébergement, souvent avec l'aide financière de Images en bibliothèques. Restent à la charge des lieux accueillants, la rémunération et les repas.

Ouverture du Mois du Film Documentaire : La coordination organise la séance d'ouverture pendant le Festival International du Film Méditerranéen (Cinemed)

La coordination régionale promeut également l'événement en publiant une **brochure régionale à destination des partenaires** opérationnels (bibliothèques, salles de cinéma, circuits itinérants, associations culturelles) et institutionnels de la région. Son objectif est de faire connaître le rôle de la coordination régionale, ses propositions de programmation et donner envie à de nouveaux partenaires de rejoindre l'opération.

Cinelatino

Pour la 8e année, le Prix Documentaire Rencontres de Toulouse sera décerné par un jury composé de médiathécaires de la région et de professionnels du cinéma européens et latino-américains. Ce prix est **né de l'attention particulière** qu'ont portée la Bibliothèque de Toulouse et l'agence du livre **à la production documentaire latino-américaine** ces dernières années. Il sera doté d'une somme versée au réalisateur du film, attribuée par la Mairie de Toulouse et la librairie Terra Nova (500€).

Le film récompensé sera proposé à la Commission de Films Documentaires de l'association professionnelle Images en Bibliothèques, chargée de la diffusion des films dans les médiathèques françaises, à travers les réseaux de la BPI (Bibliothèque Publique d'Information), du CNC (Centre national du Cinéma et de l'image animée) et de l'ADAV (Ateliers Diffusion Audiovisuelle). Les vidéothécaires de la région Occitanie seront invités à faire l'acquisition du DVD du film primé pour l'intégrer à leurs collections.

2. L'AUDIOVISUEL ET LES INDUSTRIES CRÉATIVES : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES ÉDITEURS ?

Figurant parmi les 10 secteurs clés des industries culturelles et créatives (ICC), la filière du livre a bien sûr tout intérêt à s'inspirer et à collaborer avec les autres domaines des ICC. Que ce soit à l'échelle d'un territoire ou plus largement dans une logique d'exportation, différentes études ont démontré les **retombées positives** que l'on peut retirer lorsque **des synergies sont à l'œuvre** aussi bien en termes d'attractivité d'un territoire que vis-à-vis du rayonnement de la filière culturelle dans son ensemble.

Pour cette raison, **Occitanie Livre & Lecture sera attentive aux opportunités de collaboration** notamment **avec les filières du cinéma, du jeu vidéo, de la musique, de la radio...** Cette mobilisation passera notamment par l'accompagnement d'acteurs de la filière à des événements professionnels sur le territoire, festivals du film, journées d'étude par exemple, afin d'inciter à des collaborations.

L'une des entrées d'analyse des industries culturelles et créatives est **l'emploi**, majoritairement mis en avant en terme de retombées, d'effets induits et de création de richesses.

En Occitanie, les métropoles de **Toulouse et Montpellier comptent à elles seules 17 950 emplois créatifs salariés** (Toulouse, 11 463 ; Montpellier, 6 487) [données 2016]. Actuellement, le Centre de Ressources des groupements d'employeurs (CRGE) Occitanie réalise, dans le cadre de sa mission de veille prospective, une étude de faisabilité pour la création d'un Groupement d'Employeurs à destination des industries culturelles et créatives sur le département de l'Hérault.

La prise en considération de **l'évolution des métiers** ainsi que les besoins en termes de **mutualisation de compétences** sont susceptibles de faire émerger des opportunités en terme de développement et d'emploi. Pour l'heure, **le champ de l'édition est le plus concerné** par cette approche. En effet, en raison d'une réflexion globale du métier autour de l'évolution de l'éditorialisation (acquisition de compétences transverses vers les jeux vidéo, jeux de société, etc.), les éditeurs tendent à diversifier une part de leurs travaux tandis que les nouveaux professionnels issus des formations Édition ont tendance à élargir leur employabilité.

le mois
du film
documentaire

 IMAGES
EN
BIBLIOTHÈQUES



Diffusion de la musique en médiathèque

Le travail de coopération des bibliothécaires musicaux d'Occitanie est actif et les réunions BIMOC seront toujours organisées dans une optique d'ouverture et de transversalité. Concentrer les réflexions sur l'avenir à donner aux collections « CD » et la conservation raisonnée de ce support sera au cœur des interrogations et dans les thématiques à traiter en réunion. Les années à venir seront également l'occasion de travailler sur le projet de médiation numérique créé par des bibliothécaires pour valoriser, présenter et diffuser la scène musicale vue par les bibliothécaires musicaux.

La plateforme numérique Occitanie Music Box souhaite :

1. Faire connaître l'ensemble des acteurs de la musique du territoire ;
2. Créer un répertoire descriptif et sélectif d'artistes, d'éditeurs, de salles de spectacles, de conférenciers ;
3. Alimenter une base de données informative aux contenus indexés à destination des mélomanes et des professionnels qui s'inscrit dans une démarche locale de développement culturel de proximité ;
4. Devenir un outil de veille et de découverte musicale à destination des professionnels, des mélomanes et des usagers de nos collectivités ;
5. Faciliter la proposition des playlists personnalisées et agir dans la recommandation au niveau local avec un dispositif d'écoute adapté ;

6. Promouvoir les actions culturelles autour de la musique dans les bibliothèques ;
7. Mettre en évidence les créations musicales à l'œuvre et accompagner plus largement les groupes proposés à Médiazique.

Ce projet propose une solution de visibilité pour promouvoir l'opération Médiazique et ses artistes. Il pourra **se développer en plusieurs phases** pour donner de l'envergure, notamment en associant des acteurs supplémentaires presse, fédérations de professionnels, salles, etc.

Un partenariat avec l'option InfoNum, Département Information-Communication de l'IUT Université Paul-Sabatier Toulouse sera également mis en place pour ce projet, dans le cadre d'un tutorat d'étudiants.

Occitanie Music Box sera présenté lors d'une journée organisée avec la Médiathèque départementale de la Haute-Garonne au premier semestre de 2021.

Médiazique fête ses 10 ans à la Cave Po'

Cette opération poursuivra son ambition de soutien à la programmation et de développement de la connaissance de la scène musicale de la région.

Dix ans de Médiazique avec le même objectif : favoriser l'action culturelle en médiathèque et augmenter la présence des musiques vivantes en médiathèque.

La Cave Po' nous accueillera pour un moment festif accompagné d'un concert en fin de journée pour fêter les 10 ans.

La coopération en matière d'action culturelle en bibliothèque en général et des fonds musicaux en particulier est plus que jamais d'actualité lors des années à venir.

La volonté de développer une tournée d'artistes choisis à l'occasion de Médiazique et de mobiliser le dispositif d'aide à la diffusion de la Région sera affirmé.



● Le spectacle vivant : pour un renforcement de la diffusion des ouvrages

Afin de renforcer la promotion et la diffusion de la production éditoriale des maisons d'édition implantées en Occitanie, Occitanie Livre & Lecture **développera son partenariat avec La Cave Poésie** (Toulouse). Sur la base d'un cahier des charges précis et d'une convention encadrant le contenu et le déroulé de l'opération, la Cave Poésie propose chaque année en tant que concepteur, programmateur et coréalisateur du programme *Les Rugissants*, 9 lectures/performances de textes issus des catalogues de 8 maisons d'édition. Les ouvrages édités par les maisons d'édition invitées et faisant l'objet d'une mise en voix et/ou en musique peuvent être achetés, intra et extra-muros, auprès du **libraire partenaire** de la soirée.

Programmation 2020-2021 :

- 22/09 : *Ecce Mulier* d'Alice Baylac - éd. La Coudée
- 6/10 : *El* de Mercedes Pinto - éd. Fondateurs de briques
- 13/10 : *Celle de cristal* d'Anne Cameron - éd. Az'art atelier
- 27/10 : Focus sur Claire Rengade - éd. Espaces 34
- 17/11 : *Noyés* d'Elyssa Bejaoui - éd. N&B
- 1/12 : Focus sur Ana Tot - éd. Grand os
- 16/03 : *Rendez-les nous vivant* de John Gibler - éd. Ici bas
- 13/04 : *Le Vol et la morale* de Myriam Congoste - éd. Anacharsis
- 19-22/05 : *Cette Machine tue les fascistes* de Woodie Guthrie - éd. Fondateurs de briques

La programmation 2021 s'est essentiellement concentrée sur des **titres de fonds des éditeurs** et non, comme à l'habitude, sur des nouveautés remplissant ainsi son rôle premier de valorisation des catalogues.

Une réflexion est à mener sur les programmations 2022 et 2023 afin, là encore, de donner une couleur dominante aux productions et mises en voix.

Cette importante action de surdiffusion réalisée en partenariat avec une salle de spectacle permet évidemment de **toucher le grand public** mais, via le réseau de diffusion et de communication d'Occitanie Livre & Lecture, **également les professionnels** (libraires et bibliothécaires).

Au-delà du partenariat avec La Cave Poésie, l'instauration d'un **nouveau partenariat avec la librairie Surre (Foix) et la scène nationale L'Estive** permettra d'amorcer un renouvellement des lieux de diffusion sur l'ensemble du territoire **en se rapprochant des lieux de diffusion de spectacle vivant**.





Culture scientifique en bibliothèque

Occitanie Livre & Lecture s'est attachée depuis plusieurs années au développement de la culture scientifique en bibliothèque, en **s'associant avec le Consortium des Sciences en Occitanie**, composé de plusieurs associations scientifiques (Science Animation (31 et 34), Délires d'encre (31), Kimiyo (34), Carrefour des Sciences (46)).

Les objectifs de ces différentes structures se rejoignent :

- **Science Animation** est missionnée par la Région pour la diffusion et valorisation de la culture scientifique sur le territoire de l'Occitanie, avec comme objectif en particulier l'animation du réseau des acteurs (chercheurs, médiateurs, bibliothèques...) et le développement de partenariats (bibliothèques, artistes...)
- **Délires d'encre** intervient principalement auprès du grand public et notamment des jeunes, en développant les liens entre la culture scientifique et les livres. Dans le cadre du consortium, elle est missionnée pour développer la sensibilisation des bibliothèques.
- **Occitanie Livre & Lecture** anime à l'année longue le réseau des bibliothèques d'Occitanie et facilite la structuration et la lisibilité de l'offre pour les professionnels.

Plusieurs actions sont envisagées :

1. Les formations aux « escape games » (Panique dans la bibliothèque et Recherches à risque), mises en œuvre par Délires d'encre et Science Animation, à **développer dans les départements où les professionnels sont peu sensibilisés** aux thématiques scientifiques, si possible en partenariat avec la médiathèque départementale

2. Les journées départementales « Ramène ta science », co-organisées avec Délires d'encre et les médiathèques départementales intéressées. Des **tables-rondes mêlant éditeurs, auteurs et scientifiques explorent les thématiques scientifiques** à travers les livres.

Plusieurs médiathèques départementales se sont positionnées pour 2021 (Aveyron, Haute-Garonne, Hérault, Gers) ou 2022 (Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales).

Chaque année, une réunion préalable permet de réunir les responsables pédagogiques des médiathèques départementales

Ces journées sont financées par une subvention Région/consortium attribuée à Délires d'encre, pour la prise en charge des rémunérations et défraiements. Occitanie Livre & Lecture participe par la prise en charge de la rémunération/défraiement d'un auteur en région. Les médiathèques départementales participent aux frais annexes (prise en charge du buffet).

3. Le « forum territorial de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle », organisé par la Région Occitanie pour réunir les acteurs scientifiques du territoire, en parallèle duquel est organisée par Occitanie Livre & Lecture une **matinée professionnelle à destination des bibliothécaires. L'après-midi est consacrée à la rencontre avec les médiateurs scientifiques** afin de favoriser l'émergence de projets.

Cette journée a lieu en juin, en alternance à Toulouse et Montpellier.





Universités et laboratoires de recherche

1. CRÉATION LITTÉRAIRE > MASTER CLASSES

Les passerelles avec les Universités de Toulouse-Jean Jaurès et Paul-Valéry Montpellier 3 seront renforcées et des master classes seront proposées selon une plus grande régularité.

Partenariats prévus à Toulouse

- Université Toulouse-Jean Jaurès (**Laboratoire Lettres, Langages et Arts - LLA CREATIS**)
- Université Toulouse-Jean Jaurès (**Master Métiers de l'Écriture**)
- **Théâtre Le Vent des Signes** (lieu expérimental qui défend les écritures contemporaines dans une dynamique transdisciplinaire).

Master classes envisagées

1^{er} niveau : Parole d'écrivains !

Rencontre avec un écrivain dont l'œuvre est marquante. Lenjeu pour l'auteur est de donner à entendre sa conception, son expérience intime de la littérature. Les conditions de l'écriture, la genèse des livres, l'inspiration, le plaisir et la souffrance, la solitude, le travail au quotidien, l'édition des textes, la réception des œuvres... **Qu'est-ce que l'acte d'écrire *in fine* ?**

Invité : **Arno Bertina**, romancier, collaborateur de revues telles que *La NRF*, *Esprit*, *Prétexte et Critique* et membre du Collectif Inculte. Il est aussi l'auteur de fictions et d'adaptations pour Radio France.

2^e niveau : Multiplicité des formes et expérimentation

Bon nombre de textes résistent aujourd'hui aux classifications, qu'il s'agisse de formes narratives, romanesques, poétiques. Ces « écritures dites contemporaines » montrent souvent des **liens d'empathie avec les procédures artistiques propres au théâtre, au cinéma, aux arts plastiques**. D'autre part, depuis un certain temps, la littérature se déplace vers des pratiques contextuelles qui débordent le cadre du livre et modifient les conditions de son expression et de sa réception (cf. chapitre 4.1.1). Une priorité sera donnée aux modes d'expression jouant sur la transversalité et sur la multiplicité des formes de recherche et d'expression.

Invités : **Chloé Delaume**, écrivaine et performeuse. Très attachée à la recherche esthétique et formelle, elle multiplie les hybridations et les supports d'écriture. Romans, autofictions expérimentales, détournements de jeu vidéo, essais romancés, chansons, fragments poétiques, fictions radiophoniques, pièces sonores... Les dérèglements narratifs et la déconstruction du récit sont toujours questionnés dans son travail, autant que les notions d'identité individuelle et collective.

Philippe Boisnard, artiste numérique, écrivain et philosophe, cofondateur du Centre Databaz. Il défend les écritures contemporaines transdisciplinaires au croisement de la poésie, de la performance, des arts visuels et sonores, des arts numériques et électroniques. Son travail porte sur la liaison entre les mots et les situations réelles : aussi bien urbaines que festives, économiques ou politiques.

Partenariats prévus à Montpellier

Résidence de création à l'université et masterclasse

Une première expérience de partenariat avec l'Université Paul-Valéry - Montpellier 3 a été menée en 2020-2021 avec 2 autrices de BD, Émilie Plateau et Guénaëlle Maury sur *La Vie de campus*. À la fin de cette résidence, une master classe est envisagée avec le laboratoire RIRRA21 pour les étudiants de la filière Métiers du livre et les adhérents d'Occitanie Livre & Lecture.

Laboratoire RIRRA21 (Université Paul-Valéry - Montpellier 3)

RIRRA 21 (cf. chapitre 1.3.5) est une équipe d'accueil pluridisciplinaire qui compte 45 enseignants-chercheurs en activité, une dizaine de professeurs émérites et près de quatre-vingt doctorants.

En partenariat avec le laboratoire de recherche, **Occitanie Livre & Lecture propose chaque année une masterclasse, adossée à une journée d'étude.**

Cette masterclasse s'adresse aux étudiants de la filière Métiers du livre, des places sont réservées aux adhérents de l'agence qui peuvent assister gratuitement à cet événement, sur inscription ; dans la mesure des places disponibles, il arrive que des étudiants du master Création littéraire viennent de Toulouse pour y participer.

L'agence participe à la programmation de la master classe, elle suit l'élaboration des documents de communication pris en charge par les étudiants. Elle rémunère l'autrice/l'auteur invité et fait circuler l'information de la rencontre et de la journée d'étude dans son réseau.

Master classe sortie de résidence BD

Depuis plusieurs années, l'agence souhaite proposer une master classe en lien avec la BD, 9^e art consacré en France par l'année 2020 de la BD. En 2021, l'occasion sera donnée d'une master classe « sortie de résidence » BD par Émilie Plateau et Ganaëlle Maury qui termineront leur séjour de 18 semaines à travers les différentes implantations de l'université de Montpellier. Les autrices pourront **intervenir sur la question de la création à 4 mains**, de la création favorisée par l'implantation dans d'autres lieux, de l'aboutissement du projet énoncé dans leur dossier de candidature...

Les artistes : toutes deux issues de l'École des Beaux-Arts de Montpellier, Émilie Plateau est autrice de bandes dessinées, Ganaëlle Maury est artiste plasticienne et autrice. Pour cette résidence,

elles ont créé un projet où se croisent leurs pratiques artistiques avec la thématique de *La Vie de campus* en 2020. Émilie axe sa résidence autour de la bande dessinée, du dessin et du fanzine, tandis que Ganaëlle intervient sous forme de captations sonores et d'installation.

De l'acculturation en littérature

Pour les années suivantes, la master classe peut être amenée à interroger la notion d'acculturation dans la création au 21^e siècle : comment le rapport à d'autres cultures permet-il de réenchanter le monde ou l'univers créatif ?

Béregère Cournut pourrait être l'invitée d'une première master classe sur le sujet. Ses premiers livres (romans, recueil de contes, plaquettes de poésie) sont empreints d'un profond onirisme. La rencontre avec les cultures amérindiennes, lors de plusieurs séjours dans l'Ouest américain en 2011-2012, a provoqué un « retour au réel » dans son écriture, avec un roman sur les Hopis d'Arizona, à la fois contemplatif et documenté : *Née contente à Oraibi*, publié par Le Tri-pode en 2017. Dans la même veine, a paru en septembre 2019 un roman sur le peuple inuit, *De chair et d'os*.

Jeunes autrices/auteurs, les romantiques du 21^e siècle ?

Enfin, la question du monde d'après, de l'avenir de l'humanité **pourrait également être le sujet d'une journée d'étude ouverte par une master classe autour des parutions de jeunes autrices et auteurs** issus des formations universitaires en Création littéraire.

Si le romantisme au XIX^e siècle exprime « une réaction du sentiment contre la raison, exaltant le mystère et le fantastique et cherchant l'évasion et le ravissement dans le rêve, le morbide et le sublime, l'exotisme et le passé, l'idéal ou le cauchemar d'une sensibilité passionnée et mélancolique », les jeunes autrices/auteurs seraient-ils les « romantiques » du XXI^e siècle ?

Un partenariat avec les départements Lettres des universités de Toulouse et Montpellier semble naturel.

2. RECHERCHE EN ÉCONOMIE DU LIVRE

Dans un premier temps, Occitanie Livre & Lecture s'est attachée à envisager la professionnalisation et la formation des acteurs de la chaîne du livre dans sa globalité et au travers de différents formats possibles. L'un des interlocuteurs de l'agence dans ce processus a été l'université Toulouse Jean-Jaurès en s'appuyant notamment sur le Département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition. Convaincue du bien-fondé de cette démarche et de la richesse des échanges qui ont pu en ressortir, l'agence du livre va au cours des 3 prochaines années **renforcer son partenariat avec l'université**. À compter de 2022, **le cycle triennal des journées d'étude** Occitanie Livre & Lecture **s'ouvrira à d'autres universités et laboratoires** de recherche.

Si la formation professionnelle propose des modules adaptés aux besoins immédiats, ce nouveau cycle aura pour ambition d'**ouvrir une réflexion à moyen terme sur la mutation des métiers** de la chaîne du livre en portant le focus sur les métiers de libraire et d'éditeur.

Tout en poursuivant sa collaboration avec l'Université Toulouse Jean-Jaurès, Occitanie Livre & Lecture associera universitaires et laboratoires de recherche d'autres territoires français, à la réflexion menée avec les professionnels d'Occitanie. Les premiers universitaires naturellement pressentis le sont en raison de leurs thèmes de recherches ou/et suite à leur participation à des travaux antérieurs menés par l'agence (Vincent Chabault, Sophie Noël) ou pour leur connaissance croisées du terrain et de l'université (Olivier Thuillas). Ce sont ainsi plusieurs laboratoires de recherche (Laboratoire des sciences de l'Information et de la Communication, Centre de Recherche sur les liens sociaux et le DICEN - Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique et universités (Paris XIII, Nanterre et Paris Descartes) qui participeront à la définition et problématisation du cycle de ces journées d'étude. Mutation des métiers, évolution des pratiques mais également nouveaux outils et supports pédagogiques seront ainsi abordés.

3. RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET PATRIMOINE

Le **RIRRA 21** (Représenter, inventer la réalité, du romantisme au XXI^e siècle) de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 réunit entre autres des spécialistes des littératures française et européenne des deux derniers siècles. Depuis son origine, ce laboratoire de recherche est particulièrement attentif à la question du **rapport de la littérature à ses supports**. Leurs recherches sur la presse ancienne sont notamment mises en lumière par la parution de l'ouvrage encyclopédique *La Civilisation du journal, Histoire culturelle et littéraire de la presse* (nouveau monde éditions, 2011).

Le projet de recherche scientifique **Numapresse** (<http://www.numapresse.org/>) piloté par Marie-Ève Thérenty, professeure au RIR-



RA21 propose de mettre en évidence les lignes de force structurelles de la presse française du XIX^e siècle au XXI^e siècle en s'appuyant sur le corpus massif de journaux numérisés et en leur appliquant des outils de lecture numériques innovants. À ce jour, l'objet de recherche est principalement constitué par la presse nationale mise en ligne sur Gallica.

Cependant, considérant l'important travail de numérisation sur la presse locale et régionale mis en œuvre depuis 10 ans en Occitanie, la convergence d'intérêt semble évidente. Occitanie Livre & Lecture souhaite que ce corpus encore inexploité puisse, avec l'équipe de Numapresse, devenir un objet de recherche universitaire. L'étude de « la circulation du roman-feuilleton dans la presse régionale » explorant les liens avec les titres nationaux, les circuits commerciaux, le lien avec le politique ou encore la fabrique d'un roman-feuilleton régional pourrait constituer le sujet d'une thèse à venir. Une piste envisagée pour que puisse aboutir ce projet serait l'obtention d'une allocation doctorale de la Région (2021-2023) qu'Occitanie Livre & Lecture espère pouvoir accompagner.

Lien avec des structures de formations d'animateurs ou d'éducation populaire

En tant qu'objet de médiation, le livre est souvent le grand absent des centres de loisirs et autres lieux d'éducation populaire. En effet, peu d'animatrices et d'animateurs semblent à l'aise avec cet outil auquel ils préfèrent des ateliers sportifs, de dessin ou autre, en fonction de leurs centres d'intérêt. Pourtant, donner le goût du livre, contribuer à favoriser l'imaginaire, accompagner les en-

fants à inventer des histoires sont autant de leviers vers l'autonomie, le faire-ensemble, la créativité.

Dans ce contexte, Occitanie Livre & Lecture se rapprochera de structures d'éducation populaire pour envisager des modules de formation et d'accompagnement des animatrices et animateurs vers le livre, outil de médiation pour tous les publics.



Fonctions supports





Communication

1. OBJECTIFS DE COMMUNICATION

Entre 2018 et 2020, l'enjeu majeur était d'enraciner l'agence dans son territoire et auprès de sa communauté. Entre 2021 et 2023, pour asseoir la stabilité dont nous voulons faire preuve, nous devons être repérables sous chaque angle de nos actions, pour l'ensemble de nos missions et cet ensemble doit être **cohérent** et **signifiant**.

Le message

Nous sommes là pour vous, avec vous.

Stratégie de communication

Pour atteindre les objectifs, nous allons mener un travail autour de l'harmonisation et la cohérence de notre communication :

- **Cohérence visuelle**, en consolidant la charte graphique existante grâce à une collaboration avec un directeur artistique
- **Cohérence dans les messages**, en mettant en avant dans toutes communications les notions de solidarité, d'accompagnement, de représentativité, d'interface, de pédagogie
- **Cohésion de l'équipe et des adhérents**, en tirant le meilleur parti des différentes modalités d'être ensemble : présentiel (plus de convivialité) ou à distance (source d'économies d'argent, de temps et d'énergie) via des outils (partage de ressources, échange de messages, plateformes collaboratives, etc.)

2. IMAGE INSTITUTIONNELLE

Carte de vœux 2021

L'envoi des vœux demeure un **temps symbolique** de communication institutionnelle. La carte de vœux fera l'objet d'une commande auprès d'un illustrateur ou une illustratrice de la région. Elle sera de préférence imprimée et routée pour un impact maximum dans notre réseau. Elle permet un rappel sur les adhésions à l'association et peut être accompagnée d'autres publications pour optimiser cet envoi postal.

Chiffres-clés 2021

Une nouvelle édition des **Chiffres-clés du livre en Occitanie** paraîtra début 2021. Ces chiffres permettent de produire une cartographie et des statistiques du secteur à l'échelle de l'Occitanie et par la suite, de mesurer les mutations de celui-ci comme de constater l'impact des projets et des politiques publiques menés en sa faveur (cf chapitre 1). Outre la publication papier et numérique sur notre site Internet, nos réseaux sociaux, cette publication fera l'objet d'un plan de relations presse comprenant notamment une conférence de presse.



3. COMMUNICATION EXTERNE

En 2021, nos efforts vont principalement porter sur la collaboration avec le directeur artistique choisi en 2020. Nous allons structurer l'application de la charte graphique sur les documents de communication externe afin de rassembler et renforcer notre image.

Communication opérationnelle

La thématique des commandes d'illustrations pour l'année 2020 sera le **dialogue entre patrimoine et création contemporaine, entre ressources et sources d'inspiration**. Ce thème trouve son origine dans le projet de valorisation du patrimoine écrit autour du thermalisme.

Les temps forts de l'année sur lesquels porteront les efforts de communication sont :

- Les chiffres clés 2021 : le livre en Occitanie ;
- Le projet Création et patrimoine autour du thermalisme ;
- Le plan de formation Économie du livre
- Littérature Jeunesse (valorisation du PCPJ et/ou Héritages imaginaires)

Les autres actions (valorisation des professionnels et au fil de l'eau) bénéficieront d'un soutien plus léger basé principalement sur le site Internet, les lettres d'information et les réseaux sociaux.

Collection « Services permanents »

Après deux séries de cartes postales autour des services Internet et vers les bibliothèques et le patrimoine, cet axe de communication sera agrémenté d'une **nouvelle série autour de** la création littéraire avec les résidences d'écriture (dispositif d'aide, accompagnement porteurs de projets, groupe régional, voire national...) et les bourses d'écriture, illustration, traduction.

L'objectif est d'informer sur les actions réalisées tout au long de l'année et par conséquent assez peu souvent visibles. Le contenu de ces cartes sera soutenu par des actualités sur le site Internet, relayées sur les réseaux sociaux.

Newsletter En filigrane...

Émanation des contenus du site Internet, la lettre d'information est envoyée 11 fois par an à **4 000 destinataires**. Les contenus rédigés par les pôles sectoriels sont éditorialisés par le pôle communication.

Réseaux sociaux

Les communautés Facebook et Twitter bénéficient de posts quasi-quotidiens. La taille de ces communautés augmente de manière régulière. L'objectif est d'atteindre 2 000 fans Facebook et 1 000 followers Twitter au cours de l'année 2021, éventuellement par l'organisation d'un jeu-concours lié à une ou des actions de l'année. Le réseau **professionnel LinkedIn** a pris une vitesse de croisière avec au moins 1 post par semaine. La construction d'une audience prenant du temps, nous pourrions mesurer les effets d'ici un an. Nous espérons toutefois dépasser les 500 abonnés dans l'année.

Tire-Lignes

Rendez-vous a été pris à nouveau avec les professionnels, Tire-Lignes dans sa nouvelle formule hybride compte pour l'heure 2 numéros à son actif (2019 et 2020).

Elle reflète l'attention portée par l'agence à la thématique retenue pour l'année, et incite ainsi les professionnels, contributeurs et le lectorat en région, à poser le regard ensemble sur cette question, pour faire « sens commun ».

Sa publication progressive en ligne sur notre site est relayée à la fois dans nos newsletters, mais aussi et surtout sur nos ré-

seaux sociaux, **interpellant ainsi la communauté à se concentrer sur un objet commun**. Tout comme la **publication imprimée de la somme (ou presque) des articles et envoyée en fin d'année** à nos adhérents renforcera ce sentiment d'appartenance à la communauté, au réseau.

Après la censure en 2019 et la question transversale et interprofessionnelle du « **faire vivre le livre autrement** » en 2020, Tire-Lignes explorera en 2021 la thématique de l'année, le dialogue entre patrimoine et création contemporaine.



4. COMMUNICATION INTERNE AVEC LES ADHÉRENTS ET ADHÉRENTES

Afin de fidéliser les adhérents et d'en convaincre de nouveaux, nous allons nous baser sur le travail réalisé par Diane Burlot, stagiaire en communication en 2020. Après avoir conduit une enquête, elle a élaboré avec le pôle communication un plan d'action envers les adhérents, principalement axé sur la **pédagogie**. Un certain nombre de propositions ont d'ores et déjà été mises en place, telles que le tutoriel vidéo pour l'utilisation du site Internet ou la communication, dans l'Esperluette, sur les services réservés aux adhérents.

Campagne d'adhésion

La **légitimité de l'agence repose notamment sur sa capacité de représentation** : ainsi, plus la communauté d'adhérents s'étendra, plus l'assise de l'agence sera consolidée. Il s'agit bien sûr de proposer des actions pertinentes et efficaces mais aussi et surtout un discours pédagogique au quotidien pour convaincre les professionnels d'adhérer.

Il n'en reste pas moins qu'un temps fort annuel d'invitation à rejoindre l'agence est indispensable pour atteindre l'objectif de 400 adhérents fixé à la création de l'association. La campagne d'adhésion est **un des leviers** dont dispose l'agence pour **rallier des professionnels** à ses côtés.

Nous mènerons donc pour 2021 une campagne d'adhésion en 3 temps, accompagnée d'un visuel spécialement conçu.

- La première étape consistera en **l'envoi d'une campagne courriel courant janvier**. Cela coïncide avec le rappel automatique du site Internet auprès des bénéficiaires de comptes "Adhérents" leur enjoignant de **ré-adhérer avec possibilité de payer en ligne**.

- La deuxième phase reposera sur **l'envoi de la carte de vœux couplée au bulletin d'adhésion (tiré hors plaquette de présentation)** en janvier 2021.

- La troisième phase se composera d'une **nouvelle campagne courriel à l'occasion de l'invitation à l'Assemblée générale** au printemps. Elle sera accompagnée du bulletin d'adhésion en ligne.

De plus le processus d'adhésion en ligne est en cours de simplification, ce qui permettra de faciliter le passage à l'acte et d'augmenter le nombre d'adhérents.

L'Esperluette

Cette lettre aux adhérents permet de développer des thématiques différentes et plus communautaires que la lettre *En filigrane...* Elle est **très lue** et nous en avons de **bons retours**. Elle bénéficiera donc à nouveau de 11 numéros en 2021. La rubrique « Et vous que lisez-vous ? », développée en 2019, sera prolongée et une rubrique « Le service adhérents du mois » permettra entre juin 2020 et mai 2021 de promouvoir les services proposés spécifiquement aux adhérents.



5. COMMUNICATION INTERNE AU SEIN DE L'ÉQUIPE

Séminaires

Le **rythme bisannuel de rencontre** de l'intégralité de l'équipe, expérimenté depuis deux/trois ans maintenant, **convient à l'ensemble des salariés. Il sera reconduit** sur le même principe en 2021 : à savoir, tantôt à Montpellier, tantôt à Toulouse, une journée en janvier pour préparer le bilan d'activités de l'année N-1, et une journée en juillet pour mettre en route le projet d'activités de l'année N+1 qui sera écrit pendant l'été.

Avantages adhérents

Il nous semble difficile cette année de solliciter des tarifs réduits auprès des structures culturelles si durement touchées pendant la crise sanitaire et qui ne savent pas si la saison 2020/21 pourra se dérouler normalement. Nous allons mettre en attente cette action. Quand elle reprendra, nous aurons à cœur de chercher des partenaires culturels dans chaque département de la région afin de couvrir l'ensemble du territoire.

D'ici là, l'agence pourrait acquérir, sur son budget propre, un ou plusieurs lots de billets donnant accès à des spectacles choisis, à quelques reprises dans l'année. L'offre, d'une valeur plus importante que celle du tarif préférentiel, séduirait davantage car perçue comme un « cadeau », peut-être dans le cadre d'un jeu-concours. La déclinaison sous une autre forme de cette stratégie de fidélisation pourrait *in fine* déclencher des adhésions nouvelles.

En complément, nous pourrions nous pencher sur d'autres possibilités d'avantages tels que des chèques lire pour les auteurs ou des tarifs préférentiels chez des fournisseurs de matériels de dessin pour les illustrateurs par exemple.

Écoute et convivialité

Les Assemblées générales sont par nature des moments très formels. Pour permettre aux adhérents de s'exprimer librement, nous pourrions installer une boîte à idées lors des AG. Bien sûr, chaque idée ou question sera suivie d'une réponse si les personnes laissent leurs coordonnées.

Les professionnels éprouvent le besoin de se retrouver. Dès qu'il sera possible de le faire, nous proposerons d'organiser des rencontres et moments conviviaux entre adhérents en s'appuyant sur des événements déjà programmés (partenariat librairies, manifestations littéraires...).

Réunions de travail

En dehors de ces réunions stratégiques, l'équipe se réunit toutes les 2 semaines à distance pour :

- Soit une **réunion de triage** où sont évoqués les dossiers en cours
- Soit une **réunion de planification**, où des sujets thématiques sont portés à l'ordre du jour (grands chantiers en cours, événement important à préparer mobilisant plusieurs personnes de l'équipe, sujets ou situations nécessitant l'échange en équipe)

En complément de ces réunions d'équipe en visio-conférence, **des rendez-vous mensuels** sont organisés **pour chaque pôle avec la direction** pour permettre un suivi régulier des dossiers, l'anticipation des actions d'envergure, leur évaluation postérieure, la préparation des charges de travail, les arbitrages de la Direction, etc. Ce suivi sera maintenu sous cette forme en 2021.

Formation collective

Deux possibilités sont envisagées. Premièrement, une formation de réflexion sur le fond : Comment redéfinir notre rôle et notre ancrage en tant qu'agence du livre sur un territoire ? Comment se positionner dans le paysage culturel face à de nouveaux défis politiques, démocratiques, technologiques. Les modalités pour faire venir cette formation de Sciences Po Paris dans nos locaux sont à étudier.

En deuxième possibilité, nous proposons une formation technique pour améliorer ses écrits professionnels : l'écriture efficace et comme outil de persuasion.

6. STAGE

Un/e stagiaire en communication sera accueilli/e entre février et mai 2021. En plus de l'assistance quotidienne au Pôle communication, notamment sur les réseaux sociaux et la mise à jour du fichier presse, cet/te étudiant/e se verra confier une mission au long cours. Pour 2021, ce pourrait être la rédaction d'un **guide de bons usages** (rédaction, préconisations d'écriture, iconographie, arborescence, liens, gestion des médias, etc.) du site Internet pour les membres de l'équipe ou l'organisation d'un jeu-concours pour les réseaux sociaux ou pour les adhérents.



Administration

1. VIE ASSOCIATIVE

Les instances de l'association continueront à **se réunir conformément à ses statuts**, au rythme de deux Conseils d'administration par an, un au printemps (bilan N-1) et un à l'automne (projet N+1) et de trois réunions de Bureau (printemps, été et automne).

Une évolution des statuts de l'association sera envisagée afin de permettre la **participation dématérialisée** des membres aux instances, en dehors de la période dérogatoire permise par l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants en raison de l'épidémie de covid-19.

Cette évolution statutaire nécessitera la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire.

Les 6 comités sectoriels auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, patrimoine et vie littéraire prévus dans les statuts de l'association sous le vocable de comités consultatifs (cf. article 17) continueront de se tenir 1 fois par an à l'été. Les discussions recueillies serviront ainsi de base de réflexion et/ou d'action pour la rédaction du programme d'activité de l'année suivante.

2. SYSTEME D'INFORMATION

Les connexions augmentées en 2019 ont **résisté à la surconsommation liée au confinement**. Le **débit est donc adapté à l'usage**. Il serait toutefois intéressant de remplacer l'ADSL de secours à Toulouse par une **fibre mutualisée** comme actuellement à Montpellier.

En termes de matériel, des investissements vont être réalisés pour augmenter le nombre d'ordinateurs portables. En effet, les ordinateurs de bureau (desktop) ne sont pas équipés de micros, enceintes et caméras et ne peuvent donc être utilisés pour des visioconférences, dont l'usage est amené à se développer (cf chapitre 4, 4.1). Quelques ordinateurs obsolètes vont être remplacés, notamment au pôle Communication et pour les stagiaires.

3. RESSOURCES HUMAINES

Fin des aides sur deux contrats PEC

Les deux postes de secrétaire interprofession et d'assistante filière (ouest) ont pu bénéficier pendant deux ans d'une aide de Pôle emploi dans le cadre de contrats PEC. Ces aides **arrivent à échéance** en juillet 2020 pour le premier poste et février 2021 pour le deuxième.

Congés parentaux

Les deux chargées de mission du pôle Bibliothèques ont été à partir de 2018 en temps partiel en congé parental. **En mars 2021, elles seront toutes les deux à nouveau à 100 %.**

Apprentissage

Suite à la réforme de la formation professionnelle, des aides sont versées par les OPCO sur le fonds de l'alternance pour ces embauches. Ces aides viennent en appoint sur l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage, à hauteur de 2 500 euros. Cette aide sera versée à l'issue du contrat reconduit à chaque rentrée universitaire, soit à l'été.



Stages

Un stage de 4 mois au service Communication est envisagé à nouveau, ainsi que, pour la première fois, deux stages de 7 et 12 semaines au sein du pôle Bibliothèques afin de cataloguer et valoriser le centre de documentation de l'agence, site de Toulouse (cf. chapitre 1.1.3).

Plan de formation

Après une année 2020 bousculée, le calendrier de départ en formation **retrouvera son rythme habituel** et vraisemblablement des **modalités nouvelles**, le distanciel ayant pris sa place pendant la période de confinement.

Dialogue social

La **prévention des risques liés à l'épidémie de Covid-19 et la mise en œuvre des préconisations en entreprise** a bien évidemment été au cœur des discussions en 2020. Espérons que **d'autres sujets** puissent prendre place en 2021, notamment concernant une expérimentation du télétravail.

4. COMPTABILITÉ, FINANCES

L'essentiel des outils et procédures ont été mis en place au cours des trois premières années de l'association. 2021-2024 seront donc des années de peaufinage.

Comptabilité générale

L'objectif de centralisation des factures à Toulouse est quasiment atteint. La période de confinement a permis d'avancer encore en ce sens. La comptabilité sera ainsi dès 2020 et pour les années suivantes un **véritable outil de gestion en quasi temps réel**, d'autant plus que les derniers outils sont en place (trésorerie, budget analytique) et permettront un **pilotage financier plus fin et réactif**. Le paramétrage de ces divers modules sera affiné pour plus d'efficacité.

Comptabilité analytique

Les principes généraux ayant été posés au cours des trois premières années, les **centres analytiques sont désormais en place et seront ré-ajustés chaque année** en fonction des actions à suivre plus particulièrement.

Finances

Les **financements complémentaires** seront sollicités auprès de l'Institut français, de la DGLFLF (Ministère de la culture) **voire d'autres institutions** telles que la SACD, la Sofia ou la CFC (Centre français du droit de la copie).

Les départements de l'Aude, de l'Hérault qui se sont inscrits précédemment auprès de l'agence sur des projets à la fois de soutien à la filière, de médiation culturelle et de maillage territorial seront invités à renouveler leurs subventions.

Des efforts seront déployés pour développer un partenariat avec le **département de la Haute-Garonne** sur des actions de fonctionnement (réseau de lecture publique, actions patrimoniales, EAC...).

D'autres Départements ou les Métropoles du territoire pourront faire l'objet de démarches de collaboration, en lien avec la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Drac Occitanie.

5. ORGANISATION ET ARCHIVAGE

Là encore, ces trois premières années ont vu la mise en place d'outils et de procédures au niveau de chaque pôle et/ou de chaque action.

Il faut maintenant renforcer la formalisation de notre **organisation générale** et l'**articulation des pôles entre eux** afin d'élaborer les **procédures transversales les plus efficaces, les plus sûres et les moins chronophages**.

Le projet de mise en place d'un système de gestion électronique de documents, qui participait de cette dynamique, n'a finalement pas survécu à une analyse approfondie : système très coûteux, nécessitant une réorganisation brutale de toute l'activité.

Il reste que **l'ensemble de l'activité doit bien être organisé autour des deux outils centraux que sont notre logiciel-base de données RIC** (cf. chapitre 1) **et notre serveur informatique unique**. Mais le changement sera plus progressif.

L'objectif 2023 est la mise en place d'un **système global (données, flux et contrôles)** qui réduira autant que faire se peut les risques de doublons, d'erreurs, d'oublis, et les temps d'accès aux informations utiles.

À l'instar de nos archives papier, le contenu de nos serveur et base de données devra être optimisé et désaffecté afin de **conserver toute l'information utile, et seulement l'information utile**, en un seul exemplaire, directement accessible par tous.





Conclusion



La seconde période triennale d'Occitanie Livre & Lecture s'ouvre donc sur de **nouvelles ambitions**, après un premier épisode 2018-2020 consacré à la création de l'agence, au déploiement de ses actions puis à la reconnaissance par son réseau de professionnels.

2021-2023 permettra d'affirmer des crédos tels que la **coopération entre acteurs**, les **indispensables liens interprofessionnels**, la **rénovation des axes de travail** de l'association liée à la **mutation des métiers** ainsi que le développement de la **relation aux publics du livre et de la lecture**, sous de nouvelles formes et via des passerelles avec d'autres secteurs.

Car c'est bien cette **relation fondamentale entre créateurs ou médiateurs du livre et leurs lecteurs** qu'il s'agit de préserver et faire croître, susciter ce lien intime et formateur chez les jeunes générations, initier cette conscience critique chez les plus éloignés de la culture, inciter toujours davantage de citoyens à pousser la porte des librairies indépendantes... La crise liée au Covid-19 au printemps 2020 nous a amenés à éprouver la **nécessité profonde de l'acte de lire**, sa force en tant que ressource personnelle et sociale, mais aussi sa faiblesse en tant que pratique économique.

Durant ces derniers mois, Occitanie Livre et Lecture a été plus que jamais à l'écoute de la filière livre en région, et le restera. L'attention à **l'échange**, les **propositions en réponse** aux besoins des professionnels et la **disponibilité** de l'équipe, comme des administrateurs et partenaires financiers, en font plus que jamais un **instrument de concertation collective**.

La solidarité des salariés avec le réseau auquel ils s'adressent et la **confiance réaffirmée des financeurs**, la **Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Drac Occitanie**, sont précieuses et nous souhaitons ici les en remercier très sincèrement.

Pour les trois années à venir, l'agence se donne ainsi comme leitmotiv la **présence ardente aux côtés des acteurs du livre, de la lecture, des idées et des mots**.

Nous nous engageons à vos côtés dans cette période qui s'ouvre, avec courage et confiance.

« Les films sont plus harmonieux que la vie, Alphonse, il n'y a pas d'embouteillage dans les films, il n'y a pas de temps mort. Les films avancent comme des trains, tu comprends ? Comme des trains dans la nuit. »

FRANÇOIS TRUFFAUT
Dialogue extrait de *La Nuit américaine*





Annexes





Le budget 2021



Les temps forts 2021

JANVIER

- Comités aides à l'édition (1^e session)
- Séminaire d'équipe sur le bilan 2020, soirée littéraire en librairie
- Formation libraires "Communication digitale en librairie" avec l'INFL
- **MONTPELLIER**
Commission Patrimoine
- **21 JANVIER, TOULOUSE**
Journée professionnelle « L'urgence en bibliothèque », en partenariat avec la BPI
- **13 DÉPARTEMENTS**
début des rencontres scolaires auteurs-lycéens
- Parution des Chiffres-clé du livre en Occitanie, 3^e édition

FÉVRIER

- **8 FÉVRIER, TOULOUSE, HÔTEL DE RÉGION**
Journée d'étude interprofessionnelle « La création empêchée », avec le DDAME de l'Université Toulouse Jean-Jaurès
- **11 FÉVRIER, MONTPELLIER, PIERRESVIVES**
« Les coulisses de l'édition BD » à, avec le Département de l'Hérault
- **TOULOUSE**
Début du catalogage du centre de documentation de l'agence-site de Toulouse, en lien avec le DDAME
- **CASABLANCA**
Suite et fin de la résidence BD de l'auteur Frédéric Debomy au 27^e Salon International de l'Édition et du Livre (SIEL)

MARS

- **LAGRASSE**
Bureau de l'association (bilan & arrêt des comptes 2020)
- **OCCITANIE**
Dis-moi dix mots qui (ne) manquent pas d'air, tournée d'auteurs en librairie, en lien avec la Semaine de la langue française

• MONTPELLIER, GAZETTE CAFÉ

Rentrée littéraire, collection printemps

- Formation libraires « La gestion en librairie » avec l'INFL

• TOULOUSE

Journée professionnelle avec le DDAME « Nouveaux lieux, nouveaux espaces, multi-activités... De la création à la mise en scène de l'assortiment »

- Lancement des publications Instagram liées au projet création et patrimoine sur le thermalisme pyrénéen, avec la Région et la Drac

AVRIL

• TOULOUSE

Photolittérature, journée de valorisation de la littérature jeunesse et du PCPJ à l'occasion de l'exposition « Clic clac, des photos, des histoires » à la Bibliothèque de Toulouse

- Comité aides à la librairie (1^e session) et comité bourses auteurs (1^e session)
- Présentation du projet Music Box Occitanie avec le groupe de coopération bibliothécaires secteur Son (BIMOC)
- **12-15 AVRIL, BOLOGNE**
Mickaël Jourdan à la Bologna Children's Book Fair
- Conseil d'administration (bilan et clôture des comptes 2020, exécution du projet et du budget 2021)

MAI

• NÎMES ET TOULOUSE

Journées professionnelles de préparation Mois du film documentaire

- Remise du Prix d'écriture Claude-Nougaro
- **TOULOUSE**
manifestation Histoire à venir
- Assemblée générale ordinaire (bilan et clôture des comptes 2020, projet & budget 2021)

JUIN

- **4-6 JUIN, MONTPELLIER**

Comédie du livre (point d'étape résidences d'auteurs au lycée, Parcours bib', stand Région de 50 éditeurs, etc). Littérature croate

- **TOULOUSE**

Médiazique, coopération bibliothécaires secteur Son - scène musicale régionale

- **NARBONNE**

Restitution Auteurs au collège dans l'Aude, durant le Salon du livre, participation des éditeurs d'Occitanie au salon

- Comité aides à l'édition (2^e session)

- Participation à Total Festum, rencontres langues, cultures et musiques régionales

- **TOULOUSE**

Forum territorial Sciences en Bibliothèque avec la Région, Délires d'encre et Science Animation

- Formation « Comptabilité et gestion d'une maison d'édition »

- **MAROC**

Un illustrateur/une illustratrice d'Occitanie participe à la Cigogne volubile, manifestation jeunesse de l'Institut français

- **TOULOUSE**

Commission Patrimoine

- **ALÈS**

Animation en partenariat avec la librairie Jean de Léry et les Rendez-vous des passeurs de livres

JUILLET

- 3^e comités sectoriels : concertation avec les professionnels sur les actions menées et à venir

- **SARRANT**

2^e journée « Héritages imaginaires » du Plan de conservation partagée Jeunesse (PCPJ), avec les Estivales de l'illustration + master classes « Illustration »

- Participation à Partir en livre, Fête du livre jeunesse du ministère de la Culture (Estivales de l'illustration à Sarrant, Confluences à Montauban, Aporia culture à Millau, etc.)

- **LAGRASSE**

Bureau de l'association

AOÛT

Rédaction du projet annuel de l'association 2022 et préparation du budget

SEPTEMBRE

- Comité aides à la librairie (2^e session)

- **PYRÉNÉES-ORIENTALES**

Animation en partenariat avec la librairie Cajelice et la manifestation Pignon sur mer

- **TOULOUSE, LA CINÉMATHÈQUE DE TOULOUSE**

Rentrée littéraire, collection automne

OCTOBRE

- **LAGRASSE**

Bureau de l'association

- Parution du dossier numérique de la Fill consacré à « L'égalité entre les femmes et les hommes dans le livre en France »

- **ALLEMAGNE**

Quinzaine Occitanie-Allemagne #4

- **OUJDA, FESTIVAL LETTRES DU MAGHREB #4**

Auteurs et éditeurs participent au festival.

- **QUÉBEC-TROIS-RIVIÈRES, FESTIVAL INTERNATIONAL DE POÉSIE**

Participation de Silvan Chabaud, auteur gardois

NOVEMBRE

- Mois du film documentaire en Occitanie

- Comité bourses auteurs (2^e session)

- **MONTAUBAN**

Animation en partenariat avec la librairie La femme Renard et le festival Lettres d'automne

- **MONTPELLIER**

Master classe avec l'université Montpellier 3 (RIRRA 21)

- Conseil d'administration (exécution du projet et du budget 2021, vote projet et budget 2022)

DÉCEMBRE

- **MONTPELLIER**

Commission Patrimoine

- **MONTPELLIER ET TOULOUSE**

Journées annuelles des plans de conservation partagée des périodiques

- **MONTPELLIER ET TOULOUSE**

Journées d'information auteurs / éditeurs avec la SGDL

- Parution de Tire-Lignes sur le thème Dialogue création et patrimoine



Les instances représentatives

Composition du Bureau

Président : Serge REGOURD

Vice-présidente : Marion MAZAURIC

Trésorier : Jean-François MARTY

Vice-présidente : Marie-Christine CHAZE

Vice-président : Jean-Michel MARIOU

Secrétaire : Alain MONNIER

Composition du Conseil d'administration

Membres de droit

Région : 5 membres

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Serge REGOURD, Conseiller régional	Catherine EYSSERIC, Conseillère régionale
Dominique SALOMON, Vice-Présidente	Jean-Louis GUILHAUMON, Vice-Président
Marie-Christine CHAZE, Personnalité qualifiée	Zina BOURGUET, Conseillère régionale
Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Conseillère régionale	Guy ESCLOPE, Conseiller régional
Hussein BOURGI, Conseiller régional, sénateur	Michèle VERDELHAN, Personnalité qualifiée

État : 2 membres

Monsieur Étienne GUYOT, Préfet de la région Occitanie

Monsieur Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles Occitanie

Membres collectivités territoriales : 4 membres

Murielle Thomas (Ville de Tournefeuille, 31)	Catherine PRUNET (Département du Lot, 46)
Jean-François MARTY (Ville de Sérignan, 34)	Caroline VAUCHÈRE (Ville de Colomiers, 31)

Membres ordinaires : 22 membres

COLLÈGE AUTEURS	COLLÈGE DES BIBLIOTHÉCAIRES
Alain MONNIER (31)	Siège vacant
Janine TEISSON (30)	Cécile CONAN-LAFOURCADE (BD Hautes-Pyrénées, 65)
Emmanuelle URIEN (31)	Vanessa SOUBIRAN (Bibliothèque du Grand Auch, 32)
COLLÈGE ÉDITEURS	COLLÈGE DU PATRIMOINE
Marion MAZAURIC (Au diable vauvert, 30)	Siège vacant
Éric SEVAULT (Smolny, 31)	François GIUSTINIANI (AD Hautes-Pyrénées, 65)
Benjamin VERMEILH (31)	Siège vacant
COLLÈGE DES LIBRAIRES	COLLÈGE DES MANIFESTATIONS & DE LA VIE LITTÉRAIRE
Damien CATALA (Effets de Pages, 32)	Catherine DESPLAS (Délires d'encre, 31)
Jérôme ÉGÉA (Cajelice, 66)	Agnès GROS (Confluences, 82)
Nadège LOUBLIER (La Femme Renard, 82)	Jean-Michel MARIOU (Banquet du livre de Lagrasse, 11)
COLLÈGE DES ASSOCIATIONS DE PROFESSIONNELS	
Mélisande FERRY (ABF Midi-Pyrénées, 31)	Frédéric LISAK (Association Éditeurs de la région Occitanie, 31)
Siège vacant (ABF Languedoc-Roussillon)	Joëlle WINTREBERT (Autour Des Auteurs, 34)

DIRECTION

Laurent Sterna
05 34 44 50 21
laurent.sterna@occitanielivre.fr



Cécile Jodlowski-Perra
04 67 17 94 77
cecile.jodlowski@occitanielivre.fr

CRÉATION, VIE LITTÉRAIRE & ÉDUCATION ARTISTIQUE

Eunice Charasse
05 34 44 50 22
eunice.charasse@occitanielivre.fr



Hélène Duffau
04 67 17 94 73
helene.duffau@occitanielivre.fr

ÉCONOMIE DU LIVRE

Yanik Vacher
05 34 44 50 26
yanik.vacher@occitanielivre.fr



Adeline Barré
04 67 17 94 76
adeline.barre@occitanielivre.fr

COOPÉRATION ENTRE BIBLIOTHÈQUES

Montserrat Sanchez
05 34 44 50 28
montserrat.sanchez@occitanielivre.fr



Mélanie Marchand
04 67 17 94 75
melanie.marchand@occitanielivre.fr

PATRIMOINE

Élodie Mitaine
05 34 44 50 25
elodie.mitaine@occitanielivre.fr



Mélanie Marchand
04 67 17 94 75
melanie.marchand@occitanielivre.fr

ADMINISTRATION

Nadine Philippe
05 34 44 50 20
nadine.philippe@occitanielivre.fr



Anne-Yvonne Affret
04 67 17 94 74
anne.yvonne.affret@occitanielivre.fr

COMMUNICATION

Virginie Franques
05 34 44 50 23
virginie.franques@occitanielivre.fr



Lucile Céréde
04 67 17 94 71
lucile.cerede@occitanielivre.fr

INTERPROFESSION

Judith Haffner
05 34 44 50 27
judith.haffner@occitanielivre.fr



Léa Pasquet
04 67 17 94 72
lea.pasquet@occitanielivre.fr

Isabelle Gervais
05 34 44 50 29
isabelle.gervais@occitanielivre.fr



